

Aujourd'hui: Averses dispersées couvert par la suite vents du S.-O. de 30-50 km/h Minimum 0° Maximum 12° Demain: Ensoleillé, passages nuageux

DETAILS PAGE A2



Construite comme aucune autre Voiture au monde!

Greenfield Park (416) 291-7777 Montréal (514) 377-0770 Québec (418) 336-3961

Aujourd'hui



E1 PHILIPPE DAGENAIS

Philippe Dagenais vient d'achever la première des 28 maisons qui formeront la «Zone blanche» dont il a entrepris l'aménagement à Magog.

B9 ÉTAT PALESTINIEN

A peine 48 heures après sa proclamation par Yasser Arafat, le nouvel État palestinien était reconnu par 25 pays, dont 15 nations arabes.

D1 COMTERN

Une injonction de la Cour supérieure lui accordant la protection de la loi permet à Comtern de se soustraire à une faillite imminente.

S3 CANADIEN 5 ISLANDERS 4

Grâce à un but de Naslund, le Canadien, qui menait 2 à 0 en début de match, l'emporte 5-4 sur les Islanders de New York en prolongation.

Sommaire

- Annonces classées: immobilier C7, C8, D12 à D14; marchandises D14; emplois D14 à D17; automobiles D17, D18; propositions d'affaires D10; Arts et spectacles: informations C1 à C6; horaires C3; Bandes dessinées D15; Décès D20; Economie D1 à D11; Êtes-vous observateur? C7; Feuilleton D13; Horoscope C8; Le monde B8, B9; Mots croisés D17, S10; «Mot mystère» D12; Télévision C2, C5; Tribune libre B2; Vivre aujourd'hui: Décoration E1 à E9

Entre Turner Broadbent et Mulroney, moi, j'ai choisi Mitsou. Includes a drawing of a woman and a small advertisement for Dumoulin.

Bourassa lance un «appel au réalisme»

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

Le réalisme doit remplacer la peur dans le débat sur le libre-échange, a soutenu hier le premier ministre Robert Bourassa.

De son siège à l'Assemblée nationale, M. Bourassa a lancé hier un appel solennel «aux Canadiens», dans une tentative ultime de sauver l'accord commercial avant les élections de lundi.

«Il est temps que, dans ce débat très émotif sur le libre-échange, le réalisme remplace la peur», a dit M. Bourassa, tout en précisant qu'il s'adressait «à l'ensemble des travailleurs et des citoyens, non seulement du Québec, mais du Canada».

Selon lui, le Canada «risque l'isolement», si le traité canado-américain n'est pas appliqué.

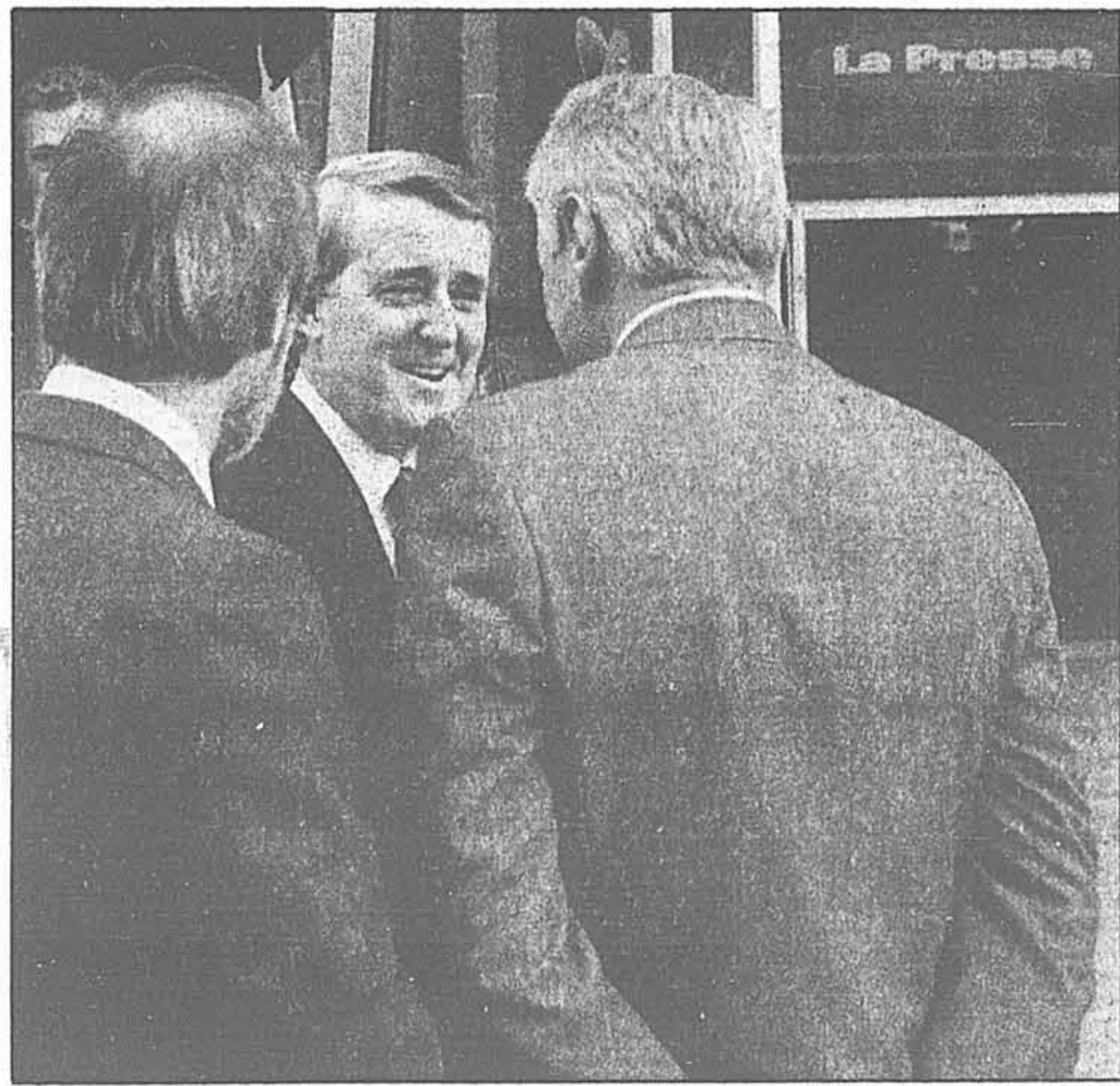
Les échanges commerciaux auront tendance dans l'avenir à être bilatéraux, entre des grands blocs de pays, retient M. Bourassa d'une récente rencontre privée avec des sénateurs américains et un conseiller du nouveau président George Bush.

Le Canada le regrettera amèrement s'il choisit de rester à l'écart et de ne pas profiter de cette occasion de s'allier aux États-Unis, estime M. Bourassa.

L'intervention de M. Bourassa à l'Assemblée nationale survient à l'avant-dernière journée de la session avant les élections de lundi. M. Bourassa tenait tant à intervenir qu'il s'est fait poser une question par un de

VOIR BOURASSA EN A 2

Mulroney s'engage à instaurer le financement populaire des partis



Le premier ministre a été accueilli hier à La Presse par MM. Claude Masson, éditeur adjoint, et Gilbert Brunet, adjoint au directeur de l'information.

PIERRE GRAVEL

Une loi obligeant tous les partis politiques fédéraux à avoir recours au financement populaire sera adoptée dès le début du deuxième mandat d'un gouvernement conservateur.

C'est l'assurance qu'en a donnée hier à Montréal le premier ministre Brian Mulroney au cours d'une entrevue exclusive de 90 minutes accordée à La Presse, à laquelle assistaient l'éditeur adjoint, Claude Masson, l'éditorialiste en chef, Alain Dubuc, et Lysiane Gagnon.

Cette mesure s'inscrit, selon lui, dans une démarche logique et fondamentale pour s'attaquer à la source de beaucoup de conflits d'intérêts potentiels.

Interrogé sur les moyens concrets qu'il entend prendre pour conjurer les nombreux scandales ayant marqué ses quatre dernières années à Ottawa, M. Mulroney admet que «des erreurs ont pu être commises». Il rappelle cependant, comme circonstances atténuantes, qu'il a été le premier chef de gouvernement canadien à être soumis à autant de nouvelles réalités en matière de définition de conflits d'intérêts, d'accès à l'information gouvernementale, de plus grande vigilance de la part des médias d'information et de critères plus sévères de la part du public. Et il dit s'en réjouir.

Quant aux faux-pas de certains de ses ex-ministres, il affirme

VOIR MULRONEY EN A 2

Québec ouvre sa propre enquête sur la panne «inacceptable»

ANDRÉ PÉPIN et BRUNO BISSON

Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. John Ciaccia, mènera sa propre enquête, parallèle à celle d'Hydro-Québec, sur les raisons de la panne d'électricité qui a frappé une bonne partie du Québec, mardi soir, principalement dans

les grands centres de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

M. Ciaccia a qualifié d'«inacceptable» une telle situation et fera appel à des experts de son ministère pour cette enquête. Dans toute l'histoire d'Hydro-Québec, rarement un ministre responsable de la société a demandé des comptes sur ce ton.

D'autre part, à Montréal, le

vice-président à la production, au transport et à la distribution d'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Roy, a expliqué que le système de délestage, mis en cause le soir du 18 avril, a bel et bien fonctionné cette fois... mais sur de mauvaises informations.

L'origine de «l'erreur» commise par le système de délestage se trouve au poste des Montagnais, à 235 kilomètres au nord-est de Sept-Îles. Mardi soir, un disjoncteur de basse tension (120 volts) du poste des Montagnais, nécessaire pour les besoins internes du poste, a cessé de fonctionner pour des raisons encore inconnues.

La panne du disjoncteur n'aurait pas eu de conséquences si, comme prévu, les systèmes de re-lai avaient remplacé le système auxiliaire du poste des Montagnais.

Mais selon M. Roy, une mauvaise synchronisation des moteurs diesels et des batteries des accumulateurs d'électricité devant réalimenter le système auxiliaire du poste, a empêché le fonctionnement du système de relève.

Un système de protection du réseau se retrouvant ainsi hors tension, il a émis un signal d'alerte qui a été envoyé au centre de contrôle du réseau, à Montréal. Ce signal a déclenché le système de délestage du réseau dont la

VOIR PANNE EN A 2

Suite de l'entrevue de Mulroney page B 1

L'éditorial de Claude Masson page B 3

Chasse aux indécis dans Louis-Hébert page B 4

Turner fustige à nouveau les boys du Ritz

Le NPD mise gros en C.-B. page B 5

Bhutto crie victoire

d'après AFP, Reuter et UPI LARKANA, Pakistan

Benazir Bhutto, co-présidente du Parti populaire pakistanais (PPP), a revendiqué ce matin la victoire de son parti lors des élections législatives pakistanaises, selon les résultats collectés par sa formation politique.

Alors que le gouvernement distillait au compte-goutte les résultats, elle a indiqué que le PPP avait remporté une victoire écrasante dans la province natale du Sind, et qu'il était en tête au Punjab.

Tout laisse croire que la fille de l'ancien premier ministre

Zulfikar Ali Bhutto, renversé en 1977 par Mohammad Zia-ul-Haq et exécuté deux ans plus tard, est en passe de devenir la première femme chef de gouvernement en pays musulman. Parlant à quelques journalistes, Mme Bhutto — qui a été élue ainsi que sa mère et son beau-père — a affirmé que son parti avait déjà gagné 80 sièges sur les 120 dont le parti lui avait communiqué les résultats.

Mme Bhutto a cependant indiqué qu'elle considérait comme suspect le retard mis par les autorités à annoncer les résultats de l'est du Punjab, qui représente 115 des 207 sièges

VOIR BHUTTO EN A 2

Advertisement for Dumoulin's portable PC. Includes the text 'ORDINATEUR PC PORTATIF A UN NOUVEAU BAS PRIX!' and 'AUSSI PEU QUE 999\$'. Lists features like IBM compatible, LCD screen, and keyboard. Includes the Amstrad logo.

STCUM: le déficit a été sous-évalué de \$ 7 millions

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La STCUM a sous-évalué de près de 20 p. cent son déficit de l'an prochain. La société de transport en commun vogue vers un gouffre de \$ 39,3 millions et non de \$ 33 millions, comme elle le prétend, a soutenu hier le ministre québécois des Transports, Marc-Yvan Côté.

Ce trou supplémentaire de \$ 7 millions fait «partie des choses découvertes en cours de route», a révélé M. Côté. Québec a obtenu que la STCUM «ouvre ses livres» aux fonctionnaires du ministère des Transports, et les observations du gouvernement seront rendues publiques aujourd'hui.

Le conseil des ministres a approuvé, hier soir, la proposition de M. Côté sur les fonds supplémentaires que Québec versera à la STCUM pour l'aider à éponger son déficit.

Hier, M. Côté a refusé de préciser le montant du chèque. Il doit l'annoncer ce matin. Il paraît clair, toutefois, qu'il ne sera pas aussi élevé que le souhaiterait la STCUM.

Québec devrait toutefois consentir davantage que les \$ 5 millions accordés l'an dernier pour payer une facture qui, à l'époque, n'était que de \$ 13 millions.

Hier, M. Côté n'a pu s'empêcher de critiquer les élus municipaux et, indirectement, la gestion de la STCUM.

«Il y a une chose certaine, c'est que lorsque vous acceptez d'augmenter la masse salariale de 9,6 p. cent et vous n'augmentez les

tarifs que de 4,4 p. cent, il y a un problème quelque part», a lancé le ministre.

«C'est la STCUM qui signe les conventions, c'est elle qui décide des tarifs. Ce n'est pas Québec qui crée le problème. On ne peut pas toujours pelleter ses problèmes dans la cour du gouvernement», a-t-il prévenu.

Toutefois, Québec sera disposé à payer une partie de la note. Les pertes causées par les échanges entre les réseaux font partie des «injustices qu'il faut corriger», a-t-il dit. «Il faut aussi reconnaître que les investissements dans le transport en commun soulagent d'autant le transport routier», a-t-il souligné.

L'an dernier, Québec avait donné \$ 5 millions supplémentaires à la STCUM, qui lui présentait une facture de \$ 13 millions. Cette année, la contribution supplémentaire du gouvernement «sera du même ordre», a déjà indiqué M. Côté. Mais une note qui atteint le triple de celle 1987 n'amènera pas, pour autant, une subvention trois fois plus élevée, prévient-on.

Québec estime déjà contribuer sa large part au financement de la STCUM par des programmes établis — environ \$ 200 millions l'an dernier (44 p. cent du budget de la société de transport). Les usagers contribuent le tiers du financement de l'organisme, et les municipalités 23 p. cent.

Hier, M. Côté a précisé que c'est en janvier que des discussions débiteront entre Québec, la STCUM et les municipalités sur la mise en place d'une superstructure de transport en commun pour desservir la grande région de Montréal.

SUITE DE LA UNE

BOURASSA

Bourassa lance un appel au réalisme

ses députés, démarche inusitée pour un premier ministre.

Pour M. Bourassa, les centrales syndicales, qui ont «démontré beaucoup de lucidité» au cours des dernières années, doivent maintenant mettre en veilleuse «leur tradition de scepticisme vis-à-vis des regroupements commerciaux». Il y va de l'intérêt des travailleurs qu'elles représentent, a-t-il soutenu.

Sans entente sur la libéralisation des échanges, l'administration américaine pourrait bien créer des mesures protectionnistes dont l'effet sera dévastateur pour l'emploi au pays, a prévenu M. Bourassa.

Sous le président Richard Nixon, en août 1971, les États-Unis avaient décrété une taxe spéciale de 10 p. cent sur toutes les importations, a-t-il rappelé. Or, les déficits budgétaires et commerciaux des Américains n'ont fait qu'empirer depuis.

Avec «des faits aussi têtus», M. Bourassa s'est défendu de vouloir «créer la peur». Cependant, «si nous rejetons le libre-échange, nous n'avons pas de police d'assurance contre une action unilatérale des Américains, quand leur chômage augmentera à 8 p. cent, comme ils ont déjà connu», a-t-il dit.

Pretenant à partie les chefs syndicaux, tous catégoriquement opposés au libre-échange, M. Bourassa a précisé «ne pas douter un instant de la bonne foi» et de «leur volonté de défendre les travailleurs».

À l'approche du verdict de l'électorat sur le libre-échange, M. Bourassa a tenu à leur lancer «un appel au réalisme».

Les syndicats doivent se rendre compte que, «si le traité est refusé, il n'est pas exclu que nous puissions revivre ce que nous avons vécu au Canada en 1971», a-t-il dit.

Tant à l'Assemblée nationale qu'en conférence de presse par la suite, M. Bourassa a amèrement critiqué la «partisanerie» de l'opposition péquiste dans ce débat.

Hier dans La Presse, le président du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, affirmait que M. Bourassa — tout comme M. Brian Mulroney — n'aurait à s'en prendre qu'à lui-même si l'accord commercial échouait.

M. Bourassa n'a pas suffisamment pressé Ottawa de fournir les détails des programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre. Or, seuls ces programmes auraient pu rassurer l'électorat, déclarait en substance M. Parizeau.

Dans sa réplique, en Chambre, M. Bourassa a soutenu qu'avant la mi-décembre, les 11 ministères québécois concernés par le traité auront fait leur lit sur les mesures d'adaptation réclamées par les différents secteurs de l'industrie.

«Nous aurons toute l'information nécessaire pour prendre des décisions» si les Communes adoptent le traité. «Nous serons prêts», a dit M. Bourassa.

Selon lui, la sortie de M. Parizeau est «une attaque personnelle», qu'il «ne pouvait laisser passer sans lui répliquer».

Le Parti québécois est «à mettre ses pions en place» pour accuser le gouvernement du Québec, dans l'éventualité où l'accord commercial serait repoussé par la population, a prévenu M. Bourassa.

En Chambre, par exemple, l'opposition n'a pas posé de questions sur l'impact du libre-échange sur les programmes sociaux, même si ce débat faisait rage dans la campagne fédérale, a-t-il relevé.

Par leur mutisme sur cette question à l'Assemblée nationale, et leurs attaques à l'extérieur, les péquistes, «cherchent à s'impliquer dans le débat, sans appuyer le gouvernement», estime-t-il. □

«beaucoup de suspicion, d'appréhension et de problèmes réels» et affirme sa détermination à «mettre la hache là-dedans» au plus tôt.

Évoquant «le courage et la détermination» du député conservateur de Mégantic-Compton, François Gérin, — qui est parvenu à convaincre ses collègues du Québec de souscrire librement au principe du financement populaire pendant la présente campagne —, M. Mulroney rappelle qu'il lui a donné son entier appui. Il affirme qu'il mettra tout le poids de son autorité dans la balance pour convaincre d'abord les députés récalcitrants de sa propre formation et, ensuite, faire adopter une législation en ce sens dans les plus brefs délais.

Il importe, estime-t-il, d'agir rapidement parce qu'il «serait injuste de changer les règles du jeu à quelques semaines d'une campagne électorale, c'est pourquoi il faut le faire dès le début d'un mandat».

Animé d'abord par le souci d'atténuer les risques de conflit d'intérêts et celui d'améliorer l'image d'intégrité politique des députés, M. Mulroney souligne spontanément que ces derniers y trouveront rapidement des avantages. On a constaté, explique-t-il, chez les partis du Québec qui ont déjà vécu cette expérience que «si vous donnez \$100 à un parti, vous êtes plus porté à supporter le candidat et à aller dans des meetings pour défendre ses intérêts». Outre une meilleure image publique de la classe politique, ce militantisme accru, assure-t-il, compense largement les efforts à déployer pour aller chercher le financement électoral chez des centaines et des milliers de personnes plutôt que dans les coffres de quelques entreprises ou associations professionnelles ou syndicales.

Pour le premier ministre sortant, l'adoption d'une telle loi sur le financement populaire s'inscrit dans sa préoccupation de transparence qui s'est déjà manifestée par l'adoption d'une réglementation plus sévère sur les conflits d'intérêts et d'une loi sur l'enregistrement des lobbyistes, «une loi d'une portée remarquable, et à ce que je sache, la seule de ce genre au Canada».

Malgré toutes ces bonnes intentions, M. Mulroney se garde bien de jurer qu'un deuxième mandat sera exempt de tout reproche à ce point de vue. «Je ne peux pas vous promettre que nous serons parfaits tant que les Canadiens et les Canadienses éliront des êtres humains à Ottawa. L'important, c'est de se demander comment j'ai réagi dans les moments difficiles? Qu'est-ce que j'ai fait avec tout ça?»

C'est précisément son attitude face aux problèmes passés qui, selon lui, a convaincu les électeurs canadiens de sa volonté et de son aptitude à minimiser les risques en adoptant des mesures adéquates pour s'attaquer à l'origine des erreurs les plus fréquentes. Et parmi celles-ci, il mise beaucoup sur le financement populaire des partis politiques. □

PANNE

Québec ouvre sa propre enquête sur la panne «inacceptable»

fonction est de minimiser les conséquences d'une perte de courant importante en coupant l'électricité dans certains secteurs de façon sélective.

C'est ce qui a résulté en une panne. Toutes ces opérations ont été automatiques et se sont déroulées en quelques secondes seulement. Instantanément, un demi-million de Montréalais et des dizaines de milliers d'abonnés de Québec et d'autres grands centres ont été privés d'électricité, le sys-

tème de délestage ayant coupé le courant pour compenser ce qu'il croyait être une perte de 4 200 mégawatts.

«Mais il n'y avait pas de perte, a expliqué hier M. Roy. Le système de protection du réseau au poste des Montagnais a interprété l'arrêt du système auxiliaire du poste comme s'il s'agissait d'une coupure d'une ligne complète d'alimentation de Churchill Falls.»

Bref, le système de délestage, remis en question le soir du 18 avril parce qu'il n'avait pas fonctionné, a très bien fonctionné mardi, même s'il n'aurait pas dû être déclenché.

Harcelé de questions en conférence de presse, hier, M. Roy n'a pu expliquer comment il se fait qu'aucun des systèmes de secours du poste n'a pu rétablir le courant perdu. «C'est ce que nous cherchons à savoir présentement», a dit le vice-président.

Cette deuxième panne majeure en sept mois inquiète suffisamment la direction d'Hydro-Québec pour qu'un groupe d'experts soit formé dans les plus brefs délais et présente un rapport complet, d'ici le 15 décembre prochain, sur l'état des équipements de plusieurs postes stratégiques, dont le poste Arnaud de Sept-Iles, tombé en panne le 18 avril à cause du verglas, et le poste Montagnais.

Interrogé hier par La Presse sur la fragilité d'un réseau qui coupe l'électricité à plus de 500 000 abonnés à cause d'un simple disjoncteur, M. Roy a pris un ton rassurant.

«Nous voulons nous assurer de la fiabilité du réseau en créant un comité d'experts qui va inspecter une dizaine de postes-relais le long des principales lignes de transport. Ce comité aura des pouvoirs étendus», a assuré M. Roy.

Pour sa part, M. Ciaccia ne s'est pas contenté de ces informations pour commenter la situation, hier après-midi.

«Le poste des Montagnais dispose de quatre systèmes d'alimentation et de relève différents. Ce qui est étonnant et anormal, c'est que ces quatre systèmes n'ont pas fonctionné.»

«En avril dernier, il y avait du verglas lors de la panne majeure, a-t-il ajouté. Mais cette fois-ci, je n'accepte pas que trois systèmes de relève ne fonctionnent pas. Il ne semble pas y avoir d'excuses.»

Visiblement agacé par cette nouvelle panne, il a demandé à Hydro-Québec de lui rédiger un rapport détaillé, d'ici deux semaines, pour indiquer clairement ce qui est arrivé mardi soir.

«À cause de la fréquence des pannes, a indiqué le ministre, j'ai demandé au président d'Hydro-Québec, Richard Drouin, que soit placé au premier point de l'ordre du jour du conseil d'administration du 23 novembre prochain, le point suivant: le ministre demande, de toute urgence, de mettre en place les actions nécessaires pour éviter ce genre de panne, surtout en période hivernale.»

Parallèlement, a ajouté M. Ciaccia, son ministère s'assurera qu'il a l'expertise nécessaire pour évaluer les solutions que proposera Hydro-Québec.

Au terme de la prochaine réunion du conseil d'administration, un plan d'action d'urgence devrait être proposé pour que de tels incidents ne se reproduisent plus. Par ailleurs, le nouveau plan de développement qui sera présenté au début de l'an prochain, doit annoncer les mesures spéciales qui seront prises pour enrayer ce genre de problème, a promis le ministre.

Enfin, M. Ciaccia ne croit pas que les clients américains puissent s'inquiéter de la qualité du service, précisant que plus de \$ 800 millions seront consacrés à

la qualité du système de distribution au cours des prochaines années.

D'autre part, la Société Radio-Canada a mis la main sur un document interne d'Hydro-Québec faisant état de problèmes d'entretien sérieux des systèmes de secours du poste des Montagnais. Selon le syndicat des employés d'Hydro-Québec, présentement en négociations avec la société d'État, les batteries des accumulateurs du poste des Montagnais étaient à plat et cette situation n'a pas été corrigée depuis octobre 1987.

Interrogé sur cette question hier, M. Roy n'a pas voulu commenter, admettant qu'il n'était pas en mesure de dire dans quel état se trouve les équipements du poste en question.

«C'est justement pour s'assurer de cette question que nous avons mis sur pied un comité spécial», a-t-il déclaré. □

BHUTTO

Bhutto crie victoire

musulmans à l'Assemblée nationale, dont le total est de 237 sièges.

«Nous avons remporté une grande victoire (...), les gens ont donné leur confiance au PPP», a-t-elle indiqué, en ajoutant ironiquement que M. Mustafa Jatoi, l'une des figures de l'Alliance démocratique islamique (ADI) et «le futur premier ministre de l'ADI avait perdu son siège».

Les 48 millions d'électeurs pakistanais ont participé dans le calme et sous la surveillance de l'armée aux premières élections législatives depuis 11 ans de régime militaire. Deux formations politiques se disputaient leurs suffrages: le PPP de Mme Benazir Bhutto qui défend un programme social-démocrate, et l'Alliance démocratique islamique (ADI) (dont la principale composante est la Ligue musulmane — conservatrice — des héritiers du général Zia), qui souhaite une islamisation plus grande du pays.

Un observateur étranger à Larkana (sud du pays) a estimé à moins de 50 p. cent des électeurs inscrits le taux de participation et les militants des principaux partis, répartis dans plusieurs régions, ont accusé les formalités électorales d'être responsables de l'abstention.

La loi obligeait les électeurs à présenter leur carte d'identité pour voter. Le PPP estime en outre que ses partisans ont été le plus touchés par la loi sur les cartes d'identité. Le gouvernement a répondu qu'il était nécessaire de réclamer ce document pour éviter les fraudes.

Toutefois, avant la tenue du scrutin, le président par intérim Ghulam Ishaq Khan, qui remplace le président Zia, avait averti que toute tentative pour contester les résultats par la force serait réprimée avec fermeté. Il a affirmé, à différentes reprises, sa volonté d'assurer des élections libres et équitables et il a nommé des juges pour les superviser.

Le dépouillement a commencé immédiatement après la fermeture des bureaux. La participation a été moyenne dans tout le pays, où des soldats patrouillaient dans les rues pour prévenir des troubles. Aucun incident sérieux n'a été signalé. Dans deux circonscriptions, le scrutin a été reporté, à cause du décès des deux candidats.

Une seule combinaison gagnante au Lotto 6/49

La combinaison gagnante du tirage d'hier soir du Lotto 6/49 est 1, 18, 19, 31, 45 et 49, et le numéro complémentaire est 41.

Il y a un gagnant du gros lot de \$ 2 052 227,60.

Dans la catégorie 5/6 plus, il y a quatre gagnants de \$ 193 821,50; dans la catégorie 5/6, 307 gagnants de \$ 1 931,10; dans la catégorie 4/6, 15 980 gagnants de \$ 71,30; et dans la catégorie 3/6, 293 650 gagnants de \$ 10.

Où donner son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: à la Caisse populaire Notre-Dame-de-la-Merci, 2503, rue Charland (coin Ibeville), de 14 h à 20 h;
- à l'Île-des-Soeurs: clinique organisée par Honeywell et Champlain Pontiac Buick Cadillac, au garage Champlain Pontiac Buick Cadillac, 1000, boulevard Île-des-Soeurs, de 10 h 30 à 10 h 30.

Les étudiants de l'UQÀM mettent fin à leur grève

ANDRÉ PRATTE

Les 12 000 étudiants de sciences humaines, arts et lettres de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) reprennent leurs cours ce matin après 11 jours de grève.

Ainsi en ont décidé les 600 étudiants qui ont participé hier soir à l'assemblée générale convoquée par l'Association qui les représente, l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec (AGEUQAM). En fait, ils n'ont même pas voté sur la question. Le dernier vote, pris par l'assemblée générale de dimanche dernier, prolongeait la grève pour trois jours. Personne n'ayant proposé hier la poursuite du débrayage, celui-ci a pris fin automatiquement.

Déjà dimanche, l'exécutif de l'AGEUQAM avait proposé de mettre un terme à la grève, celle-ci s'essouffant en même temps que la grève nationale déclenchée dans les cégeps. Mais les militants avaient choisi de continuer pour quelques jours dans l'espoir de stimuler un mouvement de grève qui semblait devoir s'amorcer à l'Université de Montréal.

Dans les faits, ce dernier mouvement restera apparemment marginal. On parlait en début de semaine d'une grève d'au moins trois jours qui aurait touché à compter de ce matin une dizaine de départements. Hier soir, tout indiquait que les étudiants de seulement quatre départements seront en grève ce matin.

de service social, qui ont déjà débrayé, s'ajoutèrent ce matin les étudiants de sociologie et, peut-être, ceux de criminologie. Les étudiants d'anthropologie, qui avaient lancé ce mouvement la semaine dernière, ont décidé hier de suspendre leur grève pour une semaine.

Au maximum donc, 2 500 des 25 000 étudiants réguliers de l'Université de Montréal (sans compter la faculté d'Éducation permanente, l'école des Hautes études commerciales et l'école Polytechnique) seront en grève ce matin. Les étudiants manifesteront devant différents pavillons mais n'empêcheront pas les étudiants d'y entrer. Ils s'assureront cependant qu'aucun cours ne sera dispensé dans leur département.

Les dirigeants de l'AGEUQAM se sont réjouis hier de ce mouvement. «Ce n'est pas du jamais vu à l'Université de Montréal, mais ça fait longtemps qu'on avait pas vu ça», a souligné le responsable général de l'association, Charles Benoît.

Durant l'assemblée, cependant, un étudiant est venu dire la frustration qu'il a ressentie il y a 15 jours quand il s'est rendu compte que les étudiants des autres universités ne participeraient pas à la grève nationale. «Bravo pour l'Université de Montréal maintenant, mais il est trop tard!»

En après-midi hier, l'UQÀM avait publié un communiqué avertissant les étudiants que si la grève se prolongeait, elle serait contrainte d'envisager une prolongation de la session.

MULRONEY

Mulroney s'engage à instaurer le financement populaire des partis

qu'ils ont été riches d'enseignement pour lui. «J'ai appris beaucoup. Surtout de ne pas oublier l'importance du principe que tout doute doit être résolu en faveur du public». Quant à sa crédibilité personnelle et à sa détermination de diriger un gouvernement intègre, le chef conservateur voit dans sa popularité dans les sondages, en tant que meilleur premier ministre éventuel, la preuve que les Canadiens ont confiance dans sa détermination d'assainir la vie publique. Une détermination qui se traduira, justement, par une législation sur les caisses électora-

les. Reconnaisant d'emblée les mérites d'une loi semblable en vigueur au Québec, et dont il donne l'entier crédit à l'ex-premier ministre péquiste René Lévesque, M. Mulroney s'est dit résolu à légiférer rapidement pour interdire toute contribution des personnes morales, comme les entreprises ou les syndicats, aux caisses électORALES des partis et pour limiter le montant des dons admissibles de la part des individus.

Sans vouloir minimiser le caractère «valable et justifié» des contributions financières aux partis, le chef conservateur estime qu'elles sont à l'origine de



Mme Benazir Bhutto déposant son bulletin de vote dans son village natal de Larkana, hier, à l'occasion des premières élections générales à se tenir au Pakistan depuis onze ans.

Le Lotto 6/49 1 18 19 31 45 49 (41)
Tirage d'hier

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-4	4	Var. ne. dis.
Outaouais	0	12	Couv. vent.
Laurentides	-2	10	Av. dis. cou.
Cantons de l'Est	-2	10	Av. ciel cou.
Mauricie	-2	10	Av. ciel cou.
Québec	-2	10	Av. ciel cou.
Las-Saint-Jean	-2	8	Varia. avers.
Rimouski	0	8	Nuage. avers.
Gaspésie	0	10	Nuage. avers.
Bale-Corneau	0	8	Nuage. avers.
Sept-Îles	-2	5	Nuage. avers.

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	2	13	N.-Orléans	20	26
Buffalo	9	20	Pittsburgh	11	21
Chicago	0	11	S. Francisco	11	16
Miami	23	30	Washington	9	19
New York	8	16	Dallas	6	16

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	3	7	Madrid	8	20
Athènes	4	8	Moscou	-4	0
Acapulco	22	31	Mexico	10	26
Berlin	7	10	Oslo	1	1
Bruxelles	-2	9	Paris	4	12
Buenos Aires	14	26	Rome	6	19
Copenhague	6	7	Séoul	4	8
Genève	6	10	Stockholm	5	9
Hong Kong	23	30	Tokyo	8	17
Le Caire	7	22	Trinidad	23	31
Lisbonne	13	20	Vienne	1	5
Londres	6	12			

La Quotidienne

Tirage d'hier
à trois chiffres **284**
à quatre chiffres **4327**

46-4-01
Jeudi 17 novembre 1988

Le territoire de Verdun interdit à la STRSM

FLORIAN BERNARD

Les autobus de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal — STRSM — ne pourront accéder au centre-ville de Montréal en passant par l'île des Soeurs, tant et aussi longtemps que la question des débordements financiers, soulevée par la Société de transport de la CUM, n'aura pas été réglée.

Les élus de Verdun viennent en effet d'opposer une fin de non recevoir à la demande de la STRSM d'obtenir un droit de passage, sur l'île des Soeurs, via l'estacade, pour accéder directement au centre-ville de Montréal par l'autoroute Bonaventure.

Cette nouvelle route d'accès au centre-ville de Montréal, par l'estacade de la Voie maritime, permettrait à la STRSM de libérer la voie réservée du pont Champlain, source de nombreux accidents. Les deux paliers de gouvernement ont déjà souscrit à ce projet, notamment le gouvernement fédéral en ce qui concerne l'utilisation de l'estacade. Quant au ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, il favorise ce projet puisqu'il s'agit de la seule solution réellement économique pour désengorger le pont Champlain et permettre un accès ra-

pide et sûr des autobus de la Rive-Sud au centre-ville de Montréal.

La construction d'un nouveau pont coûterait environ \$600 millions. Quant au creusement d'un tunnel de métro dans l'axe du pont Champlain, il s'agit d'un projet qui n'a pas été retenu par Québec, à cause des coûts prohibitifs d'excavation sous le Saint-Laurent.

La décision des élus de Verdun d'interdire l'accès de leur territoire à la STRSM bouleverse les plans de cette dernière. «Nous sommes pris par surprise», a déclaré Mme Jocelyne Gauthier, du bureau des relations avec la clientèle. Il y a un an, à peine, à la suite d'un accident mortel, le coroner Roch Héroux avait souligné l'urgence d'abolir la voie réservée du pont Champlain. La STRSM est prête à aller rapidement de l'avant avec le projet de l'estacade. Le blocus imposé par Verdun est un obstacle que nous n'avions pas prévu. Je pense que le problème devra se régler au niveau du gouvernement.»

Pour les dirigeants de Verdun, il ne saurait être question de lever le blocus tant et aussi longtemps que la Rive-Sud et Laval refuseront de participer au financement du transport en commun montréalais. Le conseiller Arthur Benarroch, de l'île des

Soeurs, a lui-même appuyé la résolution décrétant le blocus. Cette résolution précise: «Il est unanimement résolu qu'aucun accès au territoire de la ville de Verdun ne soit accordé à la STRSM ou à tout autre transporteur public, via l'estacade, tant et aussi longtemps que le dossier de débordement ne sera dûment adressé, c'est-à-dire qu'une solution nous étant satisfaisante soit conclue avec les autorités de la Rive-Sud et de Laval quant au partage équitable du fardeau financier de la Société de transport de la CUM.»

Ce n'est pas la première fois que des représailles sont exercées à l'endroit de la STRSM, à cause de la question du partage des coûts d'opération et du déficit du transport en commun de la CUM. L'automne dernier, le vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Robert Perreault, avait menacé de fermer la ligne de métro en direction de Longueuil. Cette menace avait été suspendue en attendant qu'une solution soit trouvée au problème du partage des effets de débordement financier.

La décision de Verdun a été non seulement signifiée aux dirigeants de la STRSM, mais également aux 29 municipalités du territoire de la CUM, ainsi qu'à Laval, et de même au ministre des Transports du Québec.



Daniel Farèse, de la SAQ, déguste le vin nouveau d'Italie, qui sera de nouveau en vedette, cette année, chez les amateurs.

La SAQ fête ça encore à l'italienne cette année

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les vins nouveaux d'Italie et de France seront offerts au Québec dès ce matin, mais la Société des alcools du Québec a décidé, cette année encore, de fêter ça à l'italienne.

La traditionnelle fête du Beaujolais Nouveau, célébrée depuis 1975, se transforme, pour la SAQ, pour la deuxième année consécutive, en une fête du «Vino Novello»:

La SAQ a créé un «Ordre du vin-nouveau de la guilde des commissaires-dégustateurs de vins de la SAQ». Elle veut ainsi honorer des personnages «qui ont contribué à développer la connaissance du vin nouveau au Québec».

Les cinq premiers membres de cette confrérie ont été intronisés hier. Parmi ceux-ci, M. Alain Cousineau, le président du conseil d'administration de la SAQ.

Les consommateurs pourront se procurer ces vins français et italiens à compter de ce matin, une heure à l'avance, soit à 8 h 30. Si toutefois le Syndicat des employés de la SAQ ne décide pas, à l'improviste, de faire grève sur le tas de... bouteilles. Des rumeurs circulaient hier selon lesquelles le syndicat, qui négocie «intensément» son contrat de travail, débraierait pour 24 heures...

Quelque 25 000 caisses de vins produits par cinq fabricants de Vénétie, de Toscane et du Piémont, embouteillées en Italie, et choisies à Milan par une délégation de la SAQ, sont arrivées par bateau il y a quinze jours en passant par le port d'Anvers, en Belgique.

Toutefois, contrairement à ce qui s'est passé l'année dernière, le monopole d'État a quand même décidé d'importer aussi, de son initiative, 7 000 caisses de Beaujolais Nouveau.

L'an dernier il avait fallu que des importateurs privés prennent l'initiative d'importer eux-mêmes 3 000 caisses du jeune beaujolais. Les mêmes importateurs privés récidivent cette année, ce qui porte le total de vin nouveau français à 10 000 caisses.

Ce dernier vin de la mère-patrie est arrivé par avion. Les règlements français ne permettent pas que le beaujolais nouveau quitte le pays longtemps à l'avance.

La campagne publicitaire de la SAQ, cette année, qui est considérable, ne fait toutefois que la promotion italienne du vin nouveau.

Pourquoi ne pas faire une fête commune aux deux pays?

Les porte-parole de la Société des alcools du Québec ont répondu hier que, s'ils favorisent ainsi l'Italie, c'est pour offrir un vin qui coûte moins de \$10 la bouteille.

Les vins italiens, y compris un blanc, sont offerts à \$7,75 la bouteille, soit à peu près le même prix que l'année dernière. Le vin français, qui voyage en avion, coûtera cette année \$11,65.

En 1984 la SAQ importait 30 000 caisses de beaujolais. L'année dernière elle n'en avait importé aucune; elle avait remplacé l'élisir français par 30 000 caisses de vin italien. Cette décision avait créé des frictions entre les gouvernements de la France et du Québec.

Un suspect grièvement blessé par un policier

GILLES ST-JEAN

Un homme de 22 ans reposait à l'hôpital Saint-Luc dans un état critique, hier, après avoir été atteint au thorax par un coup de feu tiré mardi soir par un policier de la CUM, à la suite d'une poursuite à pied dans l'est de Montréal.

L'homme, identifié comme étant Claude Keraudren, connu de la police et domicilié sur la 55^e Avenue, dans Pointe-aux-Trembles, avait apparemment refusé de s'arrêter lorsqu'un policier du Groupe d'intervention locale du district 52 (Hochelaga-Maisonneuve) l'avait interpellé, peu avant 21 h.

L'affaire a débuté quand l'agent, qui n'a pas cinq ans d'expérience selon le directeur du Poste 52, Michael Spears, a décidé de suivre une Honda Civic dans laquelle deux hommes voyageaient.

Le policier, en civil et circulant dans une auto banalisée, a constaté que le conducteur de la voiture avait commis une infraction au Code de la sécurité routière.

Cela, d'autre part, survenait une cinquantaine de minutes après un vol à main armée commis dans un district voisin (le 53), et pour lequel les policiers recherchaient des suspects à bord d'une voiture semblable.

Le véhicule des deux hommes s'est arrêté en face d'un atelier de carrosserie de la rue Adam. Tous deux en sont descendus et sont

entrés dans l'édifice, pendant que le policier demandait à la radio l'appui d'une auto-patrouille.

Les deux hommes sont rapidement sortis de l'atelier et ont marché dans des directions différentes. Le policier a décidé de ne pas attendre ses confrères et a suivi sur les rues Adam et Préfontaine celui des deux hommes qu'il avait identifié comme le conducteur de la Honda.

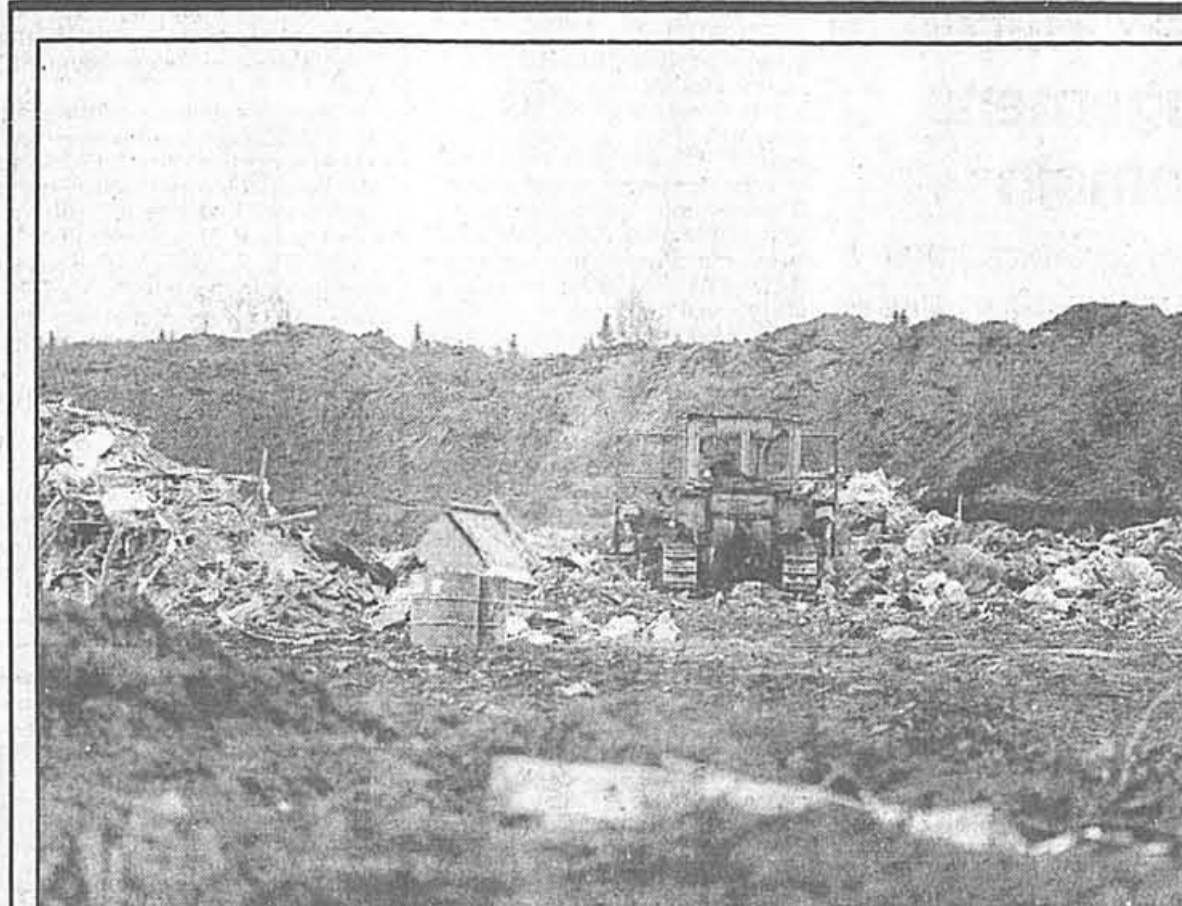
Le policier s'est alors identifié à deux reprises, mais l'homme ne s'est pas arrêté et s'est plutôt mis à courir. Poursuivi, l'homme s'est soudainement arrêté, est revenu sur ses pas et a levé les mains, face au 1580, rue Préfontaine. Il s'est alors jeté sur l'agent, qui avait dégainé son revolver.

Le policier est tombé sous le poids de l'autre homme et deux coups de feu ont été tirés, dont un qui a traversé le thorax du présumé agresseur.

L'homme a été transporté à l'hôpital où on l'a opéré d'urgence. À cause de son état critique, la police de la CUM a demandé à la Sûreté du Québec d'instruire une enquête, comme le veut un protocole récent mis en vigueur à la suite de la désormais célèbre affaire Griffin.

Des policiers de l'unité des crimes contre la personne ont entrepris l'enquête tôt hier. Le compagnon de Claude Keraudren aurait été repéré, selon un porte-parole de la SQ.

Keraudren était recherché par la police pour défaut de se soumettre à un mandat touchant le Code de la sécurité routière.



Depuis le printemps dernier, des tonnes de déchets provenant de la Nouvelle-Angleterre ont été déversées dans cette sablière, à l'orée du village de Saint-Denis-de-Brompton.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Jour et nuit, les Américains déversent leurs déchets dans un petit village de l'Estrie

FLORIAN BERNARD

Jour et nuit, depuis des mois, des dizaines de camions lourdement chargés de débris, passent la frontière américaine pour venir décharger leurs cargaisons de déchets dans une sablière du village de Saint-Denis-de-Brompton, en face de Mont-Orford. Depuis le printemps, sans qu'il y ait eu la moindre consultation avec les autorités municipales, le paisible village de Saint-Denis est devenu le dépot de plusieurs villes de la Nouvelle-Angleterre.

Les déchets sont surtout constitués de débris de démolition provenant, pour une bonne part, de Boston. Cette ville du Massachusetts a investi plus de \$5 milliards dans la reconstruction de ses vieux quartiers. Mais les camions sillonnent aussi plusieurs autres localités de la Nouvelle-Angleterre. Ces dernières se sentent bien favorisées d'avoir pu dénicher un site d'enfouissement des déchets en de-

hors de leur territoire. Le sort a frappé le village de Saint-Denis. À cause d'une absence de législation appropriée, tant au niveau provincial que fédéral, le maire Wellie Larochelle et les membres du conseil ont été incapables de s'opposer à ce projet.

Les camions chargés de déchets passent la frontière, à environ 50 km de Saint-Denis, au rythme d'une vingtaine par jour. Les opérations se poursuivent même durant la nuit.

Il y a quelques jours, plus d'une centaine de citoyens de Saint-Denis ont envahi la salle du conseil, exigeant que l'on ferme ce dépot américain en sol québécois. Le comité de citoyens de Saint-Denis, animé par Mme Johanne Bédard, a alerté la population. Selon elle, les déchets solides peuvent contenir des matières toxiques, par exemple des BPC ou des acides. Elle a en outre signalé que cette accumulation de débris constitue un nid permanent favorisant la vermine et les microbes.

C'est une compagnie locale, la firme Jarbec, qui est à l'origine de ce «libre-échange» à sens unique avec les Américains. Cette firme a conclu une entente afin de transformer une ancienne sablière abandonnée en site d'enfouissement. Après avoir obtenu un permis du ministère de l'Environnement, la firme Jarbec a ouvert son site aux usagers américains. Le gouvernement fédéral a, de son côté, délivré les permis d'importation de... déchets!

«En aucun moment nous n'avons pu intervenir et bloquer ce projet», a déclaré à La Presse M. Marc Lafleur, secrétaire-trésorier de Saint-Denis-de-Brompton. Il a ajouté que le ministère de l'Environnement a rassuré la municipalité quant à la nature des déchets. «Des inspecteurs ont effectué plusieurs vérifications, afin de s'assurer qu'il s'agit essentiellement de déchets solides et qu'on les recouvre, chaque jour, d'une couche de terre».

Par ailleurs, selon M. Lafleur, tous les citoyens de Saint-Denis ne sont pas opposés au remplissage de la sablière. Les voisins immédiats seraient bien heureux, selon lui, si la cratère était remplacé, un jour, par une surface gazonnée. «Une sablière, ce n'est pas très esthétique pour une municipalité», d'ajouter M. Lafleur. Plusieurs citoyens de Saint-Denis ne partagent aucunement cette opinion. Pour le comité des citoyens, une sablière ne pollue aucunement l'aspect environnemental d'une municipalité. C'est un élément naturel du décor, faisant partie intégrale du paysage québécois.

Face à la pression des citoyens, l'administration municipale de Saint-Denis a demandé au ministère de l'Environnement de préparer une législation qui permettrait aux municipalités, à l'avenir, de bloquer ou, à tout le moins, de contrôler l'usage et la vocation des sablières.

Suspect arrêté dans des conditions difficiles

MARIE-CLAUDE LORTIE

Lors d'une opération qui semblait tirée d'un film de gangster au ralenti, les policiers du Poste 53 ont appréhendé, vers 11 h 30 hier matin, un quatrième suspect relativement au vol à main armée commis lundi soir dans un dépanneur de Tétraultville, un quartier du sud-est de Montréal.

Après avoir tenté en vain, par téléphone, de convaincre l'individu d'une quarantaine d'années de se rendre, la police a dû cerner son domicile, une maison unifamiliale de la rue Desmarreaux, dans l'est de la ville. La police a, là encore, sommé le suspect de se rendre mais a dû, finalement, lancer une bombe lacrymogène pour que, l'air hagard, l'individu sorte de chez lui.

À part un jeune chien pit-bull, la maison était vide.

Trois autres personnes avaient déjà été appréhendées dans cette affaire. Deux hommes et une femme ont en effet été mis sous arrestation à l'aube hier matin. La femme et l'un des deux hommes ont été relâchés vers la fin de l'après-midi.

Le suspect de la rue Desmarreaux est soupçonné d'avoir commis un vol à main armée au marché Ligette, au 2250, rue Hector, dans l'est de la ville.

Lundi soir, un individu tentait de dévaliser ce dépanneur. Surpris par la panne d'électricité avant même d'avoir réussi à ouvrir le tiroir-caisse, le voleur a tenté de s'enfuir mais a été poursuivi par les deux victimes: le propriétaire de l'établissement et son fils. Lorsque les deux hommes se sont rendu compte que le suspect possédait une arme, ils se sont retranchés dans le petit magasin. C'est alors que le voleur a tiré à travers la porte de l'établissement et a atteint les deux victimes.

Le père, M. Hong Doum Kim,

44 ans, a été atteint au thorax par une volée de plombs tirée avec une arme à canon onçonné de calibre 12. Il repose à l'hôpital dans un état grave mais est hors de danger. Son fils, Hong Geu Kim, 18 ans, a été légèrement blessé au bras, a fait savoir le sergent-détective Claude Laurin.

Ce dernier, attaché au poste 53, a expliqué que les suspects ont pu être retracés grâce à un témoin qui a réussi à noter l'immatriculation de la voiture bleue foncée de marque Oldsmobile dans laquelle le suspect s'était enfui. La voiture

était conduite par un deuxième individu.

Cette voiture, qui était garée devant la maison de la rue Desmarreaux hier matin, appartient d'ailleurs à l'un des deux suspects détenus par la police, a fait savoir M. Laurin.

Le voleur n'a pas eu le temps de s'emparer de quoi que ce soit.

Selon quelques personnes du voisinage, deux adolescents et une femme habiteraient avec le suspect de la rue Desmarreaux et celui-ci aurait déjà été chauffeur de taxi.

Poignardée par son beau-père devant ses deux soeurs, durant un défilé de mode

GILLES ST-JEAN

Une jeune femme de 20 ans reposait entre la vie et la mort hier, à l'hôpital Royal Victoria, après avoir été poignardée par son beau-père, au cours d'une querelle survenue devant plusieurs témoins, dont ses deux soeurs.

L'affaire est survenue peu après 20 h mardi, au cours d'une répétition de défilé de mode à la Place Bonaventure, dans le centre-ville de Montréal.

De source policière, le beau-père, âgé d'environ 50 ans, s'était présenté à la répétition en compagnie des deux soeurs cadettes de la jeune femme, âgées de 16 et 18 ans. Pour des raisons qui n'ont pas été divulguées, il a apostrophé l'aînée entre deux présences sur la scène; à la suite de la discussion qui a éclaté, l'homme a sorti un couteau et a atteint la jeune femme au thorax à deux reprises.

L'homme a ensuite pris la fuite en entraînant les deux adolescen-

tes. Des témoins ont suivi le trio et ont repéré la voiture du suspect, un taxi. On a communiqué avec la police.

Les enquêteurs, les sergents-détectives Luc Malouin et Jacques Viau, du district 25 (centre-ville ouest), ont cueilli l'homme à son domicile de la rue Regent, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Le suspect, dont la police n'a pas dévoilé l'identité, devrait comparaître ce matin en Cour des sessions, sous une accusation de tentative de meurtre.

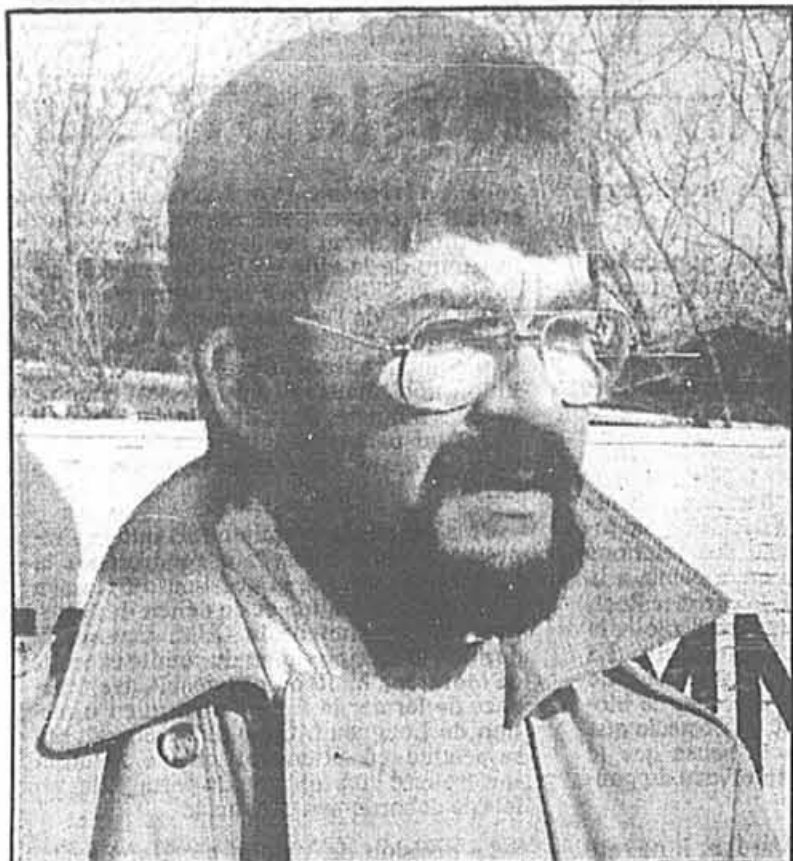


PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

L'abbé Sylvain Leblanc ne sait pas encore qu'elle forme doit prendre maintenant l'appui qui doit être donné au jeune Joël Carrier. Mais il est convaincu qu'il faut encore faire quelque chose.

L'abbé Sylvain Leblanc cherche d'autres moyens d'aider un jeune atteint du sida

JULES BÉLIVEAU

Le curé de la paroisse Saint-Esprit, à Saint-Eustache, trouve éprouvant d'avoir été propulsé sur le devant de la scène depuis quelques jours. Mais il ne regrette aucunement d'avoir accepté de se porter au secours d'un jeune sidéen.

L'abbé Sylvain Leblanc se souvient clairement de la phrase qu'a prononcée Joël Carrier il y a un mois devant lui et deux autres personnes, au centre communautaire de sa paroisse : « Je suis pris du sida! »

Dès ce moment, même s'il n'en connaissait pas tous les détails, le programme du curé était tracé : il allait tout faire pour accompagner et soutenir le jeune homme de 10 ans son cadet, ancien adepte de la cocaïne victime d'un malencontreux échange de seringue.

Aujourd'hui, l'abbé Leblanc est plutôt enchanté de la réaction de ses paroissiens et de bien d'autres personnes après la diffusion de toute cette affaire. « Deux ou trois personnes, sur environ 75 appels téléphoniques, ont eu des propos parfois grossiers, dit-il, mais toutes les autres ont été tout à fait sympathiques. Des gens nous ont offert des dons. Je suis content que des gens l'aient fait et cela va sûrement nous aider. D'autres nous ont téléphoné ou sont venus pour essayer de nous donner un coup de main. À ce point-là, je veux dire un merci encore plus spécial parce que ce genre de soutien est encore plus important que de l'argent. »

L'abbé Leblanc n'a pas hésité à apposer sa signature à côté de celle de Joël Carrier lorsque celui-ci a demandé d'obtenir un médicament utilisé par des sidéens aux États-Unis mais non encore officiellement reconnu au Canada. Ce n'est qu'après avoir fait ce geste que le prêtre a su avec certitude qu'il n'avait pas agi illégalement;

pour lui, qui savait que le médecin du jeune sidéen était plutôt favorable à ce médicament, seul importait vraiment la nécessité de faire quelque chose de plus pour donner à son protégé une chance de s'en tirer.

Tout comme Joël Carrier, le curé de la paroisse Saint-Esprit est bien conscient du caractère implacable du sida. Il ne veut se faire aucune illusion à ce sujet mais refuse de se dire qu'il ne

vaut pas la peine de chercher tous les moyens pour aider celui qui est atteint de cette maladie.

C'est pourquoi le jeune curé cherche un moyen d'amener des gens à se grouper pour s'intéresser à ce que vit Joël Carrier et à ce que vivent les autres sidéens. Il souhaite aussi que, partout, les gens chassent les préjugés de leur esprit au sujet du sida. « Si chacun s'intéresse, là où il est, aux sidéens qui, peut-être, vivent près

d'eux, dit-il, ça vient de prendre une autre tournure. »

Même si l'évêque du diocèse de Saint-Jérôme, Mgr Charles Va- lois, dont il relève, est présentement à Rome, l'abbé Leblanc ne doute pas qu'il a déjà son appui. « Notre évêque est venu dans notre paroisse récemment pour une visite pastorale, rappelle-t-il. Il a insisté sur l'engagement social des chrétiens et nous a dit de ne pas avoir peur de faire le pas là où il devait se faire. »

Le procès d'Alex Hilton est terminé; jugement possible dès demain

YVES BOISVERT

Le procès de l'ex-boxeur Alex Hilton s'est achevé hier avec les plaidoiries, et le juge André Brassard, de la Cour du Québec, a pris l'affaire en délibéré. Il a cependant convoqué les avocats pour demain après-midi et il se peut qu'il rende jugement à cette occasion.

Alex Hilton, 23 ans, est accusé d'avoir commis 15 actes criminels de complot, agression sexuelle, menaces, voies de fait graves et de séquestration, au mois de mai à la prison de Bordeaux.

Me Michel Dorval, procureur de la Couronne, a rappelé les grandes lignes des témoignages entendus lors du procès.

La défense n'ayant présenté aucune preuve, elle s'est contentée de mettre en doute la crédibilité des témoins de la Couronne.

Une demi-douzaine de témoins ont raconté de quelle façon, selon eux, Alex Hilton faisait régner « sa » loi dans l'aile A du sous-sol de la prison de Bordeaux. À l'occasion de procès-bidon, certains détenus auraient été « re-jugés » et condamnés à pratiquer — entre autres — des fellations sur d'autres personnes, le tout sous la gouverne de l'ancien pugiliste. Suite à ces événements, un détenu aurait été battu par Hilton pour avoir dénoncé ces « procédures » aux gardiens.

Me Dorval a rappelé la version des faits de Russell Jensen, présumé victime des agressions sexuelles. Me Dorval a qualifié ce témoin d'exemplaire et de « bon petit garçon ». « Il n'y avait que des inconvénients à venir témoigner, pour Russell Jensen », a dit Me Dorval. « Quel intérêt peut-il y avoir à inventer une histoire si atroce qu'elle dépasse la fiction? », s'est interrogé l'avocat.

Dans sa plaidoirie, Me Jeffery Boro, l'avocat de Hilton, a tout d'abord souligné que la Couronne n'avait présenté aucune preuve concernant un chef d'accusation de séquestration, ce qui fut admis par la Couronne, qui retira aussitôt cette accusation. Par la suite, Me Boro a émis des doutes sur la crédibilité des témoins. Comment se fait-il que certains témoins ne se souvenaient pas de certaines choses lors de l'enquête préliminaire, et que, des semaines plus tard, ils s'en souviennent tous et que leur version converge

miraculeusement, a demandé le plaideur?

Me Boro a ajouté que les témoins n'avaient pas le droit de communiquer entre eux, mais que leur version respective se retrouvait néanmoins dans les journaux le lendemain matin.

« La Couronne a tenté de salir la réputation de mon client en créant une atmosphère et en faisant des conjectures telle que le tribunal ne peut décider de l'affaire dans la sérénité », a argué l'avocat de la défense.

Une nouvelle vague de sida sur le Québec

MARIE-CLAUDE LORTIE

Le Dr Clément Olivier, président de la clinique Actuel, spécialisée dans les MTS et située à deux pas du « village gay » de Montréal, est bouleversé : depuis trois mois, il dépiste entre 25 et 40 nouveaux cas de sida par mois, alors que depuis 87, il n'en dépistait mensuellement jamais plus que trois.

Le docteur Olivier a confié ses inquiétudes lors d'un déjeuner-causerie tenu dans le cadre d'un congrès organisé par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, qui dure toute la semaine à Montréal et qui réunit plus de 400 omnipraticiens de toutes les régions du Québec.

Selon le médecin, le Québec est en train de vivre une deuxième vague de propagation du syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA) parce que l'importance du problème a diminué dans l'esprit des gens. « Les gens ont oublié ce que sont les vrais risques et ont de plus en plus de relations sexuelles non protégées. Aussi, les médias parlent beaucoup moins du problème », a-t-il déclaré.

Le docteur Olivier a aussi tenu à souligner qu'il avait remarqué une nette augmentation des cas de sida parmi les hétérosexuels, bien que la communauté homosexuelle mâle reste la plus touchée.

Comme les cliniques ont beaucoup de difficultés à faire admettre à l'hôpital les coûteux sidéens, les conséquences d'un tel renouveau dans la propagation de la maladie pourraient être très graves, a confié le médecin. « Les hôpitaux n'en veulent pas parce que cela crève leur budget », a-t-il lancé.

Les cinq médecins de la clinique Actuel voient un sidéen mourir à tous les dix jours. Pourtant, les traitements se sont beaucoup améliorés, a rapporté M. Olivier. Par exemple, il y a quelques années, un malade avait très peu de chance de survivre après deux pneumonies. Aujourd'hui, certains sidéens parviennent à en surmonter cinq.

Le médecin s'est aussi confié sur les affres du travail d'un omnipraticien œuvrant dans une clinique qui compte plus de 800 personnes séropositives au VIH dans sa clientèle. Selon lui, il reste beaucoup de travail à faire non seulement auprès des malades mais aussi auprès des médecins puisque la médecine est conçue dans le but de se battre pour la vie, pas pour préparer à la mort.

Les malades, quant à eux, sont en train de perdre espoir dans la recherche scientifique, a ajouté le médecin.

Il a aussi fait remarquer que ces observations sur la nouvelle vague de sida ne sont pas alarmistes mais, plutôt, simplement réalistes.

L'ACHAT DU SIÈCLE EN VIDÉO!!!

JVC HI-FI STEREO MTS



VHS Video RALENTI VARIABLE

6 têtes, décodeur stéréo MTS, syntonisateur, 181 canaux, 14 jours/8 programmes, circuit HQ, Hi Fi super effets, ralenti à vitesse variable

TRANSFORMEZ VOTRE SALON EN THÉÂTRE!!!

BONI EN MAGASIN
RABAIS 1099
\$300 999

6 TÊTES

799

CENTRE HI-FI

SUPER ENTREPÔT	MONTRÉAL	MONTRÉAL	MONTRÉAL	BROSSARD	REPENTIGNY
5950 METROPOLITAN EST (Sortie Lacordaire) 254-3800	10215 ST. LAURENT (près de Fleury) 387-6484	200 CREMAZIE OUEST (sortie St. Laurent) 385-1355	6260, ST-HUBERT (Face Mariette Clermont) 276-4654	6952, Sherbrooke Est (Près du métro Radisson) 259-3882	5705, Boul. Taschereau (Voisin C.M. Michaud) 445-5473
190, Notre-Dame (Face à MacDonalds) 581-0873					
LONGUEUIL	W. ISLAND	LA SALLE	CHOMEDEY	LAVAL	CHATEAUGUAY
3138 Chemin Chambly (Près de Roberval) 646-9805	3367 Montée des Sources (Plaza Centennial D.O.O.) 685-4332	7794, Boul. Newman 366-9922	806 Curé La Belle (Près de Notre Dame) 682-1377	404 Boul. des Laurentides (Pont Vieux) 662-1133	266, Boul. d'Anjou 692-0454
CHOMEDEY					
1285, Curé-Labello 682-4170					

SOLDE DE TAPIS PERSANS

LA PLUS IMPORTANTE VENTE DE L'ANNÉE

DANS TOUTES LES RÉGIONS DU CANADA, sous les auspices de l'H.A.M. d'IRAN MAIS SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE, NOUS VOUS OFFRONS QUELQUE CHOSE DE SPÉCIAL — VEUILLEZ CONTINUER À LIRE VOUS SONGEZ À ACHETER UNE CARPETTE — CHOISISSEZ UN TAPIS PERSAN CAR

- Le véritable tapis persan est le seul qui augmente de valeur et dure toute une vie, au contraire des tapis à motifs persans.
- Depuis 20 ans, nous nous sommes taillés une réputation auprès de nombreux clients satisfaits. Il vous suffit de leur en parler.
- Comparez les prix des tapis orientaux avec les prix courants des véritables tapis persans confectionnés en Iran et vous réaliserez que les prix sont presque identiques. Pourquoi acheter une imitation, alors que vous pouvez réaliser un excellent investissement en achetant une pièce d'origine.

TOUTS LES TAPIS EXPOSÉS SERONT VENDUS LORS DE NOTRE GRANDE LIQUIDATION D'AUTOMNE

Les tapis provenant d'expéditions antérieures seront vendus à très bas prix. Monsieur Ali Keshmiri, président de la compagnie, sera sur les lieux pour vous aider dans vos achats, les évaluations ou pour répondre à toute autre question. A l'heure actuelle, nous offrons la plus vaste sélection de tapis persans au Canada, entre autres:

- PLUS DE 40 TAPIS QUM EN SOIE, y compris tapis de passage 22"
- PLUS DE 50 des plus beaux tapis, qualité musée (Qum en duvet d'oie)
- PLUS DE 30 TAPIS, NAEIN, en partie en soie, jusqu'à grandeur d'une pièce
- PLUS DE 50 TAPIS KASHAN ET IMPERIAL TABRIZ

Grandeur: de 5 x 3' à 15 x 11'

- PLUS DE 50 TAPIS TABA TABRIZ, y compris tapis de passage jusqu'à 14 pieds de long.
- PLUS DE 50 TAPIS ARDABIL, grandeurs: de 5 x 3' à 9 x 12"
- PLUS DE 30 TAPIS ISFAHAN EN LAINE; DUVET D'OIE et soie
- PLUS DE 30 TAPIS MASHHAD, de 5 x 3' jusqu'à 12 x 18"

PLUS DE 100 TAPIS BELOUCH ET DES CENTAINES DE CARPETTES ET TAPIS PRODUITS PAR LES TRIBUS AINSI QUE DES TAPIS DE PASSAGE. PLUS DE 1000 AUTRES TAPIS ET CARPETTES INCLUANT ROYAL KERMAN SAROUK, JOSHEGHAN HERIZ ABADEN BIRJANO BAKHTIARY YALLEMAH BOUKHARA KAZK, ETC.

EN VENTE: les jeudi et vendredi 17 et 18 novembre de 10 à 22 heures

CES OFFRES ET LES OFFRES CI-DESSOUS NE SERONT PAS PROLONGÉES APRÈS CES DATES

Tapis persans d'origine 100% laine, limite 1 par famille

BELOUCH, env. 5 x 3' prix cour. 450\$	MANTENANT 245\$
ARDABIL, env. 5 x 7' prix cour. 950\$	MANTENANT 645\$
MASHHAD, env. 10 x 13' prix cour. 5800\$	MANTENANT 2985\$

En plus des réductions ci-dessus, nous vous offrons 10% de réduction supplémentaire sur présentation de cette annonce à nos représentants des ventes. L'expo-vente se déroulera au

VICTORIA HALL, WESTMOUNT
4626, Sherbrooke ouest
Une division de Keshmiri Holdings Co. Ltée

POUR SORTIR DE LA VILLE, NOUS VOUS DONNONS 79\$*

partir d'aujourd'hui, jusqu'au 18 décembre 1988, le tarif d'un séjour de deux nuits ou plus dans notre centre de villégiature est de 79\$* seulement par nuit; en plus, nous vous offrons le petit déjeuner gratuitement.

Ce n'est pas tout, vous recevrez également un coupon-rabais de 79\$ que vous pourrez utiliser lors de votre prochain séjour à forfait de cinq nuits.

Voici ce qui vous y attend: ski, natation, tennis, squash, bain tourbillon, sauna, salle de conditionnement physique, même un centre d'activités et de créativité pour les enfants. Vous pourrez visiter le pittoresque village de Saint-Sauveur et ses magnifiques restaurants et boutiques. Tout ceci dans l'un des plus beaux décors naturels au Canada. Seulement à 45 minutes au nord de Montréal.

Pour réserver, composer le 800-268-1133.

*Le nombre de chambres disponibles à ce tarif est limité. Réservez à l'avance. Obligation de payer deux nuits consécutives ou plus. Non valable pour les groupes. Coupon-rabais valable jusqu'au 31 décembre 1988.

Delta St-Sauveur
Vous apprécierez la différence Delta.
Saint-Sauveur des Monts, Québec

HÔTELS ET CENTRES DE VILLÉGIATURE DELTA: AÉROPORT DE VANCOUVER, VANCOUVER, WHISTLER, PENTICON, CALGARY, WINNIPEG, MISSISSAUGA, TORONTO, OTTAWA, SAINT-SAUVEUR, MONTRÉAL, SAINT-JOHN, HALIFAX, ORLANDO (FLORIDE).

Grève dans les cégeps: la récupération des jours perdus ne sera pas «bidon»

ANDRÉ PRATTE

une dizaine des cégeps touchés par la récente grève des étudiants. Ce sera le cas notamment aux cégeps du Vieux-Montréal, de Saint-Laurent, André-Laurendeau et Lionel-Groulx.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS), les collèges et les professeurs assurent que cette récupération des journées de cours perdues en raison de la grève ne sera pas une «récupération bidon».

«Après la grève étudiante de 1986, le collège avait décrété une prolongation en janvier, mais j'ai fini tous mes cours le 21 décembre. Du côté de l'administration, c'est toujours catégorique, mais les profs ne le font pas.»

Au cégep Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, l'association des étudiants affirme que ses membres boycotteront les cours que le collège compte donner au début de janvier. «Il y a moyen de comprimer la matière pour finir avant Noël», croit Nicolas Cazalais.

Le ministère exige

Le ministère de l'Enseignement supérieur exige qu'une session compte au moins 75 jours de cours. Neuf cégeps ont perdu 10 jours de cours ou plus en raison du débrayage de leurs étudiants. Pour satisfaire aux exigences du ministère, les collèges doivent reprendre chacune de ces journées.

Cela les force à prolonger jusqu'en janvier la session d'automne qui devait prendre fin entre le 15 et le 23 décembre. Selon les hypothèses à l'étude dans les différents cégeps, les cours reprendront dès le 5 janvier alors qu'à l'origine ils ne devaient reprendre qu'au milieu du mois.

La session d'automne prendra fin aux alentours du 10 janvier. Le début de la session d'hiver sera reporté au début du mois de février. L'année se terminera fin mai, début juin, plutôt qu'à la mi-mai.

Le MESS examinera les calendriers scolaires modifiés des cégeps pour s'assurer qu'on y a bien prévu 75 jours de cours. Mais il ne vérifiera pas si des cours sont réellement donnés pendant la prolongation: «C'est la responsabilité des établissements de s'assurer que les objectifs des programmes sont atteints», a expliqué hier à La Presse le directeur général de l'enseignement collégial M. Jacques Lanoux.

Il y aura des cours

Les directions des cégeps assurent qu'il y aura bel et bien des cours début janvier. Dans l'éventualité où un professeur négocierait un aménagement différent avec ses élèves, il devra le soumettre à la direction.

«Nous faisons des tournées pour vérifier la présence des professeurs aux cours. S'ils ne sont pas en classe lors de la prolongation, nous appliquerons la convention collective», a déclaré le directeur général du cégep Lionel-Groulx M. André Turcotte.

Cela n'exclut pas que la direction puisse accepter certains accommodements. «Même lorsqu'il n'y a pas de grève, un professeur peut décider qu'il n'y aura pas de cours pendant les deux dernières semaines de la session et que les étudiants feront plutôt un travail», souligne le secrétaire général du cégep André-Laurendeau, M. Jean Desjardins. «Mais la très grande majorité des professeurs et des étudiants seront là au début de janvier.»

Dans les syndicats d'enseignants, on fait remarquer que certains professeurs tiennent mordicus à récupérer tous les cours perdus, tandis que d'autres estiment pouvoir comprimer leur matière et ne pas donner de cours durant la prolongation. Ces derniers donnent généralement à leurs étudiants un travail de recherche, et restent disponibles pour les aider pendant la période de prolongation.

«L'étudiant qui travaille plus vite peut avoir tout terminé avant les Fêtes», admet un professeur.

Impact momentané

Quoiqu'il en soit, les professeurs sont catégoriques: la formation des étudiants n'est pas affectée. «Une grève a un impact momentané, mais ça peut se récupérer facilement», estime M. Jacques Mercier, professeur au cégep du Vieux-Montréal.

Quant aux étudiants qui planifient de boycotter la prolongation, le directeur des services pédagogiques du cégep de Saint-Laurent, M. Serge Racicot, affirme: «Si les étudiants contestent à nouveau, ils mettront leur session en danger.»

Pierre Foglia



Le reel du ramasseur

On appelait ça un chiffonnier quand j'étais petit. Il y en avait un pas loin de chez nous dont la cour était pleine de ferrailles rouillées et de toutes sortes de cochonneries. J'allais parfois lui porter la peau d'un lapin que nous venions de tuer. J'avais très peur d'entrer chez lui. C'était comme entrer dans le repaire de l'ogre. Un incroyable fouillis d'objets, de boîtes, de meubles entassés jusqu'au plafond... Je me demandais toujours où il mangeait, où il dormait. Il me tendait une pièce pour la peau du lapin, mais je faisais bien attention de ne pas entrer en contact avec sa main. Le bruit courait qu'il ne se lavait jamais. On disait aussi qu'il était riche. Et bien sûr qu'il mangeait les petits enfants comme tous les orques.

On appelait ça un chiffonnier quand j'étais petit. Ici, on dirait plutôt un ramasseur. Bien sûr qu'il y en a encore, il y en aura toujours. Ce n'est pas un métier, c'est un état. On ne devient pas ramasseur, on naît comme ça... Je vous raconte aujourd'hui l'histoire de l'un d'eux, dont on a beaucoup parlé cet automne dans mon coin. Il en a même été question dans les journaux locaux et à la télé. Mais je ne répéterai ni les noms, ni les lieux. D'autres l'ont déjà fait et la chicane s'apaise à peine. Je ne voudrais pas la relancer, exprès... Tiens, faites donc comme si ce n'était pas vrai ce que je vous raconte là. Savez, des fois vous me demandez, l'air soupçonneux: «C'tu vrai ton histoire?». Ça me met en crise, pouvez pas savoir. Mais aujourd'hui, c'est moi qui vous le demande, faites donc comme si c'était un conte. Un reel. Le reel du ramasseur...

C'est donc l'histoire d'un ramasseur qui ramassait des vieux réfrigérateurs, des minounes, un camion qui lui servait de remise à bois, des vieilles machines agricoles, des ruches, et toutes sortes d'autres trucs et de machins qu'il entassait sur son terrain où s'ébattaient une quinzaine de vaches et où se dressait aussi la cabane qui l'abritait.

Ses voisins immédiats — et presque tous les habitants du village — étaient furieux de ce grand débarras qui offensaient leur vue. Ils prièrent cent fois le ramasseur de faire le ménage sur son terrain. Chaque fois le ramasseur leur répondait: «Je suis chez moi, je paie mes taxes, foutez-moi la paix». On vit dans son entêtement de la malice, pire, le parti pris de mal faire, pure méchanceté de sa part, désir de se venger d'on ne savait trop quoi...

Et la rumeur de grandir en même temps que le ressentiment. La même rumeur que pour le chiffonnier de mon enfance, la même rumeur qui suit les ramasseurs n'importe où dans le monde: qu'ils sont sales et méchants. Et riches. Et qu'ils mangent peut-être les petits enfants...

Tout cela pour un malentendu. Sait-on seulement pourquoi les ramasseurs ramassent? C'est pourtant simple: par avarice, par peur malade de manquer. Les ramasseurs sont des maîtres récupérateurs: ils voient briller des trésors dans les dépotoirs. Ils n'hallucinent pas tout à fait d'ailleurs, on jette tant de choses...

Le ramasseur est un obsédé de l'économie. C'est sûrement vrai qu'il est riche, il épargne assez pour cela. Il rogne sur tout, y compris le minimum vital. Il se fout bien des apparences, il se fout bien d'avoir l'air du diable, de passer pour un original...

Bien sûr qu'il est sale, toujours à fouiller dans ses vieilleries rouillées. Méchant peut-être pas, mais sûrement un peu sorniois: on finit par le devenir quand on reçoit des pierres tout le temps...

Le malentendu, c'est qu'on traite le ramasseur en délinquant en lui disant d'ôter ses cochonneries du chemin. Et lui réagit comme un avare auquel on voudrait voler son bien: il sort son fusil.

Il n'était pas chargé. Mais ça fait rien, les flics ont quand même mis le ramasseur en prison. Trois jours. Le temps de nettoyer son terrain. Ils ont foutu la cabane à terre. Il ont tout ramassé, tout ratissé. Ils ont laissé juste les vaches...

Je résume bien sûr une très longue histoire. À la campagne, les choses couvent longtemps avant d'arriver, et quand elles finissent par arriver on s'étonne souvent de leur violence. On oublie qu'elles ont mijoté des années sous la braise des ragots et des rancoeurs...

Ça faisait dix ans qu'on demandait au ramasseur de faire le ménage dans ses trésors rouillés. Sinon... «Sinon quoi?» répondait le ramasseur en les regardant dans les yeux. On en avait un peu peur, pour tout dire. Sait-on jamais avec les originaux?

C'est alors qu'est arrivé le sauveur. Ou le pigeon, c'est selon. Un homme d'affaires de Montréal. Il a acheté la manière de manoir qui fait face au terrain du ramasseur. Il a essayé de discuter avec. Gentiment. Il lui a fait toute sortes de propositions sauf la bonne: l'argent! Dans le village, on le regardait aller, on l'attendait au tournant, on l'a flatté un peu comme on fait à la campagne, à rebrousse-poil: «C'tu de valeur, une si belle propriété avec une dump en face...» Fort de ces encouragements, l'homme de la ville a déposé une plainte, en bonne forme. La municipalité attendait juste ça...

La justice a suivi son cours. Lentement comme d'habitude. D'abord une mise en demeure que le ramasseur a ignoré. Six mois plus tard, jugement de la Cour supérieure. Nouveau délai de 15 jours. Finalement, les huissiers sont arrivés avec les flics et les bulldozers et les dix roues...

C'est les voisins qui se frottaient les mains! Et avec eux, plus ou moins, tout le village... Ça, c'était en septembre. Mais en octobre, le vent a tourné. Dans les journaux locaux, des voix se sont élevées pour dire que peut-être on y était allé un peu fort. Nettoyer le terrain bon, mais tout raser? La cabane et tout? Sans compter que le village présentait au ramasseur la facture de l'opération: \$19 000! N'était-ce pas exagérer un peu? Et les droits de la personne? Et le droit à la différence?...

Le vent tournait et les voisins — et le village derrière eux — se firent plus discrets... Après tout, ce n'était pas eux. C'était l'homme de la ville qui avait «actionné» le ramasseur...

Il y eut même des lettres dans le journal local pour présenter le ramasseur comme un pauvre fermier écrasé par un grand méchant citadin...

Tout le monde dans cette histoire joue un rôle, sauf, peut-être, justement, le citadin. Son idée de la campagne lui, c'est pas de la tôle, ni des vieux réfrigérateurs, ni des vieilles minounes. Son idée de la campagne, c'est des grands boeufs dans une étable...

C'est plein de bon sens comme idée, je dis pas. Ce qui m'ennuie moi là-dedans, c'est quand les idées deviennent des lois... avec des flics derrière. Et des bulldozers.

MÉDECINE CHINOISE ET ACUPUNCTURE

Un cours intensif d'acupuncture/herbologie débutera le 29 novembre 1988 et aura lieu tous les mardis de 19 h à 22 h.

L'ORDRE DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC est un organisme important dans le domaine de la médecine chinoise en Amérique du Nord dont le diplôme est reconnu par le ministère de la Santé, département de la médecine chinoise, république de Chine (grade CMD).

Informations: 288-2871

COLLÈGE DE MÉDECINE CHINOISE & CULTURELLE
3565, rue Berri, Suite 230, Montréal

RÉSIDENCE MONACO

À la Résidence MONACO, on a bien compris que le choix d'aller vivre dans une résidence pour retraités et semi-retraités représente une décision importante dans votre vie. C'est précisément pour cela que nous vous offrons un choix complet d'options grâce aux trois phases de notre complexe intégré.

MONACO I

L'option "liberté", pour un forfait complet de services sans supplément, incluant trois repas par jour, ménage quotidien, changement de literie, etc.

MONACO II

L'option "autonomie", avec des appartements luxueux totalement équipés et un accès facultatif aux services de repas et d'entretien quotidien.

MONACO III

L'option "soins", offrira tous les services professionnels attentifs requis par les personnes dont l'autonomie est plus restreinte.

Même si vos conditions de vie changent ou si votre état de santé exige des soins spécialisés, vous obtiendrez toujours les services qui vous conviennent au complexe Résidence MONACO. C'est bon de se sentir en confiance et de savoir que l'on n'aura jamais à se séparer des êtres qui nous sont chers... à la Résidence MONACO.

Un aperçu des "extras MONACO"

Compris dans votre loyer:
Gardiens de sécurité 24 heures par jour
Service d'infirmière 24 heures par jour
Services religieux et bancaires
Minibus vers les centres d'achats
Salle à manger avec vue panoramique
Et plusieurs autres...

Pour personnes de 55 ans et plus

Adresse:
Coin Timmins et Alexis-Nihon,
Ville Saint-Laurent.

Téléphone:
333-6060

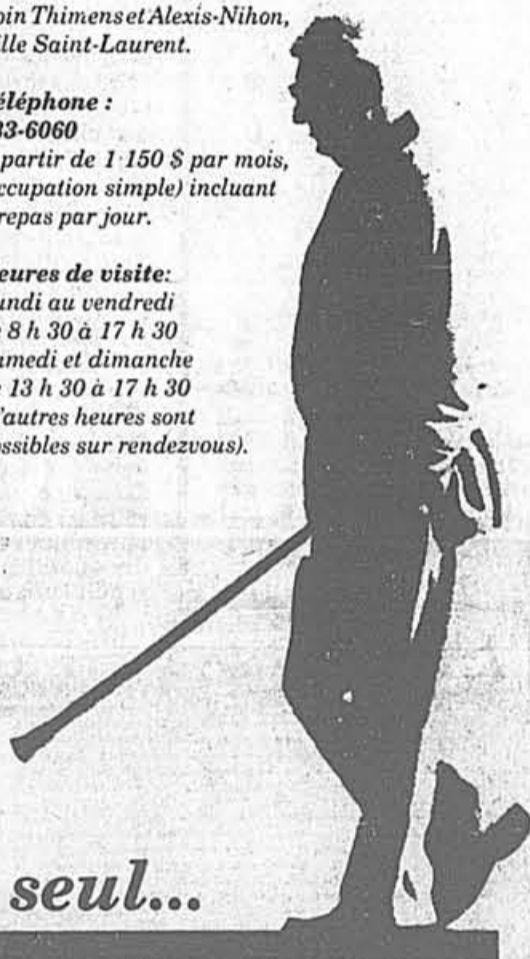
À partir de 1 150 \$ par mois,
(occupation simple) incluant
3 repas par jour.

Heures de visite:

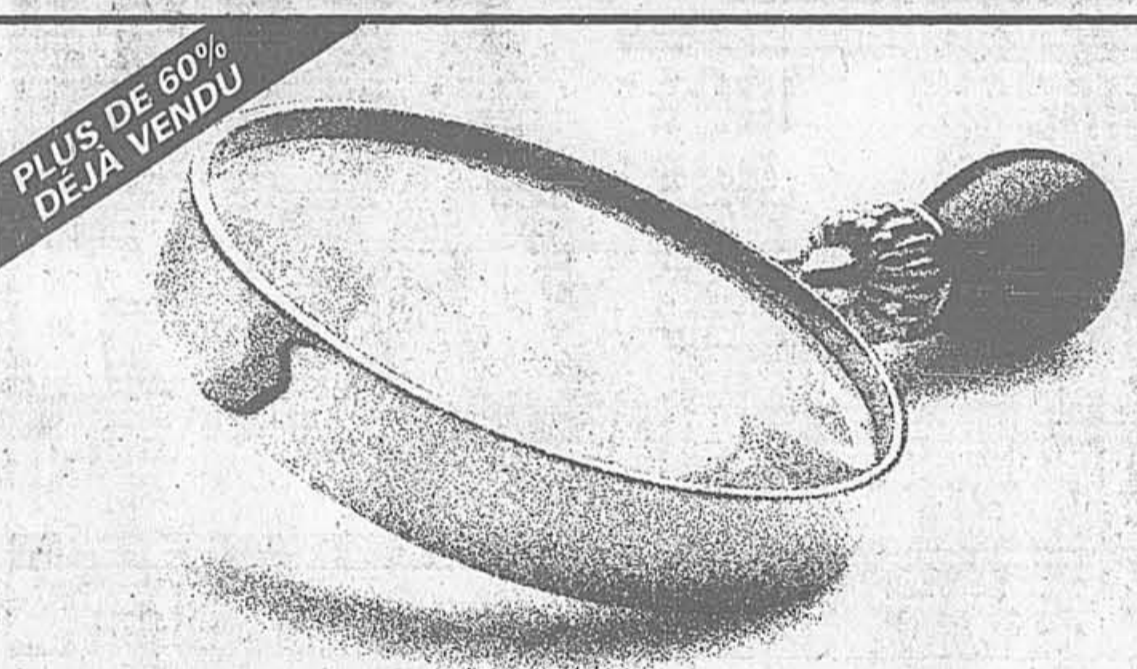
Lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h 30

Samedi et dimanche
de 13 h 30 à 17 h 30

(d'autres heures sont
possibles sur rendez-vous).



Pour ne plus être seul...



Regardez-y d'aussi près que vous voulez.

Une résidence dans la Phase VI du Sanctuaire du Mont-Royal est l'un des meilleurs investissements de l'heure.

Regardez d'abord la vue spectaculaire qu'offre la Phase VI maintenant en réalisation, le mode de vie du Sanctuaire, la grande superficie des résidences, le design et la qualité des finis...

Puis regardez d'un peu plus près, lors d'une visite, tous les détails qui rendent chaque résidence si attrayante...

Vous ne vous trompez pas: 244 000\$ et + pour 2 ch. à coucher et 263 500\$ et + pour 3 ch. à coucher, c'est présentement l'un des meilleurs investissements.

Et à l'heure actuelle, le choix est grand. Mais ne vous étonnez pas que les résidences de la Phase VI trouvent preneurs rapidement.

le sanctuaire du mont-royal
LE MODE DE VIE D'AUJOURD'HUI

PHASE VI EN RÉALISATION MAINTENANT EN VENTE
CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT.
BUREAU DE VENTE: 6100, CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000.
DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.

2 CH. À COUCHER 244 000\$ +
3 CH. À COUCHER 263 500\$ +
PENTHOUSES 469 000\$ +

Le chandelier

Quelle belle découverte!

Menu classique
Menu création
825, rue Côte Vertu
à l'ouest de l'autoroute des Laurentides
Ville Saint-Laurent
Pour réservations: 748-5800
Stationnement gratuit

VOILÀ QU'ARRIVE L'HOMME DE GLACE...

ET QUE PAR BONHEUR S'ENVOLE USAIR.

USAir offre une solution à toute personne qui préfère jouer avec des bâtons de golf plutôt qu'avec un râteau, porter un maillot de bain plutôt qu'un chandail ou voir un coucher de soleil sur la mer plutôt que du givre sur son pare-brise.

Voilà le moment de profiter de nos tarifs réduits préhiver pour vous envoler vers les chauds climats de la Floride ou de la Californie à partir de l'aéroport international de Montréal.

Il vous suffit de vous mettre en contact avec votre agent de voyage ou d'appeler USAir au (514)871-0017, ou encore notre numéro sans frais 1(800)428-4322. Car la meilleure façon d'éviter l'homme de glace, c'est tout simplement de ne pas être là lorsqu'il arrive.

Les tarifs réduits aller-retour préhiver d'USAir
vers la Floride et la Californie

Floride		Californie	
Ft. Lauderdale	\$270 ⁶⁵	Los Angeles	\$503 ⁸⁵
Orlando	\$281 ⁶⁵	San Francisco	\$503 ⁸⁵
Tampa	\$259 ⁶⁵		
West Palm Beach	\$281 ⁶⁵		

USAIR

CONDITIONS APPLICABLES AUX TARIFS RÉDUITS USAIR : Les tarifs sont indiqués en dollars canadiens et comprennent toutes les taxes applicables. Les tarifs indiqués sont applicables à un voyage aller-retour. L'achat d'un billet aller-retour est nécessaire. Le nombre de places à ces tarifs est limité et ces tarifs peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols tous les jours. Les billets sont remboursables en partie et ne peuvent être échangés. Les billets à ces tarifs doivent être achetés au moins 7 jours à l'avance et, dans certains cas, ils doivent être achetés jusqu'à 30 jours à l'avance. L'achat des billets peut être exigé au moins 7 jours après les réservations. Un séjour minimal/maximal est exigé. Des restrictions sont applicables quant au jour de la semaine et l'heure de la journée auxquels s'effectue le voyage. Les voyages à toutes les destinations de la Floride doivent débuter le 11/27/88 et doivent se terminer le 12/27/88. Tous les tarifs peuvent être modifiés sans préavis. Appelez votre agent de voyage ou USAir pour obtenir de plus amples renseignements.

17/11/88

Projet de loi interdisant les détecteurs de radar

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La vente ou la location des détecteurs de radar sera interdite après l'adoption du projet de loi déposé à l'Assemblée nationale et qui modifie le Code de la sécurité routière.

Nul ne pourra introduire de quelque façon que ce soit un détecteur de radar de vitesse dans un véhicule routier, prévoit le projet de loi 77, qui doit être adopté avant la fin de l'année.

Le contrevenant est passible d'une amende de \$300 comme le prévoit le Code de sécurité routière qui interdit déjà l'utilisation d'un tel appareil.

Le projet de loi de seulement 18 articles apporte par ailleurs quelques modifications aux conditions d'émission des permis de conduire. Il abolit la limite d'âge pour obtenir ou conserver la classe de permis autorisant la conduite d'un véhicule de commerce.

Le projet de loi prolonge aussi pour une période d'au plus deux ans le moratoire existant sur les permis d'écoles de conduite.

Le projet de loi prévoit d'autre part qu'un conducteur ou un

transporteur ne pourra dépasser le nombre d'heures autorisé ni les normes, conditions et modalités reliées à cette autorisation.

Il prévoit qu'un agent de la paix pourra retirer le permis de conduire à un conducteur qui a dépassé le nombre d'heures et prendre possession de son véhicule pour une période correspondant au nombre d'heures de repos prescrit par règlement.

En mars dernier, les ministres des Transports du Canada ont signé un protocole adoptant le Code canadien de sécurité routière.

L'une des nombreuses normes contenues dans ce protocole prévoit que le nombre d'heures travaillées ne devra pas dépasser 60 heures par période de sept jours consécutifs ni dépasser 70 heures par période de huit jours consécutifs. Il faut aussi prévoir une période de repos d'au moins huit heures par période de 48 heures.

Le ministre des Transports Marc-Yvan Côté avait expliqué, le printemps dernier, que les 79,210 camions lourds - de plus de 3,000 kilogrammes - du Québec avaient été impliqués en 1987 dans 47,626 accidents, ce qui représentait une augmentation de 3,6 pour cent par rapport à 1986.

Tours Mirabel réclame \$26 000 à une de ses clientes trop critique

YVES BOISVERT

■ L'agence Tours Mirabel, qui vend des forfaits de voyage, réclame \$26 000 d'une de ses anciennes clientes pour l'avoir dénoncée un peu trop vertement à son goût.

En janvier 1988, une certaine Joan avait recours aux services de Tours Mirabel pour s'offrir un voyage en République Dominicaine. Le forfait comprenait transport aérien, hébergement, repas, consommations et autres services pour une semaine.

Or, la voyageuse s'est trouvée fort insatisfaite de son expérience dans les Caraïbes. Elle envoya donc une plainte écrite à Tours Mirabel et, en même temps, à un chroniqueur en consommation du quotidien *The Gazette*, qui rendit l'affaire publique.

La compagnie, affirme la requête, aurait alors fait parvenir à sa cliente un chèque de \$200 «dans le seul but de montrer sa bonne foi et afin de solutionner le litige». La cliente refusa ce règlement et intenta une poursuite devant la Cour des petites créances contre Tours Mirabel, cause qui serait toujours pendante.

Critiques

Mais la cliente accorda une entrevue, en septembre, à un journaliste de la chaîne de télévision CFCF, se permettant, estime la poursuivante, «des commentaires gratuits»... qui auraient coûté cher à Tours Mirabel. Celle-ci estime que sa cliente a «intentionnellement» et «malicieusement» nui à sa bonne réputation et qu'une baisse de ses ventes est à prévoir.



Elle se démarque. Elle se remarque.

Voici la toute nouvelle Jetta Flair. Elle ne voudrait surtout pas passer inaperçue.

Un vrai petit bijou de conception allemande, superbement équipé. Direction assistée pour la précision.

Roues sport en alliage et pneus

radiaux ceinturés d'acier pour l'allure. Becquets pour l'aérodynamisme.

Volant sport et toit coulissant pour la sensation. Un choix de quatre super coupleurs à faire tourner les têtes.

Et pour ajouter au look, d'élégantes bandes décoratives.

Qui conduit la Jetta Flair? D'un seul coup d'oeil, on a compris. Quelqu'un qui aime du différent au bout des doigts.

Mais aussi quelqu'un qui sait compter. Commandées à la carte, toutes ces options auraient coûté beaucoup plus cher. La Jetta Flair est une affaire.

Abordable et remarquable. Votre Jetta Flair vous attend chez votre concessionnaire.

Venez vite vous démarquer.



Jetta Flair
ÉDITION SPÉCIALE

TÊTES D'AFFICHE



Guy Pinard

Sœur Gabrielle Noël parlera de Marie de l'Incarnation ce soir à 19 h 30, en l'église Sainte-Marie. Renseignements: 254-8750.

L'anthropologue **Pierre Beauchage** parlera de l'impact des religions sur les structures politiques et sociales du Tiers-Monde ce soir à 19 h 30, au Caf'Tiers, 4837, avenue du Parc. Renseignements: 270-5336.

Pierre Bourgault, professeur et animateur de radio, notre confrère **Lysiane Gagnon**, de *La Presse*, et **Andrée Ruffo**, juge au Tribunal de la jeunesse, seront les conférenciers lors du colloque national sur l'éducation en milieu défavorisé, qui se poursuit jusqu'à samedi à la polyvalente Sainte-Henri. Renseignements: 384-1830, poste 133.

Parents et enfants sont conviés au Salon des étrennes, qui aura lieu du 17 au 20 novembre à la bibliothèque municipale de Saint-Léonard. Parmi les personnalités invitées, on remarque **Sœur Monique Chevrier**, qui livrera ses petits secrets culinaires. Renseignements: 328-8422.

Michel Fournelle, président des hôtels F.L. Limitée et président du Conseil d'administration de l'Institut de l'hôtellerie, sera le conférencier le 29 novembre, au centre des congrès de Laval, à l'invitation de la section de Laval de la Fédération de l'informatique du Québec. Renseignements: 661-3992.



Paul-André Crépeau, directeur du Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec de l'Université McGill, présentera à leurs parrains la version anglaise du premier tome du dictionnaire de droit privé québécois, ainsi que les lexiques anglais/français-français/anglais demain à 16 h 30, au 3647, rue Peel, en présence de **Robert Kouri**, président du comité de rédaction anglaise. **Me Anne-**

Marie Trahan, sous-ministre associée au ministère de la Justice du Canada et présidente du Programme national pour l'administration de la justice dans les deux langues officielles du Canada, **Alain Landry**, sous-secrétaire d'État du Canada, et **Pierre Laporte**, président de l'Office de la langue française du Québec, agiront comme parrains. Renseignements: 398-3546.

Denys Cloutier, sa femme **Reine** et **Régis Hervé** procéderont demain à 17 h, à l'inauguration officielle du nouveau complexe «Condauberges des Falaises», érigé à proximité de l'auberge des Falaises, à Pointe-au-Pic. La capacité d'hébergement a été portée de 12 à 48 chambres. Renseignements: (418) 665-3731.

Les Éditions Saint-Martin procéderont demain à 18 h, à l'hôtel Bonaventure Hilton International, au lancement de *A micro ouvert*, livre dans lequel l'auteur reprend ses meilleures entrevues.

Jean Roger, **Margot Lefebvre**, **Les Tune-Up Boys** et plusieurs autres seront les vedettes d'une soirée de type «Casa Loma» demain au 7905, rue San Francisco, à Brossard. Les profits iront au Club Lion de Brossard. Renseignements: 466-7211.

Les amateurs d'arts divers pourront apprécier les travaux de plus de 20 métiers d'arts différents demain et samedi, au 50, avenue Westminster sud, à Montréal-Ouest. On pourra notamment y apprécier les vitraux de **Véronique Belzil-Boucher**, les masques d'**Heather O'Reilly** et les arbres en cuivre de **Michel Tardif**.

Le Théâtre Populaire du Québec procédera récemment à l'élection de son conseil d'administration, qui est formé des personnes suivantes: **Marie-Christine Laberge Papillon**, présidente; **François Roberge**, vice-président; **Thérèse Lagacé**, secrétaire; **Yvan Simard**, trésorier;

Louise Boutin, **Françoise Desbiens**, **Etienne Dubreuil**, **Michel Dufour**, **Sylvain Gagné**, **Jean-Pierre Hogues**, **Michèle Labrèche Larouche**, **Marcelle Laporte**, **Jean-Pierre Lussier** et **Guy Parent**, administrateurs.

Le vernissage des toiles et des sculptures du peintre-sculpteur **Dapila** aura lieu dimanche à 14 h, à la galerie Pink. Renseignements: 935-9851.

principal de l'Université de Montréal. Renseignements: 343-6394.

Michel Malis, directeur général d'Air France au Canada, présidera le 6^e Concours international des jeunes créateurs de mode, qui aura lieu mardi à 19 h 30, aux Cours Mont-Royal, sous le haut patronage de **Philippe Husson**, ambassadeur de France au Canada. Les 10 gagnants dont les noms seront dévoilés ce soir-là représenteront le Canada à la finale qui aura lieu à Paris, en décembre. Pas moins de 14 pays seront alors de la partie.

René Lacourse sera à la direction des Disciples de Massenet lors du concert qui marquera le 60^e anniversaire de fondation de ce chœur de chant samedi à 20 h 30, au sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs. **Odile Fay** et **Thérèse Guérard** seront les solistes. Entrée libre, mais laissez-passer requis, que l'on peut se procurer chez Archambault Musique, 500, rue Sainte-Catherine est.

Clifford Lincoln, ministre de l'Environnement du Québec, sera le conférencier lors du dîner-bénéfice organisé au profit de la Fondation québécoise de la recherche sur l'eau. Présidé par **François Sénécal-Tremblay**, président et chef de la direction de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Limitée, ce dîner aura lieu lundi à 19 h, à l'hôtel Le Centre Sheraton. Renseignements: 874-3700.

Pierre Péladeau, président et chef de la direction de Québecor, sera le conférencier mardi à 18 h, au 6010, boulevard des Grandes-Prairies, à Saint-Léonard, lors du dîner-causerie de l'Association des gens d'affaires et professionnels italo-canadiens Inc., présidée par **Raymond Massi**. Placée sous la responsabilité de **Nick Franceschini**, cette soirée permettra au comité des sélections présidé par **Louis Belana** de remettre 38 bourses d'études à autant d'universitaires méritants. Renseignements: 254-4929.

À SAMEDI

Le lauréat du Prix Denis Lazure pour 1988 est le populaire animateur de télévision **Gaston L'Heureux**. Ce dernier a reçu son prix des mains d'**Albert Langlois**, président du Regroupement des aveugles et ambylopes du Québec, section Montréal.

Le *Journal Bell*, journal d'entreprise des affaires publiques de la région du Québec chez Bell Canada, vient de se donner une nouvelle toilette. Ce journal est dirigé par **Pierre Marion**, rédacteur en chef, et **Claire Pelletier**, rédactrice.

La Pinsonnière, le plus petit établissement hôtelier du Québec à obtenir la cote «4 diamants» distribuée par l'Automobile Association, célèbre cette année son 10^e anniversaire. Cette auberge de Cap-à-l'Aigle est dirigée par **Jeanine** et **Jean Authier**.

John A. MacPherson, professeur de littérature anglaise à l'Université Saint-François-Xavier, en Nouvelle-Écosse, accède récemment à la présidence de l'Association canadienne de l'Ordre souverain et militaire de Malte. Quatre personnes de la région de Montréal occupent un poste au sein de l'association: **Jules O. Deschênes**, trésorier honoraire et vice-président régional; **M^{re} Emile Colas**, maître des cérémonies; **William Wilson**, membre du conseil; et **M^{re} Jacques Viau**, président sortant.

Yves Bériault, vice-président du Conseil des arts de la CUM, rendra public aujourd'hui à 11 h, à la Place des Arts, le rapport relatif au rôle et à l'avenir du conseil.

Serge Lemoyne rencontrera ses amateurs cet après-midi à 17 h, à la galerie de l'UQAM, dans le cadre de l'exposition qui lui est consacrée. Renseignements: 282-8421.



VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE EN TROIS SÉANCES

TABLEAUX, MEUBLES, PORCELAINES, ARGENTERIE, OBJETS DE COLLECTION EXCEPTIONNELLE COLLECTION DE GRAVURES CANADIENNES

EXPOSITION
Jeudi 17 novembre de 10 h à 21 h
Vendredi 18 novembre de 10 h à 21 h
Samedi 19 novembre de 10 h à 17 h

VENTE
Mardi 22 novembre à 19 h 30
Mercredi 23 novembre à 19 h 30
Jeudi 24 novembre à 19 h 30
— Gravures «Canadiennes»



CORNELIUS KRIEGHOFF — «Place d'Armes à Montréal»
Lithographie en couleur par A. Borum

GRAVURES «CANADIENNES» — Importante collection privée de gravures canadiennes des 18^e et 19^e siècles. Plusieurs artistes de renom figurent dans cette collection: **Cornelius Krieghoff** — **George Heriot** — **Richard Short** — **Lord Charles Beauclerk** — **Robert Sproule** — **James Duncan** — **Coke Smyth** — **William Peschey**, **A. Bourne**, etc.

MEUBLES — Collection d'armoires, tables, commodes, tables de toilette antiques en pin canadien — Mobilier de salle à manger **Malcolm** de 9 pièces en acajou sculpté — Ensemble de salon de 5 pièces style Louis XVI — Ensemble de salon de 4 pièces style Louis XV — Secrétaire-bibliothèque en acajou — Récamier antique en acajou — Horloge de parquet antique en acajou marqueté — Mobilier de chambre à coucher, table de centre, armoire, chaises style victorien — Vitrine anglaise en acajou marqueté — Socles chinois en bois sculpté — Mobilier de salle à manger de 9 pièces en chêne sculpté — Table de jeu antique en acajou — Lustres, miroirs, etc.

ACCESSOIRES — Service à thé et café de 5 pièces en argent contrôlé **William IV** — Service de table de 75 pièces en porcelaine de Limoges — Autre service de table de 77 pièces en porcelaine de Limoges — Paire d'urnes en porcelaine de Sèvres avec couvercle — Vase en verre **Gallé** — Service à thé et café de 4 pièces en argent contrôlé anglais — Ensemble de 6 verres à vin **Lalique** — Service à thé de 3 pièces en porcelaine **Royal Crown Derby** — Paire d'aiguillères en porcelaine **Royal Crown Derby** — Plateau à deux poignées en argent **Birks** — Verrerie de 40 pièces en cristal **Stuart** — Brûleur d'encens chinois en jade blanc sculpté — Coffret à musique antique en acajou sculpté — Socle en marbre et lampe — Sculptures chinoises en stéatite, sculptures en ivoire, plaque en porcelaine, lampe **Moorescroft** et autres, Jardinières, etc.

ART CANADIEN ET INTERNATIONAL — Huiles, aquarelles, gravures, dessins: **Frederick Coburn** — **Ralph Burton** — **Graham Norwell** — **Louis Icart** — **René Gagnon** — **Gordon Marich** — **William Brymner** — **Claude Rollin** — **Rita Mount** — **Jean-Paul Ladouceur** — **Sydney Berne** — **Albéric Joly** — **Blanche Bolduc** — **Fernand Labelle** — **M.A. Sutor-Côté** — **Charles A. Platt** — **A. Faniel** — **A.S. Scott** — **William Oldham, Jr.**, etc.

BIJOUX — Garniture de cheminée française de 3 pièces en porcelaine et bronze — Horloge de cheminée en marbre — Montres-bracelets et montres de gousset antiques pour hommes — Vaste choix de bijoux antiques et modernes, bagues, broches, bracelets, perles, etc.

TAPIS D'ORIENT — Hereke turc — Ispahan — Afshar — Ushak — Tabriz — Kurdistan, etc.

Catalogue disponible à notre galerie.

8290, Devonshire, Montréal H4P 2P7
Téléphone: (514) 345-0571

3 JOURS SEULEMENT jeudi, vendredi, samedi

OFFRE SPECIALE

SPÉCIAL DE RABAIS
PLUS DE 50% DE RABAIS SUR MATELAS BEAUTYREST DE SIMMONS

300 modèles de lits disponibles

PREMIERS ARRIVÉS PREMIERS SERVIS

● LITS DE LAITON
● LITS DE FER
● CANAPÉS-LITS
● MEUBLES ARTISANAUX
● ARMOIRES ● MATELAS

● AUCUN ACOMPTE
● AUCUN PAIEMENT
Aucun intérêt avant février 1989*

SUPER-AUBAINE
Lits de démonstration
jusqu'à 55% DE RABAIS

LITS ROMANTIQUES
5161, av. du Parc (près av. Laurier), Montréal
Tél.: 270-1214

*Sur approbation du crédit, achat minimum de 500\$.



UN NOËL UNIQUEMENT Mappins

À VOUS COUPER LE SOUFFLE.
BAGUE DE NOËL AVEC DIAMANT
Valeur certifiée
895\$

OFFERTE À UN PRIX BEAUCOUP PLUS BAS QUE SA VALEUR ÉVALUÉE.

La joie de donner, le bonheur de recevoir. Notre bague Édition Limitée vous offre un superbe diamant de coupe marquise combiné à plusieurs diamants brillants. Pour un poids total de un demi carat disposé sur une monture en or 14 K. La bague qui fera de ses rêves de Noël une réalité. De Mappins.

Le choix peut varier selon le magasin. Renseignez-vous sur le programme de Crédit Mappins ou sur notre Plan "mise de côté" exclusif.

1000, rue Sainte-Catherine Ouest 866-7431
Centre d'achats Fairview 694-3355

Place Vertu 332-6320
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke 562-1583

Les micro-polluants ne menacent pas encore nos eaux potables

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUEBEC

Les eaux potables de plusieurs villes du Québec contiennent des micro-polluants mais en quantités tellement infimes qu'ils sont à peine décelables par analyses scientifiques.

Telle est la conclusion que le Dr Pierre Ayotte, du ministère québécois de l'Environnement, a rendu publique hier au colloque de formation en santé environnementale tenu à Québec.

En mai 1985, le ministère instaurait un système de mesure de

la présence des micro-polluants dans le système d'aqueduc de 19 villes (dont Montréal) qui traitaient leur eau de consommation.

Trois ans plus tard, les analyses de l'eau indiquent qu'on a retrouvé dans ces eaux de très faibles traces de micro-polluants, voisins du seuil de détection des méthodes analytiques. Il s'agit de quantités ne dépassant pas un microgramme par litre d'eau.

M. Ayotte a signalé toutefois une exception pour les trihalométhanes, dont certaines concentrations atteignaient jusqu'à 215 microgrammes par litre. Ce produit naît de l'addition de chlore dans l'eau pour la purifier.

Cette présence de trihalométhanes «nécessiterait une surveillance accrue des processus de chloration de l'eau et l'apport de correctifs aux méthodes de traitement de l'eau potable», a affirmé le Dr Ayotte.

Mais il ne faut pas exagérer ce problème. D'une part, la norme du règlement québécois sur l'eau potable tolère jusqu'à 350 microgrammes par litre.

De plus, la consommation d'eau potable ne représente qu'un pour cent de toutes les expositions à ce produit.

On peut réduire la présence de ce produit dans l'eau de consom-

mation en ajoutant le chlore plus tard, lors du processus de traitement de l'eau, a suggéré le spécialiste du ministère de l'Environnement.

Quant aux autres micro-polluants, leur présence est à peine perceptible à l'analyse scientifique de l'eau, a signalé le Dr Ayotte.

On a vérifié notamment la présence d'hydrocarbures aromatiques polychlorés (HAP), d'in-

secticides organo-chlorés, d'herbicides comme ceux de la famille des triazines ou des acides aryloxy.

Dans tous les cas, les concentrations relevées dans les analyses étaient presque nulles, a signalé le scientifique.

Par exemple, un des plus dangereux HAP, le benzo-a-pyrène, est acceptable jusqu'à une concentration de 10 nanogrammes par litre. Ce composé n'a été dé-

celé que deux fois en quatre ans depuis le début du programme d'analyse des eaux et à chaque fois à une concentration inférieure à 5 nanogrammes.

Quant aux pesticides, on a retrouvé des traces d'atrazine dans 79 p. cent des échantillons mais la concentration maximale demeurait 60 fois inférieure à la norme acceptable. L'atrazine est un herbicide utilisé dans la culture du maïs.



La vente la plus recherchée de la saison !

20% de réduction, sur tous nos habits et vestons sport.

Nos griffes sont les plus recherchées au monde: **Valentino, Mani, Hugo Boss, Samuelsohn, Azzali, Baumler, etc.**

FENZI, Place Montréal Trust, 1500 avenue McGill, Tel: 844-0440
Stationnement gratuit avec achat.

Vous aimerez Riva! FLORSHEIM le garantit

FLORSHEIM Riva

Achetez les mocassins Riva dans un magasin de chaussures Florsheim d'ici le 1er décembre 1988. Portez-les pendant 30 jours. Si vous n'êtes pas satisfait, retournez-les accompagnés du ticket de caisse et nous vous rembourserons le plein montant.

Si vous n'avez jamais porté de mocassins Riva, vous serez agréablement surpris: vous aurez la sensation de marcher sur un coussin d'air! Le dessous comprend des millions de bulles d'air, c'est pourquoi chaque pas que vous faites vous donne l'impression de marcher sur un coussin d'air. Naturellement, l'empeigne est en chevreau, gage de la qualité Florsheim... souplesse, confort et élégance. Nous sommes certains qu'une fois que vous aurez porté pendant trente jours vos mocassins Riva, vous ne pourrez plus vous en passer. Venez en essayer une paire... vous saurez pourquoi c'est agréable de marcher sur un coussin d'air! Le mocassin RIVA se fait en noir ou acajou.

140\$

D	EEE
7 à 11, 12	7 à 11

LES CHAUSSURES FLORSHEIM
Les plus réputées au Canada

Commandes téléphoniques, veuillez appeler **(514) 695-8058**

Fairview Pointe-Claire — Centre Rockland — Place Montreal Trust
Autres boutiques Florsheim à Toronto, Vancouver, Winnipeg, Calgary, Edmonton
CARTES AMERICAN EXPRESS ET PRINCIPALES CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES

Vente Rayonnante!
de Photo A. Laplante

+ 24 FILMS GRATUITS À L'ACHAT D'UNE CAMERA (SELON LES CONDITIONS DU MAG/CLUB)

MINOLTA MAXXUM 7000i

LE MAXXUM 7000i — INTELLIGENT, INGENIEUX, TOUT UN MONDE DE PROGRES.

Soyez l'une des premières personnes à faire l'essai de la plus nouvelle version de l'appareil-photo à mise au point automatique SLR

- L'appareil photo Reflex le plus facile à utiliser au monde
- Système de sélection automatique multi-programme MAXXUM
- 5 ans de GARANTIE

BOÎTIER 699⁹⁵

MINOLTA MAXXUM 3000i

- Système intégré de mise au point automatique intelligent avec deux surfaces de lecture de lumière.
- Capacité de mise au point jusqu'à 0/EV
- Système d'embobinage automatique
- Garantie complète de 2 ans
- Prévoit la mise au point d'un sujet en mouvement

BOÎTIER 349⁹⁵

MINOLTA NOUVEAU FREEDOM TELE

- Sélection objectif 38mm et 80mm motorisé avec capacité macro
- Flash automatique avec charge ultra-rapide
- Rebobinage et manipulation entièrement automatique
- Garantie Minolta 1 an

369⁹⁵

MINOLTA MAXXUM OBJECTIFS

Choisissez parmi les plus rapides les plus légers

35- 80 mm	F:4—5.6	239⁹⁵
35-105 mm	F:3.5—4.5	399⁹⁵
80-200 mm	F:4.5—5.6	269⁹⁵
100-300 mm	F:4.5—5.6	469⁹⁵

● Acceptons échange
● Photo passeport en 5 minutes
● Accessoires de chambre noire
● Caméra vidéo

FINITION PHOTO

photo A. Laplante INC.
254, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval
SERVICE 1 HEURE 669-0595

L'ART de Reid

FOURRURES FURS INC.

Renard "Northern Light". Pourquoi ne pas vous le permettre? Un renard "Northern Light" vous réchauffera. Une autre création de Reid Fourrures, expert depuis 64 ans. La qualité Reid c'est l'art de Reid.

Appartenant aux Reid depuis sa fondation.
Reid Fourrures Inc., 1473, Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L2 • Tél.: 522-3161

Grève ce soir des cols bleus et blancs de Longueuil

PIERRE BELLEMARE

Les 307 cols blancs et les 155 cols bleus syndiqués de Longueuil, tous affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique,

déclencheront une grève légale de 24 heures à compter de minuit, ce soir.

Les cols blancs n'assureront que le service des télécommunications à la centrale de police, où seront affectés deux ou trois em-

ployés, selon la décision que rendra aujourd'hui le Conseil des services essentiels. « Peu importe cette décision, nous nous y soumettrons et la grève aura bel et bien lieu vendredi », a déclaré le président du syndicat des cols blancs, M. Guy Blondin.

De leur côté, les cols bleus, dont le syndicat est présidé par M. Fernand Champagne, devront garantir certains services sur lesquels les deux parties se sont entendus avant-hier devant le Conseil des services essentiels. Parmi ces services figurent notamment la surveillance et l'entretien à l'usine de filtration et le déneigement, en cas de tempête.

Les conventions collectives des deux groupes d'employés sont échues depuis le 31 décembre 1987. Quelques séances de conciliation au ministère du Travail n'ont pu régler tous les litiges.

« Les cols blancs, affirme M. Blondin, réclament la semaine de

quatre jours, la diminution des contrats de sous-traitance et l'abolition de la clause de résidence. Ce sont là nos principales revendications et la ville refuse d'entamer sérieusement les négociations, tant qu'on ne retirera pas ces trois demandes. »

Rappelons que la clause de résidence, qui oblige tout employé municipal engagé après 1984 à demeurer à l'intérieur des limites de Longueuil, sera contestée en Cour supérieure, au début du mois prochain.

On entendra alors la cause de Mme Michèle Godbout, une préposée aux télécommunications au poste de police, que la ville a congédiée à la fin du printemps.

Les cols bleus contestent également la clause de résidence et se plaignent, comme les cols blancs, de la politique de sous-traitance appliquée par l'administration du maire Roger Ferland.



Importation exclusive du Portugal

Fameuses bottes d'hiver Pedport offertes à 35\$ de rabais

ORDINAIREMENT 125\$

90\$

ÉCONOMISEZ 35\$

POINTURES 6 à 12

Depuis 1935, Pedport établit les normes en matière de conception, de qualité et de confection soignée, à l'échelle mondiale. Ces bottes d'hiver Pedport originales sont importées exclusivement pour A. Gold & Sons et nous sommes fiers de vous les offrir.

Magasinez dans nos magasins ou faites une

COMMANDE POSTALE
ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER (514) 288-4653, POSTE 236
A. GOLD & SONS, 2050, RUE BLEURY, BUREAU 100
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 2J5

Faites-moi parvenir 1 paire 2 paires de bottes PORTO à 90\$ ch.
Faites-moi parvenir 1 paire 2 paires de bottes LISBONNE à 90\$ ch.
Montant total \$ _____
Prière d'ajouter 3,50\$ pour les frais de livraison d'une ou plusieurs paires(s).
Co-joint mandat-poste chèque (pas de P.S.L.)
Portez à mon compte AmEx Visa MasterCard Diners Carte Blanche A. Gold & Sons

Carte de crédit no _____
Date d'expiration _____
Bottes Porto: Pointure _____ 1re couleur _____ 2e couleur _____
Bottes Lisbonne: Pointure _____ 1re couleur _____ 2e couleur _____
Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Tel. _____
Prov. _____ Code postal _____



La PORTO (au-dessus) en noir et brun. Hauteur 8". Semelle antidérapante. Fermeture-éclair latérale. Cuir pleine peau. Chaude et doublure doublure de mouton d'un bout à l'autre.

La LISBONNE (au-dessous) en noir, brun ou gris. Hauteur 10". Semelle antidérapante. Fermeture-éclair latérale. Cuir pleine peau. Chaude et confortable doublure de mouton d'un bout à l'autre.



Les deux modèles, PORTO et LISBONNE, sont garnis d'une chaude et épaisse doublure de mouton d'un bout à l'autre.

Les bottes Pedport du Portugal sont en vedette dans tous nos magasins.

• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE OUEST • FAIRVIEW PTE-CLAIRE
• PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

Les cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons

ERNEST


Tous les styles que vous aimez!

SOLDE DE COMPLETS

33 1/3%

de rabais!

(Temps limité)



Ernest l'a pour vous, la collection de complets signés la plus épatante de la saison, y compris des importations françaises et italiennes — tous à 33 1/3% de rabais! Tailles 36-46. Et un tailleur sur les lieux pour vous assurer un ajustement impeccable!

ERNEST

PLACE VERSAILLES • CARREFOUR LAVAL • PLACE VERTU
PROMENADES ST-BRUNO • 1123 STE-CATHERINE W.
FAIRVIEW PTE-CLAIRE • CARREFOUR ANGRIGNON, LASALLE
CHAMPLAIN MALL, BROSSARD • 804 ST-CATHERINE E.

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

de notre 4^e succursale au 6380, St-Hubert



JVC
8 TÊTES • VALENTI PARFAIT
Rabais 300\$
799

- programmation à l'écran
- accès direct 155 canaux
- discodeur stéréo
- télécommande unifiée
- compteur temps réjet
- programmable 14 jours / 4 émissions



Rabais 400\$
99

- radio am / fm
- cassette numérique
- auto-inversion
- Dolby
- basses et aigus séparés
- préamp. seulement
- seulement 17 en inventaire

4

BOUTIQUE MONTRÉAL
6380, St-Hubert
272-7441

LAVAL
1679, St-Martin O.
687-7500

ST-LÉONARD
6175, Métropolitain E.
321-2231

LONGUEUIL
1203, Carré-Poirier O.
646-1024



JVC
28" couleur
Rabais 100\$
799

- télécommande
- 185 canaux
- affichage à l'écran
- minuterie sonnetil
- haute définition
- Rég. 999



RABAIS D'OUVERTURE
499

- zoom 6x1
- focus automatique
- capteur 330 lignes CCD
- tout accessoire inclus pour le fonctionnement

FINANCEMENT SUR PLACE 36 MOIS

LA BOUTIQUE DE L'ÉLECTRONIQUE

VISITER NOTRE COIN CAMÉRA



l'index de

La Presse

Une mine de renseignements à la portée de vos doigts.

LES PRIX TOMBENT... LA CONCURRENCE AUSSI

LE SUPER PUISSANT AT



SAMSUNG

- AT-640 K - 12 MHz
- 8 fentes d'expansion
- 2 séries - parallèle - horloge
- Clavier 101 touches
- Disque rigide 20 MB
- Moniteur haute résolution
- Imprimante KX-P1080i

Seulement **2799\$**

• MS Dos 3.3, GW Basic et câbles

LE SUPER RAPIDE XT



SAMSUNG

- XT - 10 MHz
- Série - parallèle - horloge
- Clavier 101 touches
- Disque rigide 20 MB
- Moniteur haute résolution
- Imprimante KX-P1080i

Panasonic 1834\$

• MS Dos 3.3, GW Basic et câbles

LA LASER PARTNER



de **Panasonic**

- RAPIDE: 11 pages/minute
- 2 cassettes d'alimentation
- Résolution: 300 points au pouce
- 5 modes d'émulation
- Economique à l'usage

SEULEMENT **2995\$**

• Le souci de la perfection PANASONIC

5692, rue Jean-Talon Est
Saint-Léonard H1S 1M2
255-3799

440, boul. René-Lévesque O. Ouest
Montréal H2Z 1V7
878-3144

Les directeurs de police donnent leur aval à la réforme de Marx

DANIELLE BONNEAU

Le projet de loi déposé avant-hier, qui abolit la Commission de police et la remplace par un tribunal de déontologie capable de rendre des décisions exécutoires, a été favorablement accueilli par l'Association des directeurs de police du Québec.

Son président, M. Normand Bergeron, a déclaré hier que l'association est entièrement d'accord avec la nouvelle politique proposée par le ministre de la Sécurité

publique, M. Herbert Marx.

«On sait que la Commission de police a joué un rôle important, a-t-il dit. Mais il était limité, parce que la commission n'avait qu'un pouvoir de recommandation. Le Tribunal de déontologie, lui, aura un pouvoir décisionnel.»

Grâce à la nouvelle loi, les policiers pourront avoir une défense pleine et entière, estime M. Ber-

geron, qui est également directeur du service de police de la ville de Québec.

«La structure proposée prévoit un comité d'appel, qui permettra au policier ou au citoyen qui pense avoir été traité injustement de demander que son cas soit révisé, précise-t-il. Cela faisait partie des recommandations que l'association avait faites au ministère et nous sommes fiers qu'elle ait été acceptée.»

Le projet de loi déposé avant-hier prévoit notamment qu'un code uniforme de déontologie, qui déterminera les devoirs et les normes de conduite des policiers, sera appliqué au Québec. Un commissaire à la déontologie policière recevra et examinera les plaintes formulées par les citoyens et les policiers. Des comités de déontologie seront formés pour les corps policiers de la Sûreté du Québec, de la CUM, et pour tous les corps de police mu-

nicipaux. Leurs audiences seront publiques et leur contenu pourra être rapporté par les médias.

Ce dernier point, qui avait été mis en question par l'Association des directeurs de police du Québec, est maintenant accepté, dit M. Bergeron.

«Depuis cet été, les audiences des corporations sont toutes publiques, a-t-il expliqué. On a donc acquiescé. On veut être traité

comme toutes les corporations, et ce sera le cas avec la nouvelle loi.»

La Fédération des policiers du Québec, la Fraternité des policiers de la CUM, l'Association des policiers provinciaux du Québec et la direction du service de police de la CUM ont déclaré qu'ils ne voulaient pas commenter le projet de loi sur l'organisation policière au Québec avant d'en avoir pris connaissance.

L A C A R T E O P T I M A

Payez autrement et vous limiterez vos options.

Au moins le collégial pour les nouveaux policiers

GILLES ST-JEAN

La Commission de police du Québec recommande au gouvernement, à la suite d'une réunion régulière tenue en septembre à Sainte-Foy, d'imposer comme condition d'embauche à tous les nouveaux agents l'obtention préalable d'un diplôme collégial en techniques policières ou l'équivalent.

Le rapport dont *La Presse* a obtenu copie énumère différentes conditions d'embauche qui modifieraient, si approuvées par le gouvernement, le Règlement sur les normes d'embauche à la Sûreté du Québec et dans les services de police municipaux.

Autre élément qui semble nouveau, on dit que les candidats devraient être âgés d'au moins 18 ans, mais on ne parle pas de l'actuel âge-limite de 35 ans.

Présentement, l'obtention d'un DEC en techniques policières n'est pas une condition d'embauche absolue: la Communauté urbaine de Montréal, par exemple, embauche 25 p. cent de ses nouveaux policiers dans d'autres catégories de diplômés, qu'on appelle des «conventionnels», et la SQ, qui est en pleine période de recrutement, recourt aussi à l'embauche de «conventionnels» dont elle confie la formation de base à l'Institut de police de Nicolet.

Retardés

Le fait qu'une bonne partie des 448 places disponibles chaque année à l'IPQ soit accordée à des «conventionnels» disposant d'une promesse d'embauche conditionnelle retarde souvent pendant plusieurs sessions l'entrée des cégépiens à l'IPQ.

Jusqu'à tout récemment, seul le succès au stage à l'IPQ permettait aux cégépiens d'obtenir leur DEC. En vertu d'un protocole entre les ministères de l'Éducation et celui du Solliciteur général adopté en juin dernier, ces derniers peuvent maintenant passer une partie de cette sixième session à leur cégep et faire le reste à Nicolet (quand il y a de la place).

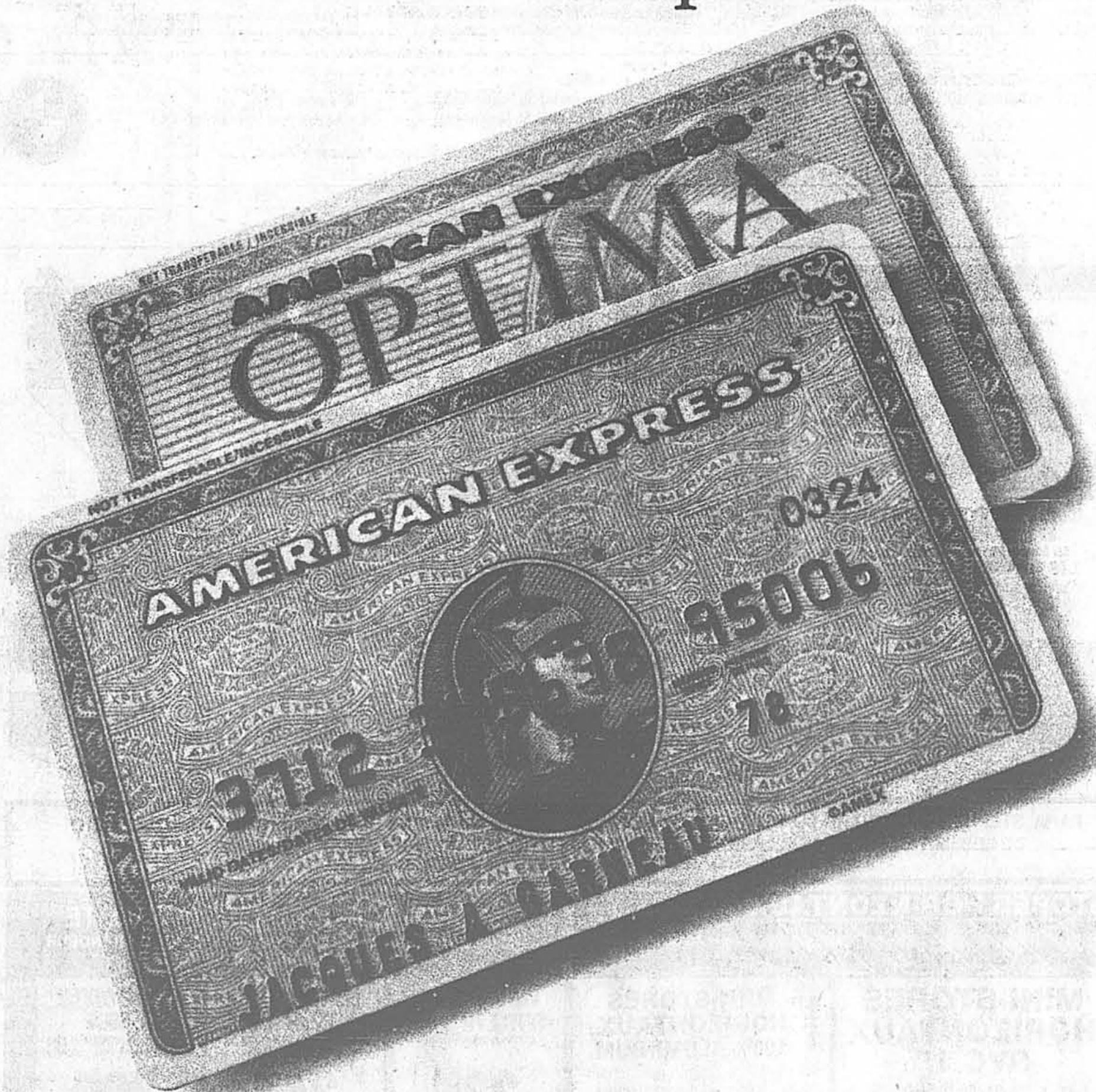
Ainsi, selon un professeur de techniques policières au Cégep de Maisonneuve, les cégépiens de tout le Québec n'auront que 130 des 224 places à Nicolet pour le stage final de 10 semaines commençant le 9 janvier prochain. Les autres sont prises majoritairement par des cadets de la SQ. Déjà en mai dernier, près de 480 étudiants ayant complété cinq sessions en techniques policières ne pouvaient entrer à Nicolet; certains attendaient leur place depuis plus d'un an.

LES ANNONCES CLASSÉES
285-7111
La Presse

PHOTOCOPIEURS QUI COPIENT... ET COPIENT... ET COPIENT.

RICOH

Pour plus de renseignements:
I.D.S.
627 McCaffrey
St-Laurent
731-6461



Payez avec American Express et vos options seront illimitées.

Les titulaires de la Carte qui profitent déjà de la liberté financière offerte par la Carte American Express® peuvent maintenant tirer avantage du mode de paiement à tempérament. La Carte Optima™ a été créée afin de permettre à nos membres* de bénéficier d'un service personnalisé avec option de remboursement en plusieurs versements. Maintenant, tous les membres ayant fait preuve de solvabilité depuis au moins un an sont admissibles à cette même option à un taux d'intérêt avantageux qui ne s'élève présentement qu'à 13,9%.

La Carte Optima est acceptée partout où les Cartes American Express le sont. Elle accorde aussi la plupart des mêmes privilèges.

Pour obtenir d'autres renseignements, communiquez avec nous au 1-800-668-8600.** La souplesse par excellence pour faire vos emplettes. Pourquoi voudriez-vous régler vos achats autrement?

Être membre a ses privilèges.™



© Copyright American Express Canada, Inc. 1988. Tous droits réservés. American Express Company est propriétaire des marques de commerce utilisées par American Express Canada, Inc. à titre d'usage licencé. *Offre pour seulement 15\$ par an aux titulaires d'une Carte personnelle ou d'une Carte Or. La Carte Optima est offerte à titre gracieux aux titulaires d'une Carte supplémentaire et d'une Carte Platiné. **Comparez le 1-800-668-8600 pour toutes les provinces sauf l'Ontario et le Québec où le code est 807. En Ontario (sauf Toronto), composez le 1-800-668-8612. A Toronto, composez le 414-0506.

POUR OFFRIR D'AVANTAGE ET MAINTENIR NOS PRIX, NOUS AVONS HAUSSE NOS STANDARDS.



LA NOUVELLE SERIE 3 DE BMW POUR 1989

À l'encontre des principes économiques courants, c'est précisément ce que nous avons fait: nous avons amélioré nos voitures de la Série 3. Et nous en avons rehaussé la valeur.

En effet, nous avons décidé d'offrir d'avantage en équipement standard. En ajoutant des freins ABS pour plus de sécurité. Et un nouveau moteur de 168 chevaux pour une performance maximale.

D'ailleurs, nous sommes également en mesure d'offrir une valeur sans précédent sur la 325ix et la Cabriolet.

Les routières performantes affichent un nouveau standard... et un nouveau prix. Voyez-les chez votre concessionnaire BMW.

Prix et caractéristiques varient selon chaque nouveau modèle. Consultez votre concessionnaire pour connaître les détails.

LE RÉSEAU DES CONCESSIONNAIRES
BMW DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

MONTRÉAL:
Automobiles Canbec Inc.
4090, rue Jean-Talon ouest
731-7871

LAVAL:
Boulevard St-Martin Auto Inc.
1436, boul. St-Martin ouest
667-4343

ST. JEAN:
Park Avenue BMW
(précédemment Lemaire Auto Inc.)
147 rue Maynard
346-4798



Commando de sécurité américain: la GRC nie

Presse Canadienne
OTTAWA

La Gendarmerie royale du Canada a démenti, mercredi, qu'un commando anti-terroriste américain ait assuré la sécurité de la délégation américaine au Sommet économique de Toronto, en juin dernier.

Dans le *New York Times Sunday Magazine*, l'écrivain américain Steven Emerson écrivait qu'une unité américaine avait participé aux opérations de maintien de la sécurité au sommet de Toronto.

Un adjoint au Solliciteur général James Kelleher a déclaré mardi que la GRC ne voulait ni confirmer ni démentir la nouvelle.

Mais le surintendant en chef John Bentham a carrément nié que le groupe «Delta Force» ait fourni quelque forme de sécurité que ce soit lors de la réunion des leaders des principaux pays industrialisés.

«Faisons-nous bien comprendre. Si nous trouvions quelqu'un, venant d'un pays étranger, en possession d'une arme sur notre territoire, nous le désarmions et nous le jetterions hors du pays — qui que ce soit», a déclaré M. Bentham. «Quand nous prenons la responsabilité de la sécurité de chefs d'Etat en visite, nous assurons la sécurité. Nous faisons en sorte que ce soit très clair pour tout le monde.»

Il a ajouté que les adjoints du Solliciteur général n'étaient pas autorisés à commenter les opérations de la GRC.

Des sources américaines ont révélé à la Presse Canadienne, mardi, que l'unité anti-terroriste avait assuré la sécurité de la délégation dirigée par le président Reagan au sommet économique de juin.

Quant à M. Emerson, il est rédacteur de la revue *U.S. News and World Report* et se spécialise dans les questions de sécurité nationale des États-Unis. Il est l'auteur d'un ouvrage récent, «Secret Warriors: Inside the Covert Military Operations of the Reagan Ear».

Interrogé mardi à son bureau de Washington, M. Emerson a répété son assertion, mais il a refusé de fournir de plus amples renseignements, en disant qu'on lui avait divulgué cette information sous le sceau de la confiance et qu'il a délibérément omis les détails d'ordre opérationnel.

Emprisonné pour 15 ans, Durocher écope 3 mois de plus

Presse Canadienne
TORONTO

Purgeant actuellement une peine de 15 ans de prison pour vol à main armée, le bandit montréalais Charles-René Durocher a écopé une peine additionnelle de trois mois, mercredi, pour avoir été illégalement en liberté et pour avoir refusé de témoigner au procès d'un coaccusé.

L'avocat de la couronne, Me Leo McGuigan, a rappelé au juge Dave Humphrey que Durocher, qui est âgé de 45 ans, a été condamné à 15 ans le 26 juin 1986.

En mars de l'année suivante, il a été transporté à Toronto pour témoigner à un procès mais, le 10 avril, il s'enfuyait pour retourner à Montréal où il se rendait finalement à la police, le 18 mai.

Durocher prétendait que c'était le sergent John Lamont, de la brigade des hold-up de Toronto, qui lui avait permis de s'enfuir et qui lui avait même donné de l'argent.

Le sergent Lamont a toujours nié cette allégation, mais Durocher l'a toujours maintenue.

Poursuite de \$700 000 contre Provigo

YVES BOISVERT

Un couple de Montréal a déposé hier en Cour supérieure une poursuite de \$700 000 contre Provigo et une de ses épiceries pour lui avoir vendu des moules empoisonnées en novembre 1987.

M. Louis-Philippe B. et sa femme se seraient rendus, le 20 novembre, dans une épicerie Provigo de Montréal pour profiter des rabais offerts sur les moules.

Après avoir consommé les moules, M. B. fut pris de nausées au cours de la journée, et fut conduit d'urgence le lendemain à l'hôpital Victoria.

Le patient fut hospitalisé jusqu'à la mi-février, après avoir passé par tous les stades de la maladie.

Maintenant qu'il est sorti de l'hôpital, prétendent les demandeurs, M. B. vit «au ralenti», son cœur et d'autres organes vitaux ayant été affectés par l'empoisonnement. M. B. serait de plus victime de graves pertes de mémoire.

Le couple prétend que Provigo avait l'obligation de contrôler la qualité des moules.

Sur présentation de ce coupon

RISTOURNE DE 20%

BON DE GUERRE

Sur toute la marchandise en magasin et même sur les articles déjà réduits, à l'exception des articles annoncés.

AU BON MARCHÉ

DECLARE LA GUERRE

PAPA, STEPHEN ET RICHARD SONT TANNÉS DE VOIR LES AUTRES MAGASINS QUI ESSAIENT CONTINUELLEMENT DE LES IMITER. AIDEZ-NOUS À ÉCRASER LA COMPÉTITION ET VOUS EN SEREZ LES BÉNÉFICIAIRES. PAPA VOUS GARANTIT DE BATTRE N'IMPORTE QUEL PRIX.

STORES HORIZONTAUX

78 couleur dans toutes les grandeurs en magasin, à bas prix Au Bon Marché.

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1"

En vinyle 1^{re} qualité BLANC, IVOIRE, GRIS, ROUGE, JAUNE, PÊCHE, BLEU MARINE, BOURGOGNE, VERT, BLEU PALE, NOIR, CHAMEAU et ROSÉ.

20 x 45 - 5,99	20 x 64 - 7,99
24 x 45 - 6,99	24 x 64 - 8,99
27 x 45 - 7,99	27 x 64 - 12,99
28 x 45 - 8,99	28 x 64 - 13,99
31 x 45 - 9,99	30 x 64 - 14,99
33 x 45 - 10,99	34 x 64 - 15,99
36 x 45 - 11,99	36 x 64 - 16,99
40 x 45 - 12,99	38 x 64 - 18,99
48 x 45 - 15,99	48 x 64 - 22,99
54 x 45 - 17,99	54 x 64 - 25,99
60 x 45 - 19,99	60 x 64 - 27,99

Plus de 150 grandeurs en magasin dans les hauteurs 45", 64" et 78".

1" MINI-STORES HORIZONTAUX 100% ALUMINIUM

En stock. Couleurs: blanc, champagne, rouge-vin, lait et jaune.

18 x 45 - 7,99	18 x 64 - 11,99
24 x 45 - 11,99	24 x 64 - 15,99
27 x 45 - 12,99	27 x 64 - 17,99
31 x 45 - 14,99	31 x 64 - 28,99
36 x 45 - 17,99	36 x 64 - 26,99
40 x 45 - 22,99	40 x 64 - 29,99
44 x 45 - 26,99	44 x 64 - 31,99
48 x 45 - 27,99	48 x 64 - 32,99
60 x 45 - 29,99	60 x 64 - 42,99

Plus de 78 couleurs en 600 grandeurs en magasin dans les hauteurs 45", 64" et 78".

STORES PLISSÉS EN TISSU EN STOCK

Blanc, noir, ivoire, rouge, bleu marine

23 x 45 - 8,77	27 x 64 - 13,99
27 x 45 - 10,77	31 x 64 - 17,49
31 x 45 - 11,99	35 x 64 - 17,77
35 x 45 - 12,77	48 x 64 - 22,99
23 x 64 - 10,99	60 x 64 - 27,99

Plus de 150 grandeurs en stock dans les hauteurs de 45" et 64".

STORES VERTICAUX DE 1^{re} QUALITÉ

NOUS LES FABRIQUONS EN N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ.

VERTICAUX PVC VINYLE 75" x 84"
couleur sélectionnée

23⁹⁹
L'ens.

VERTICAUX PVC RIGIDE 75" x 84"
Blanc, ivoire champagne gris, tan et sable

34⁹⁹
L'ens.

VERTICAUX EN TISSUS EN STOCK 75" x 84"

29⁹⁹
L'ens.

VERTICAUX MINI PVC 2"
EN STOCK 75" x 84"

49⁹⁹
L'ens.

VERTICAUX ALUMINIUM 75" x 84"

39⁹⁹
L'ens.

VERTICAUX GAUFRES 75" x 84"

44⁹⁹
L'ens.

VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2"
EN STOCK 75" x 84"

59⁹⁹
L'ens.

VERTICAUX GROOVER 75" x 84"

59⁹⁹
L'ens.

VERTICAUX MIROIR DE LUXE 75" x 84"

119⁹⁹
L'ens.

STORES DE FENÊTRES

Aussi disponible en bleu, rose, gris, beige à bas prix

STORES OPAQUES BLANCS		FIBRE DE VERRE Deluxe 100% OPAQUE	
Grandeurs	Unités	Unités	Franges
28" x 58	5"	10"	16"
37" x 70	7"	15"	18"
37" x 82	12"	16"	23"
43" x 70	10"	16"	21"
43" x 82	14"	19"	23"
49" x 70	13"	19"	27"
49" x 82	16"	23"	31"
55" x 70	16"	24"	26"
55" x 82	22"	29"	37"
64" x 58	21"	29"	33"
64" x 70	21"	29"	37"
73" x 58	24"	32"	40"
73" x 70	24"	34"	40"
78" x 70	41"	45"	55"
85" x 70	48"	63"	79"
97" x 70	54"	69"	87"
109" x 70	79"	89"	109"
121" x 70	84"	103"	119"

PORTIE PATIO 73" x 90" OPAQUE 49,99 PORTIE PATIO 73" x 90" OPAQUE 69,99

COUVERTURES "ESMOND"

100% polyester 7 couleurs décoratives

SIMPLE-DOUBLE **11⁹⁹** DOUBLE REINE **14⁹⁹**

ENSEMBLES DE DRAPS 50% POLYESTER 50% COTON

MARQUES RENOMMÉES

SIMPLE **13⁹⁹** DOUBLE **19⁹⁹** REINE **26⁹⁹**

RIDEAUX TEROVOILE BROSÉS

100% polyester 144" x 95" blanc

29⁹⁹ L'ensemble

SERVIETTES DE BAIN

Première qualité Achat spécial 5 belles teintes

5⁹⁹

ÉDREDONS CONTINENTAL

L'authentique édredon modèle scandinave

100% HOLLOFIL^{md}

SIMPLE **59⁹⁹** FORMAT GEANT

DOUBLE **69⁹⁹** REINE **77⁹⁹** ROI **109⁹⁹**

Au Bon Marche



UNE SEULE ADRESSE

3500 est. ST-JOSEPH

(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

HEURES D'AFFAIRES: Lun.-mer. 9h15 à 18h, Jeu.-vend. 9h15 à 21h, Sam. 9h à 17h

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

259-3500

Logos for VISA, MasterCard, and other services.

Une nouvelle maison pour les ex-détenues de Tanguay

BRUNO BISSON

■ Linda n'en mène pas large depuis janvier dernier. Après avoir passé quatre mois à la prison Tanguay, elle s'est volontairement déracinée du milieu qu'elle avait toujours connu. Ses quatre mois «en dedans» l'ont fait beaucoup réfléchir sur ce qui l'attendait «dehors», dit-elle. Mais maintenant qu'elle y est...

«Ça prend du temps pour se refaire des nouveaux amis, recommencer sa vie. Quand j'ai déménagé dans mon nouvel appartement, c'est comme si j'allais me cacher de mes anciens amis. Il fallait que je le fasse si je ne voulais pas retomber dans ce que j'ai vécu.»

Pour Linda, comme pour Deborah Atkinson qui a quitté Tanguay il y a seulement quelques semaines et Carole Dalcourt, sortie en juillet 1987, la libération n'a pas été aussi facile et grisante qu'on pourrait le croire. Dix mois plus tard, Linda se sent seule, isolée. Deborah avoue avoir mis du temps avant de reprendre contact avec «le vrai monde», et Carole se demande un peu où elle en serait s'il n'y avait pas eu le CFAD.

Le CFAD (Continuité-famille auprès des détenues) est un organisme né de l'initiative de Mme Yolande Trépanier qui, depuis avril 1987, permet aux mères détenues de Tanguay de recevoir leurs enfants dans une roulotte attenante au pénitencier, et de recréer, comme si elles étaient chez elles, la cellule familiale éclatée.

Mais c'est aussi un programme qui offre aux anciennes détenues une alternative au monde qu'elles ont toujours connu et qui les soutient dans leur effort pour reprendre à vivre leur vie familiale et leur vie tout court.

Hier soir, Linda, Deborah et Carole témoignaient de leur reconnaissance lors de l'inauguration du nouveau local du CFAD, sur la rue Rose-de-Lima, dans le quartier Saint-Henri, prêté gratuitement par le directeur d'une petite entreprise locale, M. Jean Baulne, un ami de Mme Trépanier.

Dans les jours, les semaines et les mois qui viennent, c'est là que les anciennes détenues de Tanguay se réuniront à l'occasion pour discuter de ce qu'elles vivent depuis leur libération, pour parler ouvertement de leurs problèmes, pour se soutenir mutuellement.

Pour s'empêcher, en définitive, de reprendre le chemin qui les a menées derrière les barreaux.

Car l'histoire de Linda, tout comme celles de Carole ou de Deborah, ressemble à celles d'une majorité de détenues: prises dans un cercle vicieux par la drogue, elles ont commis un ou des vols pour satisfaire leurs besoins. Arrêtées, jugées, emprisonnées, coupées de leur famille, elles ont purgé leur peine en voyant, de temps à autre, leurs enfants, dans la petite roulotte voisine de la prison. Libérées, elles ont commencé à réapprendre leur rôle de mère.

La fondatrice et coordonnatrice du programme, Mme Yolande Trépanier, explique que le but premier de CFAD est de leur permettre de reprendre confiance en elles en les soutenant dans leur réhabilitation.

«Ce sont elles qui vont décider des activités que nous aurons ici, dit Mme Trépanier, et c'est cela, je crois, qui leur donne confiance

dans ce programme. Nous fonctionnons d'une manière autonome, sans intervention du service carcéral et cela nous permet toute liberté dans le choix de nos activités.»

Cette liberté de choix fait du CFAD un organisme complètement différent d'une maison de transition conventionnelle où les ex-détenues sont fichées et où leur comportement est examiné à la loupe avant une possible libération.

Et ce sont peut-être aussi Mme Trépanier elle-même et sa collègue Madeleine Lafrance, responsable à Tanguay des relations mères-enfants, qui font toute la différence. Linda, Deborah et Carole affirment unanimement avoir trouvé chez elles plus que des conseillères.



Deborah Atkinson, Carole Dalcourt et Linda, trois ex-détenues de Tanguay ont trouvé à leur sortie de prison soutien et réconfort au CFAD.

A M E R I C A N E X P R E S S

Pourquoi voudriez-vous régler vos achats autrement?

Les titulaires qui achètent avec la Carte American Express® ne sont pas de simples acheteurs. Ce sont des clients avisés qui bénéficient d'une gamme de privilèges que les autres cartes n'offrent pas. Comme l'absence d'une limite de dépenses pré-établie. Ou le plan de Protection-Achat™ qui leur permet d'acheter en toute quiétude. Et les titulaires de la Carte OPTIMA* achètent avec une souplesse de remboursement. Et le plan de Garantie-Achat™ leur permet de faire leurs emplettes en toute sécurité.

Bref, nos membres font la tournée des magasins avec confiance. Communiquez avec nous au 1-800-668-AMEX et nous vous donnerons tous les renseignements voulus sur le magasinage avec confiance ou les modalités d'adhésion. Après tout, nos membres n'ont besoin de rien d'autre pour faire leurs achats.



Être membre a ses privilèges™

Une météo plus précise

Agence France-Presse

■ Les météorologues de la prochaine décennie pourront faire des prévisions précises 7 à 9 jours à l'avance, au lieu de 5 à 6 jours aujourd'hui, et suivre de plus près l'évolution des typhons et autres dépressions, a-t-on expliqué mercredi, au cours d'un symposium organisé à Washington pour célébrer le 25^e anniversaire du lancement du premier satellite de météorologie.

Les satellites de météorologie de la nouvelle génération et les modèles informatiques plus sophistiqués permettront de gagner deux à trois jours dans les prévisions.

Les prochains satellites américains de la série GOES placés en orbite géostationnaire permettront également de suivre l'évolution d'une dépression toutes les 10 minutes au lieu de toutes les 30 minutes comme actuellement, ce qui permettra de les suivre de plus près, a souligné M. Friberg.

Vingt cinq ans après la mise sur orbite polaire de TIROS-8 en décembre 1963, une douzaine de satellites en orbite polaire ou géostationnaire transmettent aujourd'hui des données captées par environ 5.000 stations terrestres dispersées dans le monde entier.

Pas de nouvelles du bébé enlevé

Agence France-Presse
DORTMUND, RFA

■ La police de Dortmund en RFA est toujours sans nouvelle de Patrick Padberg, un bébé de 15 mois fils d'un riche entrepreneur ouest-allemand, enlevé samedi dans un village de la Ruhr.

Mardi, les parents du petit Patrick ont déposé dans une forêt une rançon de 1,2 million de marks (environ 700.000 dollars), comme l'exigeait le ravisseur. Une heure plus tard, les parents auraient dû recevoir la preuve que leur bébé était toujours en vie.

Dans la publicité, les minorités visibles sont, souvent, soit des affamés du Tiers-Monde, soit des «immigrés» bons à servir les autres.

PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse



Nous avons des postes à cr

Nous voyageons en train.

Et il m?

q?

• Un

• Travail varie

Un visage français pas trop «blanchi»

LILY TASSO

Aucun membre des minorités visibles n'apparaissait sur les 311 panneaux publicitaires affichés dans 23 des 60 stations de métro, entre juillet et décembre 1987. C'est ce qu'a révélé une étude intitulée «Un visage français, oui, mais...multiculturel et multiracial aussi», rendue publique hier par le CRARR (Centre de recherche-action sur les relations raciales).

Cent soixante-trois de ces 311 panneaux comportaient au moins un personnage. De ce nombre, seulement dix incluaient ce qu'on peut appeler un membre d'une minorité visible du Canada. Il s'agissait du même panneau, affiché dans 10 stations de métro, montrant une danseuse de ballet de race noire et réalisé pour le compte du ministère de Tourisme. Pas celui du Québec, mais celui de l'Ontario!

L'étude a porté sur les panneaux dans le métro parce que 700 000 personnes l'utilisent quotidiennement et subissent ainsi des messages subtils et sublimi-

naux. On y lit que si la publicité, en particulier, et les médias en général, se disent le miroir de la société, ce miroir est très opaque pour certaines catégories de citoyens. Et renforce l'image monoraciale de la société québécoise.

La publicité place en outre les minorités visibles dans une seconde zone où elles n'ont d'autre choix que d'être, soit des indigènes des pays exotiques et des pays du Tiers-Monde frappés par la misère et la famine, soit des «immigrés» dans une «terre d'accueil».

«La publicité blanchie envoie un message particulièrement douloureux et destructif aux minorités visibles, car elle nie leur existence, dévalorise leur contribution à la société, et banalise leurs aspirations à participer, à titre de membres à part entière, à tous les secteurs de la vie québécoise», estime Fo Niemi, directeur général du CRARR et co-auteur de l'étude avec Mario Salgado.

À titre d'exemple, il cite l'annuaire de Bell Canada pour 1988-1989 qui vient de paraître, et

constate avec regret que, si sept personnages illustrent sa page couverture, aucun d'eux n'appartient aux minorités visibles, alors qu'ils représentent 10 p. cent de la population de Montréal, 30 p. cent si l'on tient compte de toutes les communautés ethnoculturelles de la ville.

Par contre, il n'a que des éloges pour des entreprises comme Benetton, Larousse, Loto Québec et l'Union des producteurs laitiers qui ont su miser sur les minorités ethnoculturelles et visibles. Celles-ci constitueraient de grands marchés encore inexploités et ignorés au Québec.

Le CRARR suggère une douzaine de mesures pour que la publicité tant imprimée que télédiffusée reflète davantage la réalité multiraciale du Québec. Elles s'adressent à la Société de Transport de la Communauté urbaine de Montréal, aux entreprises de la Couronne, ainsi qu'aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, qui sont loin d'être exemplaires, tout comme au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et au Conseil des normes de la publicité.

«Nos lignes directrices, révisées en 1987, répondent au souci du CRARR», affirme Me Niquette Delage, directrice générale du Conseil des normes de la publicité, présente à la conférence de presse. Ces lignes directrices en s'attaquant aux stéréotypes sexistes, précisent que la publicité doit refléter la société canadienne: tous les âges, toutes les apparences, toutes les formations et toutes les provenances.

Rien n'a été fait sur le statut fiscal d'Alliance Québec

Presse Canadienne

L'Association des francophones de l'ouest de l'île de Montréal accuse le ministre fédéral du Revenu, Elmer MacKay, de ne pas prendre au sérieux la plainte qu'elle a formulée à l'endroit d'Alliance Québec.

L'association s'est adressée au ministre pour contester le fait qu'Alliance Québec, un regroupement représentant les intérêts des anglophones du Québec, arrive à amasser annuellement \$1,5 million en bénéficiant du statut d'organisme de charité.

Dans une lettre datée du 8 août, le ministre MacKay affirme qu'il ne peut dévoiler de renseignements confidentiels sur le dossier d'un contribuable, ajoutant que son ministère procédera à une vérification approfondie si la récrimination est justifiée.

L'avocate de l'organisme, Me Sylvie Schirm, songe à contester en Cour fédérale la loi de l'impôt, pour forcer le ministre à instituer une enquête. L'association de francophones, dont les fonds ne dépassent pas \$2 000 annuellement, réclamera le même statut qu'Alliance Québec si Ottawa ne s'agit pas.

Plus de «pilule», plus de risques cardiaques

d'après AP

BOSTON

Les femmes qui utilisent la «pilule» comme moyen contraceptif sont deux fois plus susceptibles d'être victimes de maladie cardiaque, mais ce risque accru disparaît totalement dès qu'elles cessent de la prendre, conclut une étude américaine récente.

Les experts avaient déjà découvert l'existence d'un lien entre la pilule et le risque de problèmes cardiaques. Cependant, ils ne savaient pas avec certitude si ce risque subsistait, une fois que les femmes avaient abandonné la pilule.

La recherche, basée sur une étude menée auprès de plus de 110 000 infirmières, pendant huit ans, à la Faculté de médecine de Harvard, conclut que les anciennes adeptes des contraceptifs oraux n'ont pas à s'en faire et qu'elles ne courent pas plus de risque d'être victimes de problèmes cardiovasculaires que les autres femmes.

Quant à celles qui prennent la pilule, si elles sont deux fois et demie plus susceptibles de subir une crise cardiaque ou une thrombose que les autres femmes du même âge, le degré de risque demeure quand même extrêmement faible.

VENTES

DE FERMETURE!

NOUS DÉMÉNAGEONS

RENARD BLEU

à partir de **498\$**

PELISSE DOUBLÉE DE FOURRURE

698\$

LAPIN RASÉ teint rouge

798\$

CUIR DOUBLÉ DE FOURRURE

898\$

JAQUETTE MOUTON DE PERSE teint brun

898\$

TÊTES DE VISON RANCH

998\$

RENARD teint LYNX

1298\$

RAT MUSQUÉ teint brun

1598\$



à partir de **998\$**
CASTOR À POILS LONGS

1198\$
RATON LAVEUR

2998\$
VISON RANCH PEAUX ALLONGÉES

3498\$
VISON RANCH FEMELLE

SURPRISE
TOUS LES JOURS
DE 9 h 30 à 10 h 30
BONIS DU DIRECTEUR

LA VENTE SE TERMINE CETTE FIN DE SEMAINE
NOTRE DERNIÈRE VENTE AU
787, MONT-ROYAL EST! TOUTES LES FOURRURES DOIVENT ÊTRE
VENDUES AVANT QUE NOUS NE NOUS INSTALLIONS DANS NOS
NOUVEAUX LOCAUX. DES RÉDUCTIONS FANTASTIQUES,
IMPOSSIBLE DE RÉSISTER À CES FOURRURES NI AUX
ÉCONOMIES. DÉPÊCHEZ-VOUS!

JUSQU'À
60%
DE RABAIS

Giguère

FOURRURES

787, MONT ROYAL EST
QUANTITÉ LIMITÉE FAITES VITE

infodex
l'index de
La Presse

Une mine de renseignements
à la portée de vos doigts.

Le Conseil de presse rejette la plainte des psychologues

ANDRÉ PRATTE

Le Conseil de presse du Québec a rejeté hier la plainte qu'il avait reçue de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec au sujet d'un article sur les relations sexuelles entre des thérapeutes et leurs clientes.

L'article de la journaliste Micheline Lachance a été publié dans l'édition de septembre 1987 du magazine L'Actualité sous le titre « Le coup du psy ».

Dans la plainte qu'il avait adressée au conseil, le président de la corporation, M. Luc Granger, reprochait à la journaliste d'avoir terni l'image des psychologues en présentant des informations inexactes, non vérifiées et partiales. M. Granger accusait notamment Mme Lachance de laisser croire que les relations sexuelles entre thérapeute et cliente étaient monnaie courante.

Le Conseil de presse, organisme formé de représentants des journalistes, des entreprises de presse et du public, n'a pas retenu ces arguments. Il croit que l'article présentait le phénomène en question et sa complexité de façon claire, sans le généraliser à l'ensemble des psychologues.

Le conseil déplore cependant que L'Actualité n'ait pas publié intégralement la lettre ouverte que lui a adressée M. Granger peu après la publication de l'article. Il blâme aussi le magazine d'avoir omis d'indiquer que M. Granger écrivait en tant que président de la Corporation professionnelle des psychologues. Dans L'Actualité, la lettre était simplement signée « Luc Granger, de Ville Mont-Royal ».

The Gazette réprimandée

Dans une autre décision rendue hier, le Conseil de presse réprimande le quotidien The Ga-

zette la journaliste Karen Siedman pour la façon dont ils ont traité, dans des articles publiés en octobre 1987, une affaire de présumés mauvais traitements infligés à des enfants de l'école primaire catholique Holy Family de Montréal.

Dans une plainte formulée au conseil, la Federation of English Speaking Teachers reprochait notamment au journal d'avoir cité plusieurs témoignages de parents qui avaient transféré leurs enfants dans des écoles protestantes, laissant ainsi croire qu'aucun incident abusif ne se produisait dans celles-ci.

Le Conseil de presse donne raison au syndicat et déplore que The Gazette ait insisté sur le caractère confessionnel de l'école en question: « L'information a été traitée de telle façon qu'une question de présumée violence au sein d'une école particulière a été transformée en jugement de valeur sur tout un système scolaire par rapport à un autre ».

Publi-reportages

Enfin, le Conseil de presse a rendu public hier sa décision concernant des publi-reportages publiés le printemps dernier dans cinq hebdomadaires: du Saguenay-Lac-St-Jean.

Ces réclames, écrites et construites comme des reportages, n'étaient identifiées comme publicités que par les initiales P.R. placées à la fin des textes ou des titres. Les membres du conseil estiment que cette identification était nettement insuffisante pour écarter toute confusion possible entre les annonces et le contenu rédactionnel des journaux impliqués.

Le Conseil de presse incite fortement les médias à être particulièrement vigilants afin que ce genre de publicité soit suffisamment et adéquatement identifiée comme tel.

NOTRE PETIT EST ENCORE PLUS INTELLIGENT!



Peu encombrant.
Ajustement d'exposition.
Réduction/agrandissement.
Le copieur personnel PC-6RE.
Une nouveauté Canon.

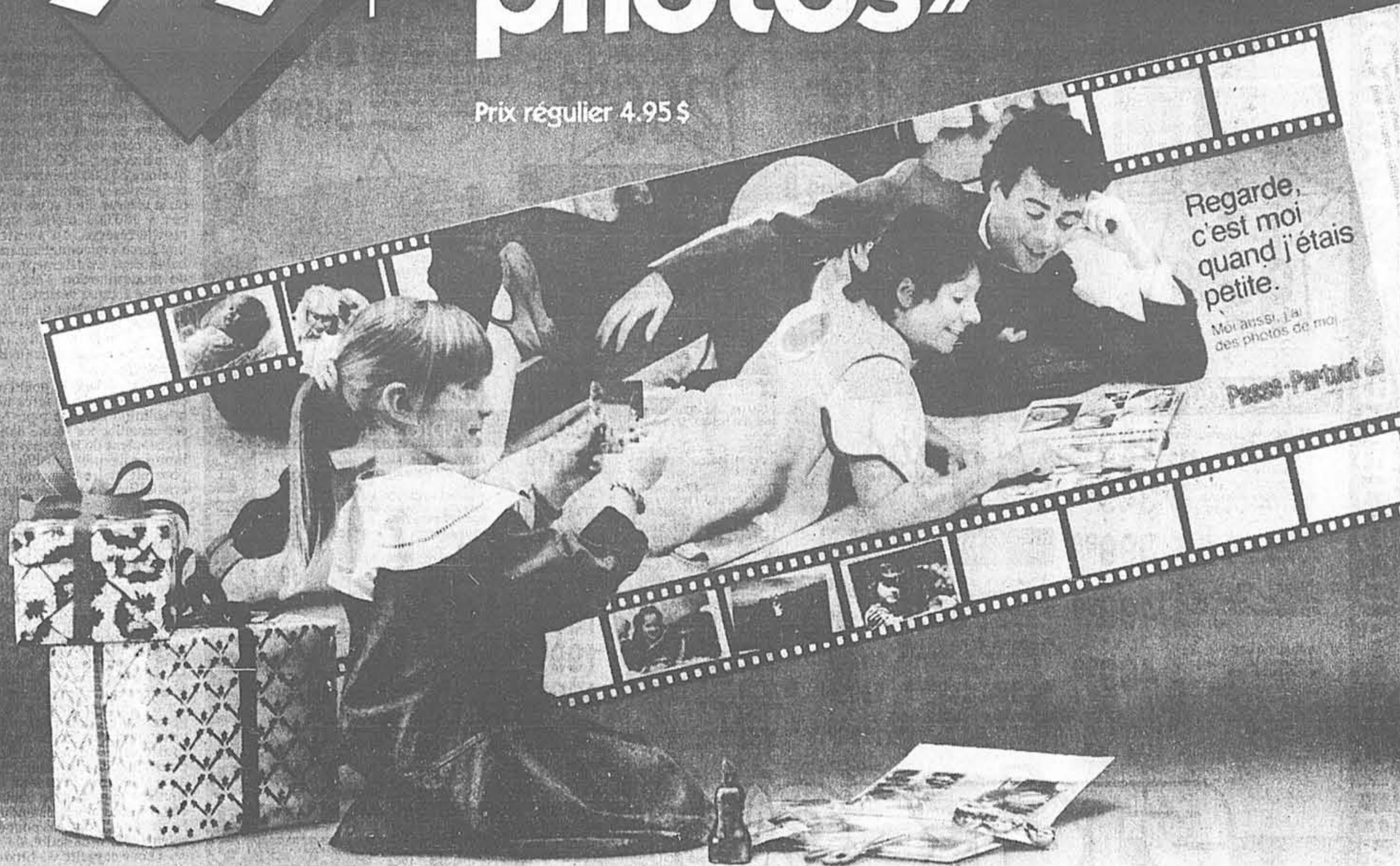
Si petit soit-il, ses caractéristiques sont pourtant grandioses. Le nouveau PC-6RE de Canon est muni d'une plaque d'exposition fixe qui permet d'économiser de l'espace, et il est doté de la fonction d'ajustement d'exposition qui assure la reproduction nette et claire de tout original. Cet appareil polyvalent offre quatre modes pré-réglés de réduction/agrandissement - 70%, 78%, 86% et 122%. Les nouveaux copieurs PC-6RE et PC-6 reproduisent tout document du format carte d'affaires au format juridique. Ils sont munis d'une cassette commode de 100 feuilles (et d'un passe-document unitaille) et, comme tous les copieurs personnels populaires Canon, ils utilisent une minicartouche PC brevetée jetable offerte en cinq couleurs, grâce à laquelle aucun d'entretien n'est nécessaire. Les copieurs personnels PC-6 et PC-6RE de Canon sont parfaits pour le bureau ou le domicile. Seuls leur taille et leur prix sont petits. Pour obtenir de plus amples renseignements, composez sans frais le (514) 631-8821 ou consultez les Pages Jaunes pour obtenir le nom du dépositaire agréé Canon de votre région.

Canon
À chacun son copieur personnel

99¢

Un « passe-photos »

Prix régulier 4.95 \$



Regarde, c'est moi quand j'étais petite.

Moi aussi, j'ai des photos de moi.

Passé-Partout

Radio Québec
Câble 8

Un « passe-photos »? Un « passe-photos », c'est une super affiche de Passé-Partout, format de 68 par 25 pouces, sur laquelle les enfants peuvent s'amuser en collant leurs photos favorites.

D'une valeur de 4,95\$, Direct Film vous l'offre pour 99¢ seulement, si vous faites développer un film

(développement non compris), ou si vous achetez un film développement compris.

Ne manquez pas de vous procurer le fameux « passe-photos » Direct Film: un passe-temps idéal pour les enfants.

L'offre est valable jusqu'au 15 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks.

DIRECT FILM

« Il est impérieux de moderniser l'armée et de doubler les forces de réserve »

— Général Henri Belzile

GEORGES LAMON

■ En matière de défense, les Canadiens doivent changer leur conception de la situation de leur pays en favorisant des forces armées à la fois vigoureuses, modernes et efficaces. Et le prochain gouvernement devra respecter cet impératif.

Tout en se défendant de vouloir faire des pressions sur les hommes politiques pendant la campagne électorale, le Réseau des associations de défense, région de l'Est du Canada, qui regroupe une quinzaine d'associations préoccupées par la politique canadienne de défense, estime que les Canadiens doivent prendre conscience de l'évolution des



Le général Henri Belzile

incertitudes qui pèsent sur notre monde. Ce « comité spécial » réunit des groupes et organismes des milieux d'affaires, professionnels et individus intéressés à la défense canadienne.

Pour le lieutenant-général Henri Belzile, ex-commandant de la Force mobile, à Saint-Hubert, et l'un des porte-parole du réseau, le public actuel réagit de façon plus consciente à cette situation. « C'est un phénomène qu'on n'a pas vu au Canada depuis de nombreuses années », a précisé à La Presse, hier, le général qui a pris sa retraite en octobre 86. Dans l'actuelle campagne électorale, la sécurité nationale est mise en jeu à l'écart, on s'adresse plutôt aux émotions. Dans l'ensemble, il faut admettre que c'est un débat qui est difficile à amorcer au Canada.

Le général Belzile, qui est maintenant vice-président aux relations commerciales de Les produits de la défense SNC, continue de prôner non seulement la modernisation de l'équipement des forces canadiennes, mais également l'accroissement des effectifs, en particulier de la réserve.

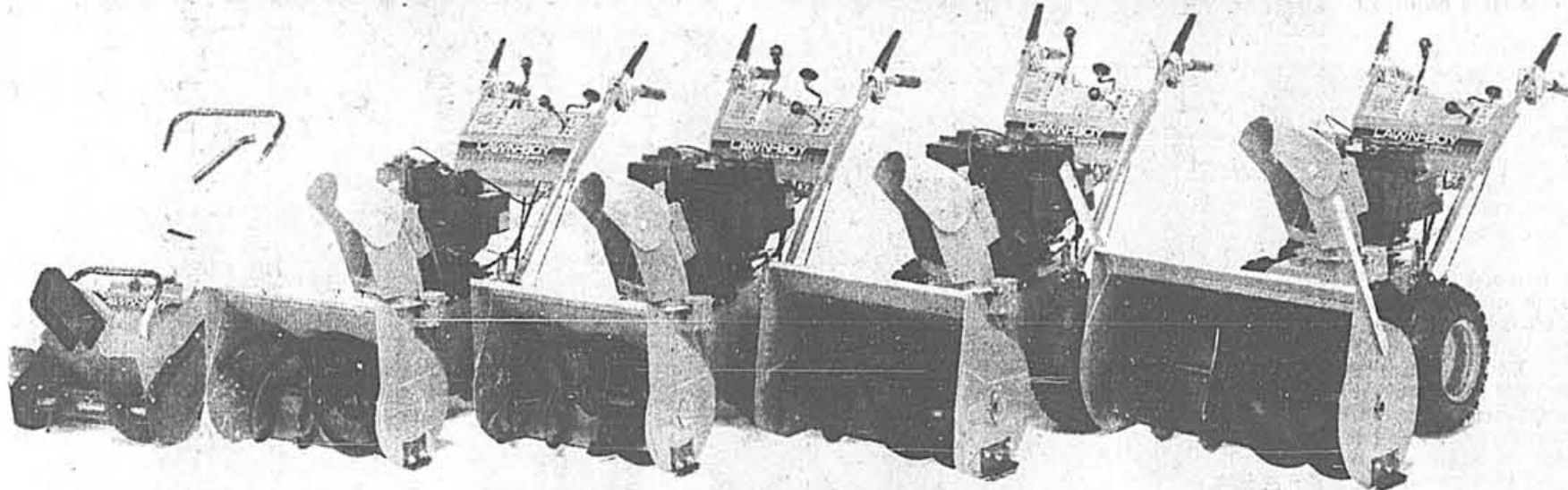
A son avis, pour « répondre raisonnablement » aux fonctions actuelles des forces canadiennes, il y aurait lieu de doubler les effectifs des forces de réserves canadiennes et aussi d'augmenter de 10 p. cent les forces régulières. Actuellement, le Canada compte quelque 83 000 membres des forces actives (régulières) et 40 000 de la réserve. En haussant ces forces à 180 000 moitié régulière, moitié réserve, on aurait ainsi une force « raisonnablement bien équilibrée ». Évidemment, ce plan de modernisation s'échelonnait sur une longue période. Il a rappelé que le budget de la défense canadienne est parmi les plus faibles au monde avec 1,8 p. cent du produit national brut (le double en Europe).

Il n'empêche que, pour l'ancien commandant de la force mobile, la solution actuelle pour les forces canadiennes réside dans l'accroissement de la réserve, de loin, moins coûteuse pour l'État et qui pourrait « faire beaucoup pour la crédibilité des forces canadiennes ».

Le Réseau des associations de défense, région de l'Est du Canada, a été créé il y a quelques mois en Nouvelle-Écosse « pour réagir à un débat public déséquilibré et souvent inexact sur la politique de défense canadienne ». A son avis, si les Canadiens veulent un pays vivant dans la paix, la sécurité et la souveraineté, ils doivent en payer le prix. Si le dégel des relations entre les super-puissances doit être accueilli avec soulagement, « on doit néanmoins savoir aussi que cette évolution inattendue de leurs relations pourrait suivre un cours inattendu ». D'ailleurs, le général Belzile soutient que, sous le couvert de cette atmosphère détendue, les Soviétiques n'ont pas pour autant ralenti leur production de défense. « Leur capacité de production d'armement demeure beaucoup plus grande que leurs besoins ».

L'organisme soutient que les nouvelles politiques en matière de défense du pays doivent aussi tenir compte de l'importance grandissante, non seulement de l'Arctique, mais des océans Atlantique et Pacifique qui donnent au Canada accès au commerce international. Ainsi l'achat par le Canada d'une flotte de sous-marins à propulsion nucléaire devrait, selon le général Belzile, permettre une plus grande flexibilité de manoeuvre pour le pays et ainsi assurer cette souveraineté.

LES 'BOYS' DE L'HIVER



La légende de performance et de fiabilité des Lawn-Boy® d'été se perpétue avec l'arrivée de la nouvelle saison grâce aux 'Boys' d'hiver. Les souffleuses Lawn-Boy® démarrent en un clin d'oeil, sont construites pour durer et dévorent la neige pour se frayer un chemin dans les bancs de neige.

Économisez jusqu'à 200 \$ à l'achat d'une souffleuse Lawn-Boy et réalisez des économies supplémentaires sur les accessoires, si vous prenez livraison au plus tard le 15 décembre 1988.

Pour plus de détails, consultez un concessionnaire participant.

LAWN-BOY Souffleuses

PARTOUT AU QUÉBEC PARTOUT AU QUÉBEC

VENTE DES 45 MAGASINS SPÉCIAUX 45

PARTOUT AU QUÉBEC

PARTOUT AU QUÉBEC

MICRO-ONDES

- CMW-1010 - Capacité de 0.4 pied cube, 450 watts. Peut se suspendre sous l'armoire. Sugg.: 229⁹⁹
- MW-2530 - Électronique, 0.4 pied cube, 500 watts, décongélation, blanc. Sugg.: 279⁹⁹
- MW-4530 - Électronique, 0.6 pied cube, 500 watts, décongélation, blanc. Sugg.: 299⁹⁹
- TOSHIBA =ERS-6735 - 0.9 pied cube, électronique, 9 niveaux de puissance, 720 watts, décongélation Jet Destroy. Sugg.: 499⁹⁹

Câblocompatible à 110 canaux, télécommande à accès direct. Sugg.: 399⁹⁹

299⁹⁹

AUDIO HI-FI

- YAMAHA =COX-410, lecteur laser, 3 faisceaux, 24 programmes. Sugg.: 399⁹⁹
- YAMAHA =COX-510, Lecteur laser 3 faisceaux télécommande. Sugg.: 549⁹⁹
- DENON =DCD-600, lecteur laser 3 faisceaux haute qualité, télécommande. Sugg.: 599⁹⁹
- SHERWOOD =CD-345, magnétocassette double, Dolby B et C. Sugg.: 299⁹⁹
- DENON =DR-M-07, magnétocassette double, haute qualité. Sugg.: 299⁹⁹
- YAMAHA =KX-300 magnétocassette double, Dolby B, et C. Sugg.: 399⁹⁹
- DENON =DR-A-25, récepteur AM/FM stéréo digital, 35 watts/RMS. Sugg.: 499⁹⁹
- TOSHIBA =KT-4017, mini-baladeur stéréo, casque d'écoute inclus. Sugg.: 49⁹⁹
- TOSHIBA =RT-6066, AM/FM, cassette double «portatif». Sugg.: 119⁹⁹
- Portatif =PD-45, AM/FM, cassette double, copie rapide. Sugg.: 149⁹⁹
- Portatif =PD-75, turbo bass, double cassette. Sugg.: 299⁹⁹
- BOSE =2.2 enceintes acoustiques haute qualité. Sugg.: 1999⁹⁹ chacun
- IMAGE =REFI, enceintes acoustiques, 2 voies très haute qualité. Sugg.: 1999⁹⁹ chacun
- BOSE =6.2, enceintes acoustiques stéréo partout. Sugg.: 3999⁹⁹ charge

VIDEOS

- VHS =VT-8240, câblocompatible 110 canaux, programmation à l'écran. Sugg.: 499⁹⁹
- SHARP =VCA-201, câblocompatible 110 canaux, affichage à l'écran, écran anti-parasite. Sugg.: 599⁹⁹
- VHS =VT-8460, stéréo dolby câblocompatible à 110 canaux, prog. à l'écran. Sugg.: 599⁹⁹
- MITSUBISHI =HSV-20, 4 têtes, programmation à l'écran, accès direct télécommandé. Sugg.: 699⁹⁹

399⁹⁹

499⁹⁹

549⁹⁹

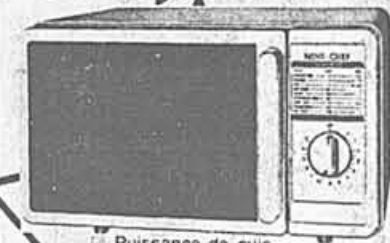
549⁹⁹

RADIOS D'AUTO

- ALPINE =7156, AM/FM, cassette à inversion automatique. Sugg.: 299⁹⁹
- YAMAHA =YCR-220, AM/FM, cassette à inversion automatique, 20 watts/RMS. Sugg.: 299⁹⁹
- Haut-parleurs 6" x 9", 3 voies. Sugg.: 69⁹⁹
- TARGA =HT-7102, égalisateur graphique et amplificateur 50 watts/RMS. Sugg.: 69⁹⁹
- ALPINE =3501, amplificateur de puissance 36 watts/RMS. Sugg.: 89⁹⁹
- YAMAHA =YPA-100, amplificateur de puissance 36 watts/RMS. Sugg.: 99⁹⁹
- YAMAHA =YCS-6920, 2 haut-parleurs 6 x 9" 2 voies, 90 watts. Sugg.: 129⁹⁹
- ALPINE =6205, 2 haut-parleurs 6 x 9" 2 voies, 60 watts. Sugg.: 159⁹⁹

CONDITIONS:

- Offre valide du 14 au 28 nov. 1988.
- Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
- Certains articles peuvent différer.
- Les photos peuvent différer des modèles en vente.



99⁹⁹

TÉLÉCOULEURS

- CT-342 - 14", allumage instantané, boîtier noir. Sugg.: 299⁹⁹
- CT-3279 - 14", télécommande, style moniteur, affichage à l'écran. Sugg.: 449⁹⁹
- TOSHIBA =CT-317 - 14", télécommande accès direct, style moniteur. Sugg.: 469⁹⁹
- TOSHIBA =CT-917 - TOSHIBA, 20", télécommande, accès direct. Sugg.: 589⁹⁹
- MITSUBISHI =CS-1946 - 20", télécommande, affichage à l'écran, boîtier noir. Sugg.: 599⁹⁹



199⁹⁹

DIVERS

- Téléphone sans fil, 1000 pieds, tonalité et impulsion. Sugg.: 99⁹⁹
- COBRA =AN-8510, répondeur téléphonique complet. Sugg.: 99⁹⁹
- COBRA =CP-468, téléphone sans fil, 1000 pieds, tonalité, impulsion. Sugg.: 149⁹⁹
- KYOCERA =KD-1700, caméra vidéo, 8 mm. Sugg.: 1599⁹⁹
- KYOCERA =KD-3010, caméra vidéo, 8 mm, (valise de transport incluse). Sugg.: 1899⁹⁹

STÉRÉO plus MC

Plein la Vue et les Oreilles!

BIENTÔT 50 MAGASINS

MONTREAL 6365, PLAZA ST HUBERT 277-3230

ST-CONSTANT 47, ST PIERRE 638-3145

SOREL 274, BOUL. FISET 742-0020

LA SARRE 63, ROUTE 111 OUEST 333-5419

LA TUQUE LES GALERIES LA TUQUE 523-4444

ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU 202, A RICHELIEU 346-7273

ST-LÉONARD 5990, METROPOLITAIN EST 254-7164 (SORTIE LACORDAIRE)

GRANBY 147, PRINCIPALE 375-7564

ST-HYACINTHE 2145, STE-ANNE 774-0433

AMOS ROUTE 111, OUEST VILLEMONTÉ 732-6144

TROIS-RIVIÈRES-OUEST 5715, BOUL. ROYAL 374-6323

TERREBONNE 1092, BOUL. DES SEIGNEURS 471-5942

LAVAL LES GALERIES PAPINEAU 669-9434

ROUYN 135, PERREAU EST 764-9775

JOLIETTE 67, PLACE BOURGET NORD 759-3204

VICTORIAVILLE 315, NOTRE-DAME EST 752-7654

SHAWINIGAN 2393, RUE ST-MARC 539-6915

VAL D'OR 1180, DE L'ESCALE 824-8939

Un immeuble à bureaux à Montréal avec des fenêtres qui ouvrent!

JEAN-PIERRE BONHOMME

Montréal aura, dès le printemps, son premier immeuble à bureaux moderne dont les fenêtres s'ouvrent.

Le nouvel immeuble sera constitué de la bâtisse existant déjà, au 630 de la rue Sherbrooke, (dont l'intérieur sera complètement reconstruit), et, par dessus, d'un ajout post-moderne de quatre étages.

L'architecte Michelangelo Panzini a dit que le parti d'offrir aux occupants, pour la première fois, en ce lieu, des fenêtres qui ouvrent, a pour objet de créer un climat de confort psychologique et d'empêcher les germes des systèmes de climatisation et les autres polluants de contaminer l'air ambiant.

Il veut, en somme, éliminer le « syndrome des édifices à bureaux » qui mine la santé des employés oeuvrant dans des cages hermétiquement fermées.

M. Panzini a dit que cette réalisation, dans le champ des édifices de première catégorie, ouvre la voie à une toute nouvelle génération d'immeubles où la qualité de la vie constituera une considération principale. Le même architecte conçoit quatre nouveaux hôtels dont les fenêtres s'ouvriront.

Autres innovations

Outre d'offrir des fenêtres qui ouvrent, les promoteurs — le Groupe PM — installent des entrées d'air frais distinctes pour chaque groupe d'occupants, un accès à de l'eau purifiée et des systèmes de climatisation à contrôle individuel.

Tous les immeubles construits durant les deux ou trois dernières décennies sont des boîtes hermétiquement fermées. Ceci pour de présumées raisons d'économie d'énergie. L'architecte Panzini a dit hier que les ingénieurs n'ont pas eu de difficulté, dans le cas

présent, à « rééquilibrer » les systèmes de climatisation pour éviter les grandes pertes d'énergie.

Pour des « raisons de sécurité », a précisé l'architecte, les fenêtres n'ouvriront toutefois pas complètement. Ces fenêtres, des systèmes brevetés en Allemagne, s'inclineront vers l'intérieur par le haut. Les lève-vitres, eux, pourront les faire pivoter. Dans

les demeures privées, les mécanismes sont identiques et ces mêmes fenêtres s'ouvrent des deux manières.

L'architecte, enfin, a dit qu'on peut, dans tous les cas, offrir des fenêtres qui ouvrent complètement jusqu'à la hauteur de vingt étages environ. Au delà les vents sont trop forts.



L'immeuble du 630 rue Sherbrooke, est le premier depuis deux ou trois décennies, dit l'architecte Michelangelo Panzini, à être construit avec des fenêtres qui ouvrent.

LES VALEURS SÛRES SONT DES VALEURS QUI DURENT!



S'il est une chose pour laquelle les voitures Volvo sont célèbres, c'est bien leur longévité.

Et avec raison. Il n'est pas rare de trouver une Volvo affichant deux, trois ou quatre cent mille milles à son cadran. Il en est même une à New York qui vient d'atteindre le 1 000 000 milles et qui circule toujours!

Mais ne croyez pas que la durabilité soit la seule vertu des Volvo. Elles sont aussi confortables, sécuritaires, performantes... autrement dit, un plaisir à conduire.

La preuve, c'est que les gens les gardent aussi longtemps!

VOLVO
Une voiture digne de confiance.

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DÈS AUJOURD'HUI, POUR ACHETER OU LOUER UNE VOLVO.

L'Association des concessionnaires Volvo du Grand Montréal

Montréal	Laval	St-Hubert	Dollard-des-Ormeaux	St-Léonard
Up-Town Automobiles Ltée 8300, boul. Décarie 737-6666	Boulevard St-Martin Auto Inc. 1430, boul. St-Martin 667-4960	Lemenn Automobile Ltée 3839, boul. Taschereau 678-1220	Jac Auto Ltée 3612, boul. St-Jean 626-8120	John Scotti Auto Ltée 4330, Jarry est 725-9394

© 1988 VOLVO CANADA LTEE

Une filière haïtienne de trafic de cocaïne?

Les trois individus arrêtés lors du démantèlement de ce qui semble être une filière haïtienne de trafic de cocaïne reviendront au Palais de justice de Saint-Jérôme le 30 novembre pour la poursuite de leur enquête préliminaire.

Lors de la première journée de l'enquête une ordonnance de non publication a été réclamée devant le juge Jacques Coderre, de la Cour du Québec, division criminelle. Il est toutefois permis de préciser que deux témoins enten-

du étaient des employés d'une agence de voyage de Montréal.

C'est un travail d'écoute électronique à Montréal et à Québec qui a conduit la Sûreté du Québec à l'arrestation de Clarens Baptiste, de Jean Gérard Apollon et de Jack Fasoli. Les douaniers de l'aéroport de Mirabel ont participé à l'arrestation de Fasoli et Apollon à leur descente d'un avion en provenance d'Haïti, le 12 octobre.

La valeur de la drogue saisie — 2404 grammes de cocaïne — sur

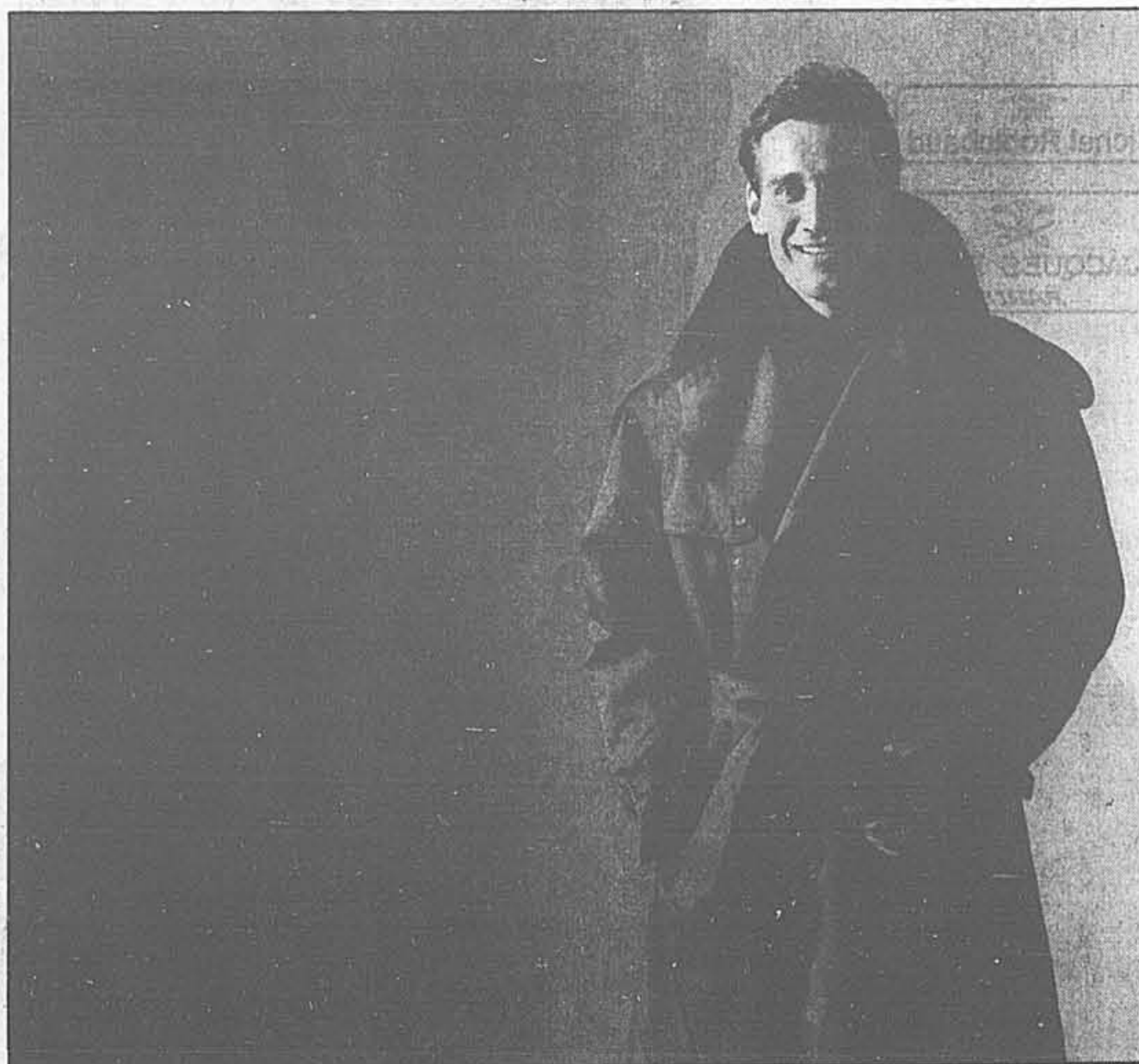
le marché noir est de \$2,5 millions environ. Elle est pure à 97 ou même 100 p. cent, ce qui est très rare, dit-on. La drogue aurait été trouvée sur Fasoli.

En faisant de l'écoute électronique, les policiers ont entendu prononcer les noms de personnes proches du gouvernement haïtien, dont celui du colonel Paul qui est mort récemment.

Le trio demeurera incarcéré.

HONDA *sigi*
1124, rue Bleury, Montréal 879-1550
VENTES • SERVICE • LOCATION
CIVIC 1989
à partir de **8995\$**
SUPER SPÉCIAUX LOCATION
sur nos modèles 1988 en inventaire. Offre valable jusqu'au 18 nov. 1988
HONDA A.K.S.
266, boul. Labelle, Ste-Rose, Laval 629-1953

SPE *Électronique*
Dunroulin
COMPLÈTE TRÈS COMPLÈTE
La chaîne SONY hi fi SEN 270
2 X 30 watts double cassette
synthésiseur numérique
table tournante
enceintes 4 voies
GARANTIE 3 ANS
777\$ (lecteur laser optionnel 999\$)
SONY
AU GRAND CHOIX
Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 386-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'Autoroute des Laurentides) 746-3321



Paletots, foulards, Gants, etc.

ARMAND BOUDRIAS



6010, RUE ST-HUBERT, 273-2851 PLACE BONAVENTURE PROMENADES ST-BRUNO PLACE QUÉBEC GALERIES DE LA CAPITALE
AMERICAN EXPRESS ET AUTRES CARTES DE CRÉDIT BIENVENUES



Lord Killanin était de passage à Montréal hier pour lancer la section québécoise du Fonds d'Irlande.

Le vrai scandale Ben Johnson, c'est d'abord l'argent, dit Lord Killanin

Il lance aujourd'hui une section québécoise du Fonds d'Irlande

ROCH CÔTÉ

■ Lord Killanin a beau venir à Montréal pour le Fonds d'Irlande, il n'empêchera jamais les Montréalais de lier son nom aux Jeux olympiques.

Et c'est bien ce qui lui est arrivé hier midi, au chic Ritz Carlton, où il venait lancer la section québécoise de ce fonds destiné à panser les plaies de l'Irlande déchirée.

Après avoir dit qu'il n'était pas ici pour parler de Ben Johnson, le sympathique Irlandais, qui présidait le Comité international olympique (C.I.O.) pendant les jeux de 1976.

n'a pas pu résister à livrer quand même ses commentaires.

Oui, il est favorable à une suspension à vie dans le cas d'athlètes, comme Ben Johnson, qui se sont fait prendre dans les tests anti-doping. Lord Killanin, qui fait partie du C.I.O. depuis 1952,

déplore, bien sûr, cette invasion du doping dans les J.O. mais le vrai scandale pour lui est ailleurs.

Où ça ? « Dans l'argent. À Séoul, rappelle Lord Killanin, Ben Johnson avait sa suite à l'hôtel, sa famille avait sa suite, son entraîneur avait sa suite... C'est beaucoup d'argent et c'est ça qui me choque le plus. L'argent corrompt, on le sait. »

Alors, évidemment, quand on est soutenu comme ça par l'argent, il faut prendre tous les moyens pour gagner. « Mais, ajoute Lord Killanin, il y a des limites à ce que les gens peuvent faire pour devenir riches. »

Autrement dit, aux yeux du président honoraire à vie du C.I.O., ces limites ont été dépassées aux Jeux olympiques. « Malheureusement, constate-t-il, l'amateurisme est bien fini dans beaucoup de sports. »

Lord Killanin a rappelé que les premiers efforts sérieux pour combattre le doping avaient été faits ici à Montréal aux jeux de

76. « Nous avons tout de même retiré quelques médailles », précise-t-il. Mais si le phénomène n'a pas été endigué et qu'il semble au contraire avoir pris de l'ampleur, Lord Killanin en fait porter une partie de la responsabilité aux fédérations sportives nationales. « Des fédérations, ajoute-t-il, ont réhabilité des athlètes qui avaient subi des tests positifs. »

Pour lui, finalement, le doping c'est la mort de l'olympisme: « Il vaudrait mieux ne pas avoir de jeux plutôt que de n'avoir que des athlètes qui font usage de drogues. »

Mais l'olympisme a tout de même procuré hier après-midi au lord irlandais, au moins un sujet de réjouissance: le stade. A trois heures, il est allé voir de ses yeux ce monument qu'il n'avait jamais connu qu'avec son mât tronqué et son toit découvert.

Le Fonds Irlande
Mais ce qui amène Lord Killanin à Montréal cette fois-ci, c'est

plutôt la fondation d'une section québécoise du Fonds d'Irlande, un organisme qui résume sa raison d'être en trois mots: paix, culture, bienfaisance.

La section québécoise est lancée ce soir même par un grand dîner de gala où s'effectuera la première levée de fonds. Lord Killanin a rappelé hier les liens qui unissent depuis plus de trois siècles les Irlandais et les Français sur cette terre québécoise. Plusieurs Irlandais qui vivaient en France pour fuir les persécutions religieuses, ont fait partie des premiers habitants du Québec dès le début du XVIIe siècle. Les Irlandais ont toujours été associés par la suite à notre histoire nationale... jusqu'au « p'tit gars de Baie Comeau ».

On croit donc pouvoir convaincre les Québécois de collaborer à l'oeuvre du Fonds irlandais, qui travaille à réconcilier, dans des projets communautaires, les Irlandais de toutes tendances.

VÊTEMENTS MASCULINS DE DESIGNER

30% DE RABAIS

sur des vêtements sélectionnés,
à prix déjà réduits
par le manufacturier.

**3 JOURS SEULEMENT:
LES 17, 18 ET 19 NOVEMBRE**

Le virage Meritas

Meritas vous offre la possibilité
d'acheter des créations Michel
Robichaud et Jacques Fath à des
prix réduits de 30 à 40%...
tout au long de l'année.

MR
Michel Robichaud

JACQUES FATH
PARIS

meritas

MONTRÉAL
6170, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST
(à l'est de la rue Lacordaire)

SAINT-HYACINTHE
1380, BOUL. CHOQUETTE

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI ET MERCREDI
de 8 h 30 à 17 h
JEUDI et VENDREDI de 8 h 30 à 21 h
SAMEDI de 8 h 30 à 17 h.

Nous acceptons les
chèques personnels.



Le français correct sur les ondes récompensé par le prix Raymond Laplante

CONRAD BERNIER

«Le prix Raymond Laplante, dont le premier lauréat sera connu le 3 décembre prochain dans

le cadre du congrès annuel du CQF (Citoyens et citoyennes pour un Québec français), vise essentiellement deux choses, explique Paul O. Trépanier. Primo, il veut honorer la mémoire d'un annonceur qui, pendant quarante ans, a joué un rôle important dans l'amélioration du français parlé sur les ondes de Radio-Canada et contribué à la formation des annonceurs; secundo, il veut rappeler à tous ceux qui, quotidiennement, s'expriment à la radio et à la télévision, comme annonceurs ou animateurs, qu'ils forment un front linguistique important, influent, qui doit continuellement donner l'exemple de la plus haute qualité».

Le porte-parole du conseil d'administration de CQF se déclare pour sa part «carrément alarmé par la piètre qualité du français à la radio et à la télévision». Bien plus, il croit que «la situation ac-

tuelle commande non seulement que les grands patrons de la radio et de la télévision prennent une fois pour toutes conscience de ce problème et s'impliquent, mais aussi qu'un certain public cultivé et sensibilisé à ce problème intervienne et, idéalement, propose des moyens concrets pour aider à corriger cette situation».

Le conseil d'administration du CQF a également résolu, lors d'une réunion tenue le 27 octobre, d'appuyer la résolution du Mouvement Québec français (MOF) relativement à la nouvelle loi fédérale sur les langues officielles.

«Comme le MOF, a déclaré le porte-parole du CQF, nous demandons à MM. (Robert) Bourassa et (Gil) Rémiard de ne signer aucune entente qui ne contiendrait pas, de la part d'Ottawa, une adhésion aux principes sui-

vants: le français est la langue officielle de l'État du Québec et la langue commune de la société québécoise; des deux langues qui ont, dans les limites territoriales du Canada, le statut de langue officielle, seul le français est menacé; l'État du Québec est le maître d'oeuvre de la politique linguistique sur son territoire; les efforts entrepris en matière de langue au Québec par les pouvoirs publics québécois et canadiens ont pour fin principale la francisation du Québec; l'État du Québec est garant de la sécurité linguistique des minorités linguistiques sur son territoire».

Plus tôt, cet automne, le conseil d'administration a résolu de demander l'adhésion de CQF au MOF, conformément au vœu exprimé maintes fois depuis deux ans par ses 600 membres.

Enfin, l'Association des franco-

phones de l'Ouest de l'Île (AFOI) somme le ministre fédéral du Revenu de décider clairement, une fois pour toutes, si l'Institut de recherches mis sur pied par Alliance Québec, est ou n'est pas un organisme de charité, et par voie de conséquence, s'il a légalement droit aux subventions fédérales qu'il reçoit depuis sa création.

Le président de l'AFOI, Jean-Guy Plante, qui trouve «tout à fait injurieux et contradictoire qu'Alliance Québec, 'un gang d'irréductibles qui veulent le retrait pur et simple de la loi 101 pour mieux faire la promotion de l'anglais à tous les niveaux au Québec', propose une alliance avec la majorité francophone, soutient qu'il faudra bien, un jour, mettre les points sur les «i» et les barres sur les «t» avec Alliance Québec, ses objectifs, ses approches des milieux allophones, ses sources de financement».



Raymond Laplante

Recherchés



La police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) demande l'aide du public afin de retrouver Mounir Bouhdid, 17 ans, disparu de son domicile depuis le 8 août. D'origine marocaine, Mounir habitait au 4419, rue Van Horne, à Montréal. Il mesure 1,86 mètre et pèse 66 kilos. Il a les cheveux et les yeux bruns. Quiconque peut aider les agents de la section Police-Jeunesse à le retrouver est prié de téléphoner au 280-2631.



La police de la CUM recherche également Antoine-Gracia Louis, 41 ans, disparu depuis le 21 septembre. M. Louis est d'origine haïtienne. Il habitait au 2041, de l'Église, à Saint-Laurent. Il mesure 1,75 mètre et pèse 80 kilos. Il a les cheveux noirs et les yeux bruns. Toute personne qui possède des renseignements pouvant aider les policiers à le retrouver est priée de composer le numéro 280-2514.



Les agents de la section Police-Jeunesse sollicitent aussi le concours du public afin de retrouver Alba-Jeanette Campos-Velasquez, 16 ans, disparue depuis le 12 octobre. Alba-Jeanette est d'origine espagnole. Elle habitait au 5608, boulevard Léger, à Montréal-Nord. Elle mesure 1,60 mètre et pèse 54 kilos. Elle a les cheveux et les yeux bruns. Quiconque peut aider les policiers est prié de téléphoner au 280-2645.

Faites un bon marché avec le vôtre et achetez-en un à bon marché.

Chaque fois que vous rendez chez votre concessionnaire Passeport dans le but de changer votre voiture ou camionnette pour une neuve, vous savez que vous allez faire une bonne affaire.

Et aujourd'hui, les affaires roulent mieux que jamais puisque Passeport vous offre, pour un temps limité seulement, une prime de 500 \$ pour la reprise de votre véhicule.*

Autrement dit, cela signifie que votre véhicule prend de la valeur pendant la grande liquidation d'automne 1988 de Passeport.



Opel Optima LS 4 portes 1988 conçue par Opel



Isuzu Trooper II LS 4 roues motrices 1988 d'Isuzu



Isuzu I-Mark RS Turbo 1988 d'Isuzu



Isuzu Spacecab 4 roues motrices 1988 d'Isuzu

Et ce n'est pas tout! Grâce aux importantes remises qui sont accordées par GM, les concessionnaires Passeport sont en mesure de vous proposer votre véhicule 1988 neuf à un prix absolument irrésistible.

Valeur de reprise supérieure, prix de détail inférieur... c'est le temps d'en profiter pleinement car vous devez prendre livraison de votre véhicule le 30 novembre 1988 au plus tard.

La prime de 500 \$ et les remises... une offre à ne pas manquer.

Pour plus de détails, appelez sans frais le 1 800 263-1999.



Trooper II d'Isuzu, le véhicule 4 roues motrices officiel du Mont-Sainte-Anne. Pour les conditions de ski, composez le (418) 827-5727 ou (514) 861-6670. Pour réservations, composez le 1-800-463-1568.

*La prime de 500 \$ est valable pour tout produit non-Passeport ou non-GM, en sus du montant habituel de reprise de votre véhicule. Les remises au comptant proposées directement par Passeport s'appliquent uniquement aux achats au détail. Cette offre vise tous les produits neufs Passeport 1988. Taxes de vente en sus.



PASSEPORT DÉCARIE 5400, boul. Décarie, Montréal, 483-5555
 PASSEPORT LAVAL 1615, boul. St-Martin Est, Laval, 385-9191
 PASSEPORT HOCHELAGA 4500, rue Hochelaga, Montréal, 251-1552

PASSEPORT LAPRAIRIE 1055, boul. Ste-Elizabeth, La Prairie, 659-8994
 PASSEPORT AUTOMOBILE SHERBROOKE 4880, boul. Bourque, Rock-Forest, 823-1400

Bonne année!

Voici ce que nous offrons aussi
pour les modèles 1988!

MODÈLES 1989 ADMISSIBLES	CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT [†]	BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT [†]	RABAIS DE 750\$ [†]	RABAIS DE 500\$ [†]
	<small>Climatisation posée en usine, sans supplément de prix, pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise.</small>	<small>Boîte automatique sans supplément de prix pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous</small>	<small>Rabais de 750 \$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	<small>Rabais de 500 \$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>
	[†] Climatisation posée en usine sans supplément ou boîte automatique sans supplément, ou profitez des rabais de 750 \$ ou 500 \$ offerts par GM sur le P.D.S.F. L'offre s'applique aux modèles spécialement équipés des véhicules neufs 1989 énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise et les frais de transport. Offre valable uniquement pour les achats au détail. L'offre s'applique aux véhicules achetés et livrés entre le 19 octobre et le 31 décembre 1988, sauf la climatisation sans supplément pour les Chevrolet Celebrity et Pontiac 6000 1989. Ces véhicules doivent être achetés et livrés entre le 11 novembre et le 31 décembre 1988.			
• CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD		✓	OU ✓	
• CHEVROLET BERETTA • CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	✓	OU ✓		OU ✓
• OLDSMOBILE CALAIS • PONTIAC GRAND AM	✓	OU ✓		OU ✓
• BUICK SKYLARK	✓		OU ✓	
• CHEVROLET CELEBRITY • PONTIAC 6000	✓			OU ✓
• CUTLASS CIERA • BUICK CENTURY				✓
• PICK-UPS CHEVROLET S-10 ET GMC S-15		✓	OU ✓	
• CHEVROLET S/T BLAZER ET GMC S/T JIMMY	✓	OU ✓	OU ✓	
• CHEVROLET BEAUVILLE • GMC RALLY STX	✓			
• GRANDS PICK-UP CHEVROLET C/K ET GMC		✓	OU ✓	

Voici ce que nous offrons aussi pour les modèles 1988!

REMISE DE **750** \$* ✓ CHEVROLET CELEBRITY
✓ CUTLASS CIERA
✓ PONTIAC 6000
✓ BUICK CENTURY

REMISE DE **750** \$* ✓ BUICK REGAL**
✓ CUTLASS SUPREME**
✓ PONTIAC GRAND PRIX**

REMISE DE **400** \$* ✓ CHEVROLET SPRINT
✓ PONTIAC FIREFLY

GM LOCATIONPLUS



*Remise offerte directement par General Motors. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules intégralement neufs de 1988 et de l'année de fabrication précédente achetés et livrés à partir du stock d'un concessionnaire participant, du 27 octobre au 31 décembre 1988, heure de fermeture des bureaux. L'offre comporte une participation du concessionnaire. Consultez le concessionnaire participant pour de plus amples détails.

**L'offre s'applique uniquement aux nouveaux modèles à carrosserie «W» à traction avant.



GM: SYNONYME
DE BONNE VALEUR

Voyez votre concessionnaire Chevrolet/Oldsmobile ou Pontiac/Buick dès aujourd'hui